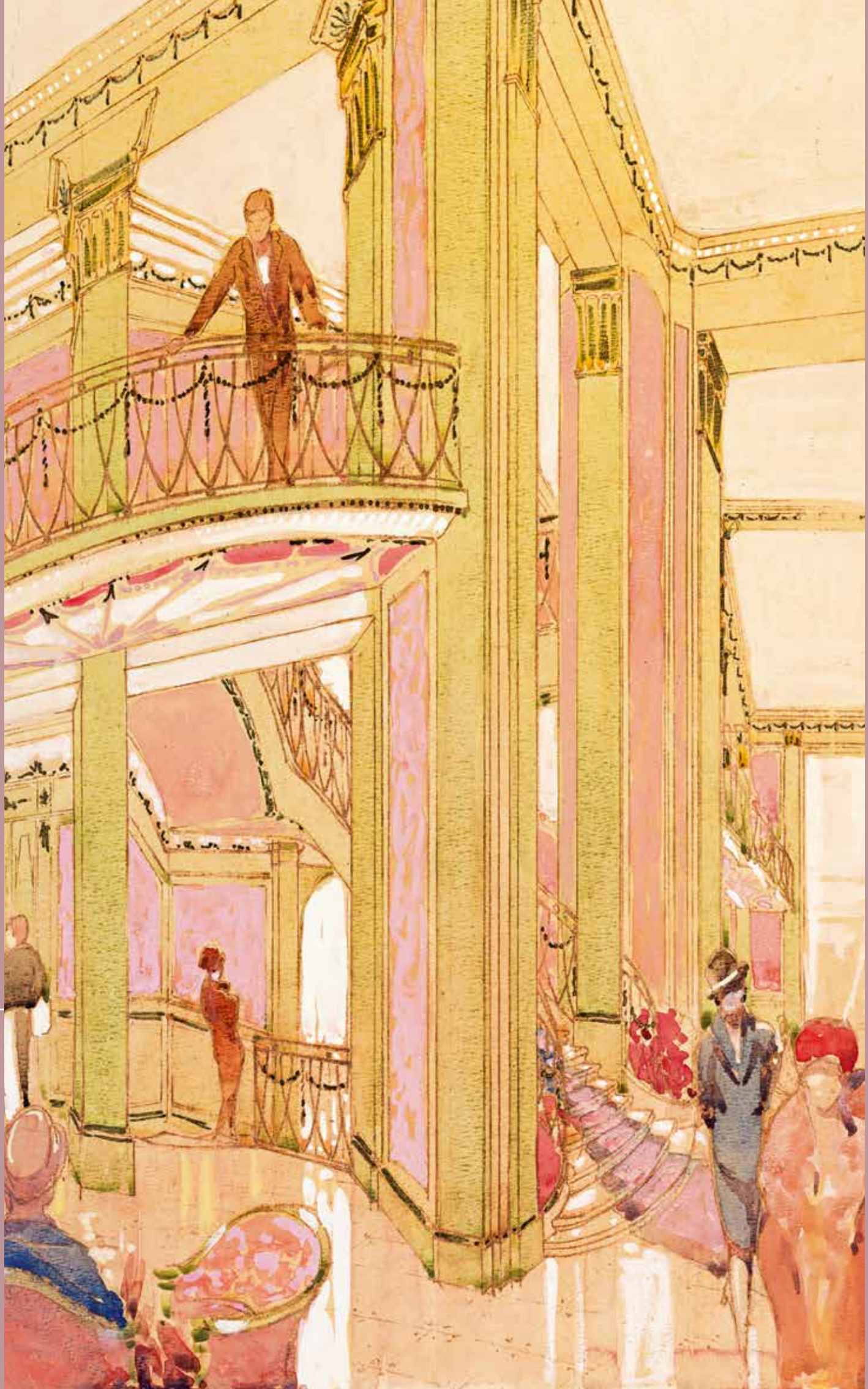


# Dodécade 2

Livres Anciens  
Ariane Adeline



Livres Anciens Ariane Adeline

# Dodécade 2

Paris 2019



Livres Anciens Ariane Adeline (SARL)

40, rue Gay-Lussac 75005, Paris

tel : + 33 (0)6 42 10 90 17

[livresanciensadeline@yahoo.fr](mailto:livresanciensadeline@yahoo.fr)

*Proph.*  
*Mich.*  
*Mich.*  
*Mich.*  
 Laudate eum in fortibus eius. Laudate eum in  
 virtutibus eius: laudate eum secundum multitudi-  
 nem magnificentie eius. Laudate eum in sono  
 tubae: laudate eum in psalterio et organo. Laudate  
 eum in tympano et choro: laudate eum in organo  
 et organo. Laudate eum in tubis bene-  
 fontium: laudate eum in cymbalis iubilationis.  
 Omnis spiritus laudet dominum. **Incipit  
 prologus beati iheronimi in libros salomonis**

unget epla quos ubiq; sacerdotus: immo  
 tanta non dividat quos xpi necit amo. **C**  
 mentarios moles. annos. zacharias et ma-  
 lachiam quos postant scripturam. **S**icut  
 pualitudine. **M**us solaria sumptui nota  
 nos nostris et libanos sustentant: ut ubi  
 potissimum urin de sud: ingenium. **E**t ecce ex-  
 late frequens turba: divisa postentium q;  
 an equi sit me nob; elementis: etiam ali-  
 laborare. aut mione dati et accepti. cuiq;  
 pret nos obnoxius sum. **I**taq; longa egra  
 cone fractus. ne prout sex anno reticere  
 et apud nos muti em: tunc opul nomi-  
 mo consecrati. **I**nterpretatione indeh tum  
 salonis volumini. **M**ailath quas hebrei  
 pambolas. vulgata aut editio proverbia  
 notat. **C**oelest. q; grece ecclestia latine co-  
 tionatore possimus die. **P**ualitum qd i lu-  
 gamma utitur cantu cantioy. fertur et  
 paratichos ihu filij sirach liber: et alius  
 pseudographus qui sapia salonis iscribit  
**Q**uoz priorem hebraicum repi. no; etiam  
 ut apud latinos: s; parabolas prenotati. **C**  
 unta sunt ecclastes. et tantum tantioru:  
 ut similitudine salonis. no; solum nro libro  
 s; etiam matiaz genit; exequaret. **P**ecudo  
 apud hebreos mistim est. q; et ipse salus greca  
 eloquentiam reddi: no; nulli scriptoz uer-  
 ram hne ee uidei filonis affirmat. **D**icit q;  
 andith. et thobie et mathabeoz libros legit  
 quod eos eora. s; me canonicas scripturas  
 non recipit: sic et hec duo volumina legat  
 ad edificationem plebis. no; ad auctoritatem  
 ecclasticoz dogmatu; confirmanda. **S**i tu sane

Diabole salonis filij od i  
 ad sciendam sapiam et  
 ad intelligenda uerba p  
 sapientiam eandem d  
 na et studiu; requirite  
 auctoria. et adolecenti sua  
 ens sapiens sapiensior erit: et i  
 bratula possidebit. **A**uimant  
 et mptatoni: uba sapientu. **T**e  
**T**umor domi: p; principu; sapie.  
 doctrinam: stulti despiciunt. **A**  
 disciplinam patris tui. **T**ue diu-  
 matie tue: ut addatur gra; tuis  
 quos collo tuo. **F**ilium si te lacta-  
 ne ad quietas eis. **S**i dicant uo-  
 nificem sanguini: abscondan-  
 te in fonte. frustra: deglutiam  
 uiente. et rategari q; desende  
 othem p; dlam s; biam repem u  
 mos nostras spolis: **F**orte mi-  
 marsupium sit unu; omniu; m  
 ambules cum eis. **P**rohibe pe-  
 mitis eorum. **P**edes. n. illoz ad  
 et fellin aut ut effundant san-  
 aut iacatur rete: an oculos p; m  
 ce sanguine suum insidiant: et  
 fraudes ce alias suas. **S**ic semite  
 aias possidentiu; impuit. **S**apia s;  
 i plateis dat uocem suam. **I**n ca-  
 clamitat: in foris portar; urbis  
 dicent. **S**i q; parvuli diligite  
 stulti ea que sibi sunt noxia tu  
 dentes odibunt sciam: **C**oniatu-  
 one man. **C**u; p; sciam ubi ipi  
 dam uba ma; quia uocem et v  
 disti manum meam tno; fuit qui  
**D**espexistis omne contiliu; meu:  
 mas neglexistis. **E**go q; miltu  
 libamabo ubi cu. te quod timei  
**C**um uenerit repentina calamit  
 q; tempestas i; gremio: q; uenit  
 bulato et angustia. **T**unc inortal  
 exaudiam. mane elugiet: tno; uo-  
 co qd exosam huerunt disciplina  
 dui non suscipiunt. **N**ec ad quietu  
 et detineant correptioni mee unu;  
 q; fluctu; me sic. **S**icut consiliu; s;  
 truisis parvuloz interficiet eos

Livres Anciens Ariane Adeline

# Dodécade 2



**Bible (Ancien et Nouveau Testament)  
En latin, manuscrit enluminé sur parchemin  
France, sans doute sud-ouest (Agen ?), vers  
1275-1300  
Avec 53 initiales historiées et 54 initiales  
décorées**

331 ff., manque 7 feuillets et un cahier (sans doute de 16 ff., signature ancienne xvii) (collation: i15 (de 16, manque iii), ii14 (de 16, manque ix et xvi), iii15 (de 16, manque x), iv15 (de 16, manque iii), v16, vi16, vii16, viii16, ix16, x10 (fin de l'Ancien Testament), xi16, xii15 (de 16, manque xi et xii), xiii14, xiv16, xv16, xvi16, xvii16, xviii16, xix16, xx16, xxi16, xxii8, xxiii3 (sans manque)) [manque un feuillet entre les ff. 2-3, entre les ff. 23-24, entre ff. 29-30, entre ff. 38-39, entre 46-47, entre ff. 175-176], fine écriture gothique (littera formata) à l'encre brune, texte sur deux colonnes (justification : 150 x 210 mm), réglure à l'encre, réclames décorées à la plume, quelques signatures de cahiers à l'encre rouge, quelques mots d'attente (indications pour le rubricateur), majuscules rehaussées de rouge dans le corps du texte, rubriques à l'encre rouge, chapitres bibliques en rouge et bleu, titres courants avec noms de livres bibliques et rouge et bleu dans la marge supérieure, nombreuses initiales filigranées

avec prolongations vers le haut et vers le bas, toute la longueur de la colonne de texte, en alternance des « barres de l » parfois augmentées de petites croix ou de fioritures ou encore de petites têtes, de poissons ou hybrides, dessins à la plume (encres de couleur) dans les marges (par exemple fol. 13v, fol. 28), 53 initiales historiées et 54 initiales omées (or bruni, rehauts de blanc et riche palette : rose foncé, bleu, vert, orange, mauve), addenda/corrections ou commentaires au texte biblique rajoutés dans les marges (voir, par exemple au fol. 31 ou encore au fol. 136, l'important ajout dans les marges, de la même main que le corps de texte), textes parfois inscrits dans des formes rappelant des écus. Quelques décharges ou écaillures de peinture (fol. 1, fol. 47, fol. 227), quelques feuillets avec bande de parchemin coupée, sans atteinte au texte (par exemple fol. 269), restaurations anciennes (fol. 36), quelques mouillures. Reliure XIX<sup>e</sup> siècle, plein veau glacé, décor à froid à la cathédrale sur les plats (reliure accidentée). Dimensions des feuillets : 215 x 310 mm; dimensions de la reliure : 220 x 323 mm.

Outre un corpus de 53 initiales historiées, 54 initiales omées et un décor filigrané à chaque feuillet, cette Bible monastique d'une rare élégance et d'une fort grande taille soulève par ailleurs le problème de son atelier d'origine entre Aquitaine anglaise et Comté de Toulouse. Elle présente une grande originalité d'iconographie et de palette.

Notice détaillée p. 89

**P**rosequitur et filij leui: et dicitur: ite leui  
 me numerate. **C**umque uiderit filie israel  
 et dicit: ecce uos habetis et ecce uos habetis et ecce  
 uos habetis. **C**umque uiderit filie israel et dicit: ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis et ecce uos habetis.  
**P**rosequitur et dicit: ecce uos habetis et ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis. **P**rosequitur  
 et dicit: ecce uos habetis et ecce uos habetis et  
 ecce uos habetis. **P**rosequitur et dicit: ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis et ecce uos habetis.  
**P**rosequitur et dicit: ecce uos habetis et ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis. **P**rosequitur  
 et dicit: ecce uos habetis et ecce uos habetis et  
 ecce uos habetis. **P**rosequitur et dicit: ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis et ecce uos habetis.  
**P**rosequitur et dicit: ecce uos habetis et ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis. **P**rosequitur  
 et dicit: ecce uos habetis et ecce uos habetis et  
 ecce uos habetis. **P**rosequitur et dicit: ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis et ecce uos habetis.



in ea moare usque locum acceptum septem. **L**ex in  
 nat' reus est agnor: si non solat' me et re sepi  
 muer. **P**rosequitur et dicit: ecce uos habetis et ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis. **P**rosequitur  
 et dicit: ecce uos habetis et ecce uos habetis et  
 ecce uos habetis. **P**rosequitur et dicit: ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis et ecce uos habetis.  
**P**rosequitur et dicit: ecce uos habetis et ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis. **P**rosequitur  
 et dicit: ecce uos habetis et ecce uos habetis et  
 ecce uos habetis. **P**rosequitur et dicit: ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis et ecce uos habetis.  
**P**rosequitur et dicit: ecce uos habetis et ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis. **P**rosequitur  
 et dicit: ecce uos habetis et ecce uos habetis et  
 ecce uos habetis. **P**rosequitur et dicit: ecce  
 uos habetis et ecce uos habetis et ecce uos habetis.

et loam

compositis. Quis revelabit facie marmora  
 in medium oculi eius quis mirabitur fortas  
 multo eius quis aperit. Per quod tenuit oculi  
 sermone. Corpul illius qm tenuit sustinet et ob  
 pactum tenens esse premitur. Quia un con  
 uincitur et nec spuarum quis incedit pna  
 et uia. ad obprobria et tentantes se nequm se  
 pmanant. Strenuas eius splendo ignis  
 et oculi eius ut paspebre diluati. De ore suo  
 lampades pcedunt. sicut tende ignis. adeste  
 De uultu eius pcedit flum. sicut oile succole  
 atq; flentis. flum eius pumias. uice fante  
 et flumina de ore eius egreduntur. In collo suo  
 morabitur fertitudo. et fatem illis pceder  
 ogellas. flentia canum q; colena sibi. flum  
 canu. cum fulmina. ad locum alium qd se  
 rent. Cor eius indumbit q; lapis. et in ge  
 q; mallorum me. Cum splens sicut tunc  
 bunt angli. et tenuit purgabunt. Cum  
 apphendit eum iudus salute non potuit  
 in hosti in totis. Cepitabit n. q; palens  
 ferunt. et q; lignum pntes es. Con fia  
 bit eum in signum. inth palam sibi se  
 ei lapidee stude. Di stipulam estimabit ma  
 llent. et de rreobur ubi ante baltum. Hab  
 erunt inq; solis. et tunc q; uic quasi tunc  
 feruente fiant et q; ollam. p fund mare. po  
 net q; cum unguem bulliant. Bit com  
 larebit sermo estimabit. ad dilla q; hne  
 scence. Con est super na iusticie que con  
 puenit. et qui facti est ut nullu tmeat.  
 Que forme moct. tpe est. et q; unius  
 filios flupit. **III**

**R**espiciens aut domo dixit. Deo qua  
 omnia potest et nulla relati cogitatio  
 que est iste qui celat consilium ab ip  
 sita. Id insipient loans sum. et que ultra  
 modum exten dent sciam magis. Audi rono  
 loqr. interrogabo te. Sude in. Audem aut  
 quidm re. Pile aut orabus. ite uider te. Id  
 ceo ut me respicendo. et ego simiam. s; nulla  
 rene. Post quam aut tunc loquitur. uha  
 leo. ad iob dixit. ad respicit. et tunc. In  
 tus est sicut. in te. In duos. inuicem  
 qui non esse locum. cor me recta sic ser  
 uime me. iob. Sumite igitur. ubi. au. tan  
 tos. et. vii. Alieze. Et ite ad suum memi  
 iob. et offerre solocum. pul. iob. autem  
 simi meo. arabit. pul. fatem. eo. suscipia  
 ut non iob imparetur. sustinet. Deq; cui  
 loqui est. cor me rectam. sic sicut meo  
 iob. Abierunt ergo. cliptus. et tunc. ite  
 sbalder. flentes. et s; p; uia. nam. m; h; ite  
 fecunt. sicut. loquitur. facit. ad eos. domus  
 et suscipit. deo. fatem. iob. Domi q; tan  
 istic. est. ad pnam. iob. ut. orar. ipe. p. am.

cis suis. Et adicit q; domi omnia quomq;  
 fiant iob disciplina duplita. Venit de  
 se cum omne fiantes su. et unius secece  
 she. et timeti qui uolunt eum. pna. et u  
 moderunt eum eo pane in domo eul. Tne  
 uerunt si eum capud et consolati sunt. ca  
 si omi malo q; mular sup eum. eos. et de  
 uir. et unq; q; uic. quem unq. et manum  
 autem unam. Domi aut biderat nom  
 sunt iob. magis qm pnapio. eo. et facta  
 sunt ei. cum. milia ouium. et. in. q; come  
 larum. et mille iuga boum. et mille asine.  
 Et sunt ei. vii. filij. et tres filie. Et uocauit  
 nomi unius dion. et nom sede cassia. mo  
 men. tne. rono. tybu. Con. sic. aut. iuente  
 multate. q; p; de. licit. filie. iob. et. in. uita. te  
 ra. Adit. et. p. sicut. b; d; ite. me. sicut  
 deo. Prar. aut. iob. post. tpe. c. N. am; et  
 rone. filio. sicut. et. filio. sicut. sicut. usq; ad  
 pnam. q; iob. et. mortui. est. sicut. et  
 filia. dion.





**Q**uoniam in ista mundi pre-  
terita... **M**anum... **S**icut...



**L**egimus... **q**s ex libe... **r**as men... **ch**iterem... **m**agna... **u**t qui a... **m**as ath... **a**tq; disc... **s**ua impi... **o**re fug... **t**us. tria... **u**it; r h... **f**aut. **n**o... **m**e. de u... **n**emise... **r**oma u... **L**uius... **c**p mutat

fol. 1





XLIX

...et in gladio erant mo...
...et in gladio erant mo...
...et in gladio erant mo...

...et in gladio erant mo...
...et in gladio erant mo...
...et in gladio erant mo...



incul

dicat

qu

gata est omnis  
est ab oriente prete  
ficia Helton. ut  
tradita est a do  
bras pontifex le  
unio usq; ad mu  
audire legem  
et legebat iura  
templi. apna huc  
f. mlicabz. Et  
son. Et stetit  
sup lignem tabu  
t stetit ad eum  
s. azarias. uias  
m et ad sinistras  
ustas. sabus naba  
t esdras librum  
residebat. n. iglo  
. Et cu absoluist  
et uidit esdras  
i sabaoth omni po  
ppl. am. Et ele  
entes interra ad  
es. et suabias. et  
eue. et thalithes  
uias. et filias le  
ymn i munitu  
u. i pferabant  
ant latione. Et  
ntifici. Helton i  
ltitudme dicens  
no. Et omne Heb

uilib; ulti differre. **S** melius ee  
phariseoz displate iudicio. et epoz  
desuue. istiti ut potui. Et qz uita  
teoz lingua sinom hebraico utusq;  
pitullim loqtem repiens unio diei  
aripui. i quicq; ille in hebraico u  
he ego accito uotario sinomb; lati  
su. **O**rationib; uris incedem huius  
pensabo cu gratum ubi didico me  
dignati estis **apote** **Explicat pro**  
**chobie.**



**O**bias extubu et cui  
talmi que est in supio  
lee. sup naalon post ui  
ad occidente in sinist  
ciuitate sephet. cum  
in diebus sahnanafan  
synozum. incaptiuitate tam poli  
uitatis non deliur. ita ut omnia q  
potat cotidie cocaptius frub; qu  
guc suo mptuer. Cuiq; eet ui  
intibu ueptalim. nich; tam pu  
in opere. **U**eniq; cum net omis a  
aureos quos ierobwan fecat rex  
solus fugiebat elocia omnium. et  
ad ierlm ad templum domi. et ub  
dum deum isrl. **O**mnia primitiua  
timas fidelit offerens. ita ut m  
pselitis i aduenis mstraret omni  
tionem. **E**t huius familia sin lege  
erulus obsuabat. **C**um uio facty  
accepit anna uxorē de tribu sua.



erimoth. 7 helias  
chashm. et othias  
dias. Et ex filiis be  
dias temetis. Et ex  
thy. 7 medes. 7 niasub  
ex filiis addim. naa  
mas et baceas. ma  
et manasses. Et  
7 melchias. et same  
malchus 7 mairas  
matharias. 7 bami  
emci. Et ex filiis  
7 tabrams. et iohel  
7 marimoth. 7 eliasub  
7 die luc. 7 sameos  
ex filiis nobel. iadelus  
7 theda. sedim. et  
conuinxit 3 ux  
uit eas cum filiis  
eunte et qui erant  
regone una noui  
t erant filii isrl' in  
ongrata est omis  
ie est aluicete prete  
ontifici Helton. ut  
ne tradita est a do  
elbras pontifex le  
2 anno usq; ad mu  
tib; audire legem  
Et legebat iate  
in templi. apna luce  
um 7 imlicab;. Et



7 bibite dulcissima q; 7 mittite mun  
non leuit. Sanctus est n. huc dies de  
mesti ee. **U**mnis. n. clarificabit u  
uite demittabant in publico omib;  
**D**ies huc sancto. Polite mesti ee  
omnes manducare et bibe. et ep  
munia hys qui no hebant ut epul  
uifice. n. sunt exaltati ubis quib;  
**E**t congregati sunt uniuersi in ier  
are leticiam: sedm testamentu dom  
**Inquit prologo in libro thobie**  
loromaco et behydoa  
numus prelb; salm n  
an no desino: exacto  
instancia. Exigitis. i  
chaldoes fauone const  
tinum tuam traxim: libru utiq;  
hebrei de cathologo diuinaz scrip  
tes hys qui agiographa memor  
parunt. **S**eti satis desidero uro:  
studio meo. **A**rguit. n. uos hebr  
7 imputant nob ee suam canon  
aurib; ulla differre. **S**z melius  
phariseoz displice iudicio. et ep  
desiure. istiti ut potui. **E**t qz u  
teoz lingua finoni hebraico uti  
pitillim loqtem reprens uis di  
aripui. 7 quicqd ille in hebraicu  
he ego accito notario finomb; l  
suu. **O**rationib; uris micedem hu  
pensato cu gratum ubi didico i  
diagnati estis **Exultat**







"Peut-être ce qui a jamais été imprimé  
de plus beau en langue hébraïque"  
P. Renouard

*Deuteronomium*  
Bible hébraïque  
Paris, Robert Estienne, [1546]

In-16, 108 ff. n. ch. (collation : P8, Q8, R8, S8, T8, V8, X8, Y8, Z8, AA8, BB8, CC8, DD8, EE4 (dont le dernier blanc)), tome complet en lui-même (cinquième partie d'une série de 17 parties). Reliure de basane noire XVII<sup>e</sup>, dos à nerfs, filet doré intérieur, tranches dorées, sous étui moderne, pièce de titre au dos avec la mention « Deuter. » en lettres dorées. Large manque de cuir en pied du dos et au premier plat, coiffe inférieure absente, coins frottés, quelques petites mouillures angulaires, marges rognées. Dimensions : 112 x 63 mm.

Remarquable exemplaire de travail d'un bibliste français de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle soucieux d'exactitude tant sur la forme que le fond de texte scripturaire. Cinquième livre de la Bible hébraïque et dernier de la Torah, le Deutéronome contient les derniers discours et le récit de la mort de Moïse ainsi que le second code de lois après celui de l'Exode.

Notice détaillée p. 94

ספר אלה הדברים

Deuteronomium



עשו

עמי

Taille réelle : 112 x 63 mm





*...in. Cum amica in aliquibus in uxorem, aliquam uxo  
... et non Saburim non ea, et odio Saburim qui postea repen  
... odi non ea, rep q tam odio Saburim, a fuerit unq  
... malo audiat. Si a fan plie תצא d'elle en mal, ad*

כַּנְפוֹרַת כְּסוּתֶךָ אֲשֶׁר תִּכְסֶּה

בָּהּ : ס כִּי יִקַּח אִישׁ

אִשָּׁה וּבֵא אֵלֶיהָ וּשְׁנָאָהּ : וּשְׁם

לָהּ עֲלוּלַת דְּבָרִים וְהוֹצֵא עֲלוּיָהּ

שֵׁם רָע וְאָמַר אֶת-הָאִשָּׁה הַזֹּאת

לִקְחָתִי וְאֶקְרַב אֵלֶיהָ וְלֹא מִצֵּאתִי

לָהּ בְּתוּלִים : וְלִקַּח אָבִי הַנֶּעֱרָר

וְאָמַר וְהוֹצִיאוּ אֹת-בְּתוּלֵי הַנֶּעֱרָר

אֶל-זִקְנֵי הָעִיר הַשְּׂעֵרָה : וְאָמַר

אָבִי הַנֶּעֱרָר אֶל-הַזִּקְנִים אֶת-בְּתוּ

q d Tunc de re manum in omni diei Edomna a Asau, m  
a la fin d un manuscrit

עקב

שָׁם מֵת אֶהְרֹן וַיִּקְבֹּר שָׁם וַיִּכְהֶן

et sepultus  
ibi De un  
am Vid  
23

אַלְעֹזֶר בְּנֵו תַחְתָּיו : מִשָּׁם נִסְעוּ

ido Ed  
R Ab. Pr  
fuit in quib

הַגִּדְגָדָה וּמִן הַגִּדְגָדָה יִטְבַּחְתָּהּ

אֶרֶץ נַחְלֵי מַיִם : בַּעֵת

a r m m m  
Asau, Si  
m aliq r

הַהוּא הַבְּדִירָה יְהוָה אֶת שִׁבְטֵ

quibz tam  
de, quare  
ty us Sabu

הַלְלוּ לַשָּׂאֵרֶת אֶת אֲרוֹן בְּרִית

Script. Latine  
alii - In q  
i eo anno q  
data fuit l

יְהוָה לַעֲמֹד לְפָנָי יְהוָה לְשֵׁרְתּוֹ

Parum h  
Loni ad gep  
ar. Sed i m  
crane tabu  
dq rōm rōm

וּלְבָרֶךְ בְּשֵׁמוֹ עַד הַיּוֹם הַזֶּה : עַל

U. Anon h  
Gor ad fard  
Stina) et a

כִּן לֹא הָיָה לָלוּי חֵלֶק וְנַחֲלָה עִם

traditum  
L nome ipse  
fiadmodum  
Lodis fieri

אֶחָיו יְהוָה הוֹאֵל נַחֲלָתוֹ כַּאֲשֶׁר

quod in h  
dram fuan  
mg. // Prop  
us fuit Lom

דָּבַר יְהוָה אֱלֹהֶיךָ לוֹ : וְאַנְכִי

us Sabu

עֲמַדְתִּי בְּהָר בְּיָמֵים הָרִאשׁוֹנִים

אַרְבָּעִים יוֹם וְאַרְבָּעִים לַיְלָה

וַיִּשְׁמַע יְהוָה אֱלֹהֵינוּ בְּפִעֵם

ואתחנן

כַּאֲשֶׁר נִסִּיתֶם בַּמַּסָּה : שְׁמֹר  
תִּשְׁמְרוּן אֶרֶץ מִצְוֹת יְהוָה  
אֱלֹהֵיכֶם וְעֲדֹתָיו וְחֻקֵּי אֲשֶׁר  
צִוָּךְ : וְעֲשִׂיתָ הַיָּשָׁר וְהַטּוֹב בְּעֵינֵי  
יְהוָה לְמַעַן יִיטַב לָךְ וּבֵאתָ  
וַיִּרְשֶׁתָּ אֶת־הָאָרֶץ הַטֹּבָה אֲשֶׁר  
נִשְׁבַּע יְהוָה לְאַבְרָהָם : לְהֵרֵךְ  
אֶת־כָּל־אֵיבֶיךָ מִפְּנֵיךָ כַּאֲשֶׁר  
דִּבֶּר יְהוָה : ס כִּי־וּשְׁאַלְךָ  
בְּנֶךָ מָחָר לֵאמֹר מָה הָעֲדוּת  
וְהַחֻקִּים וְהַמִּשְׁפָּטִים אֲשֶׁר צִוָּה  
יְהוָה אֱלֹהֵינוּ אֲתָכֶם : וְאָמַרְתָּ  
לְבְנֶךָ עֲבָדִים הָיִינוּ לְפָרְעֹה  
בְּמִצְרַיִם וַיִּצִיאֵנוּ יְהוָה מִמִּצְרַיִם  
סד S.i.









"Merveille d'esprit et de persiflage"  
Rémy de Gourmont

[SAINT-EVREMOND (Charles de Marguetel)  
(1614-1703)].

*Récit d'une conversation de Monsieur le Maréchal  
d'Hocquincourt avec le Pere Canaye Jesuite.*

En français, manuscrit sur papier

France, XVII<sup>e</sup> siècle, vers 1670-1690

16 pp., précédées et suivies de 4 feuillets de gardes, pagination de l'époque, manuscrit sur papier, écriture calligraphiée à l'encre brune alternant écriture ronde humaniste et italique, réglure à l'encre rouge, rosace ornementale tracée à l'encre en fin de texte. Reliure du XVII<sup>e</sup> siècle de maroquin rouge janséniste, simple filet à froid en encadrement sur les plats, dos à nerfs, tranches dorées, roulette dorée intérieure, filet doré sur les coupes (quelques épidermures ou éraflures ; plat inférieur un peu frotté). Dimensions : 70 x 115 mm.

Copie calligraphiée réglée de la *Conversation* du moraliste et critique libertin français de Saint-Evremond, considérée comme son chef-d'oeuvre, véritable pamphlet anti-clérical. Contemporain de l'auteur, ce manuscrit est ici copié pour un bibliophile averti. Seul copie manuscrite connue où la *Conversation* figure seule.

Notice détaillée p. 96

# RECIT

D'UNE CONVERSATION

De Monsieur le Maréchal d'Hocquincourt avec le Pere Canaye Jesuite.  
PAR M<sup>R</sup>. DE S<sup>T</sup>. EVREMONT.

*C*OMME je dinois un jour chez Monsieur le Maréchal d'Hocquincourt, le Pere Canaye qui y dinoit aussi fit tomber le discours insensiblement sur la soumission d'esprit que la religion exige de nous, & après nous avoir conté plusieurs miracles nouveaux & quelques revelations modernes, il conclut qu'il falloit éviter plus que la peste ces esprits forts qui veulent examiner toutes choses par la raison.

*A* qui parlez-vous des esprits forts, dit le Maréchal; & qui les a connus mieux que moy? Bardouville & S<sup>t</sup>.

Et que voy-je, mon Pere, lui dis-je en l'abordant, quel cheval vous a-t'on donné là? où est la monture du bon Pere Suarez que vous avez tant demandée? Ah! Monsieur, je n'en puis plus. Il alloit continuer ses plaintes, lorsqu'il partit un lièvre, cent cavaliers se débandent pour courir après, & on entend plus de coups de pistolet qu'à une escarmouche. Le cheval du Pere accoutumé au feu sous le Maréchal emporte son homme & lui fait passer en moins de rien tous ces débandez. C'étoit une chose plaisante, de voir le Jesuite à la tête de tous malgré luy. heureusement le lièvre fut tué, & je trouvoy le Pere au milieu de trente cavaliers qui lui donnoient l'honneur d'une chasse qu'on eut vû nommer une occasion. Le Pere recevoit la louange avec une modestie apparente; mais en son ame il méprisoit fort le manfuetum du bon Pere Suarez, & se favoit le meilleur gré du monde des

merveilles qu'il pensoit avoir faites sur le barbe de Monsieur le Maréchal. Il ne fut pas longtems sans se souvenir du beau dit de Salomon, Vanitas vanitatum, & omnia vanitas. A mesure qu'il se refroidissoit, il sentoit un mal que la chaleur lui avoit rendu insensible, & la fausse gloire cedant à de veritables douleurs, il regrettoit le repos de sa société & la douceur de la vie paisible qu'il avoit quittée. Mais toutes ces reflexions ne servoient de rien, il falloir aller au camp, & il étoit si fatigué du cheval, que je le vis tout prest d'abandonner son bucephale pour marcher à pied à la teste des fantassins.

Je le consolay de la premiere peine, & l'exemptay de la seconde, lui donnant la monture la plus douce qu'il auroit pû souhaiter. Il me remercia mille fois, & fut si sensible à ma courtoisie, qu'oubliant tous les égards de sa profession, il me parla moins en Jesuite reservé qu'en homme libre & sincere. Je luy

Monsieur

La part que je sçay que vous me faite.  
L'honneur de prendre à tous mes interets me fait  
vous escrire L'accident qui m'est arrivé au lieu  
où aban montrer au Lieutenant de la Batterie  
Le lieu où il devoit faire la Batterie par respect  
une moy que de. dans la Cuise un peu  
au delà du genou mes sçavoir favorablement  
quelle chose à venir sans me doubter  
ny les nerfs se guiront adonne mes sçavoir  
ma sœur sçavoir du lit dans qu'on le f.  
jours <sup>ou trois semaines</sup> de vous sçavoir dans les der-  
Madame d'Ancenis sçavoir ne sçavoir afflige. A  
quelle ne mène sçavoir ne sçavoir  
mes faire et à d'arrant grand de difficulté  
de passer les années. Penne sçavoir  
des parties de jours de gaire sur les chemins  
Je vous sçavoir donc Monsieur de la  
autre lettre sçavoir A de Cresve

que je sere toute ma vie avec plus de  
Passion que personne du monde

Monsieur  
Je vous supplie très humblement  
de ne pas aller à  
Lyon si de bonne heure  
Madame de Soissons  
afin quelle La respire  
avec moins d'alarme  
Je suis est ris. Le feu  
de d'arrêter qu'il la

M. de M. de M.

de m'arrêter à vous



---

# 4

"Il montrait en tout un amour pour les formes anciennes et pour que chacun et chaque chose fût en son ordre"  
Saint-Simon, *Collections sur feu monseigneur le Dauphin*

[BARCILON DE MAUVANS (Joseph Scipion)].  
*Critique du nobiliaire de Provence.*  
En français, manuscrit sur papier  
France, Provence (?), XVIII<sup>e</sup> siècle.

Petit in-folio, 661 pp. + [16] ff. non chiffrés, manuscrit sur papier, écriture cursive à l'encre brune foncée, pagination ancienne, un seul copiste, une signature au fol. 10 : « Camille ». Reliure de pleine basane havane, dos à 6 nerfs cloisonné et fleuroné, pièce de titre de cuir rouge et lettres dorées en queue de dos : « LE MON. LAB. VOL. », tranches mouchetées de rouge (reliure avec épidermures, mors fendus ; quelques taches à l'intérieur, sans entraves à la lecture). Dimensions : 200 x 300 mm.

Après critique du Nobiliaire de Provence de l'abbé Robert de Briançon, ce texte manuscrit ne fut jamais imprimé mais de nombreuses copies circulèrent. Il fut l'objet de violentes polémiques tant pour son intransigeance envers de nombreuses familles que pour son aspect anti-judaïque.

Notice détaillée p. 98

Contenant Le premier de la noblesse du pays La diffuance  
des gentilshommes de nom, et dames de sang, et d'origine d'auue les nobles  
de sang des Innobles, et de la noblesse de Robe.

Les observations sur Les usurpateurs de la noblesse que hauts de  
nobiliaire a employés comme vovitables gentilshommes.

Les Moyens Pour éviter Les usurpations, et Le melange dans la  
noblesse pour finir pour toujours les Recherches Contre  
Les vovitables nobles ainlin qu'a uoir, et v'eu d'ail Les usurpateurs  
auue Plusieurs diffuances sur Les diuerses loques de noblesse.

Les notes sur Les familles nobles crintes dont des autres ont pris  
le nom et Les armes.

Le Catalogue des gentilshommes de nom, et dames de sang  
et d'origine.

Celuy de nobles de sang, celluy des Innobles Celluy de nobles  
de Robe Celluy des familles nobles crintes sous par ordre  
alfabetique Excepte Celluy des annobles, et des nobles de  
Robe dont Les plus vniuers sont toujours Les premiers  
Insuper suivant La date de leurs annoblement, et de la  
prouision de leurs Charges

634

D'entre les gentils. Ne traite Jamais d'affaires  
avec les juifs, ne t'allies Jamais d'eux, et ne  
Les reçois pas dans ta compagnie si faire  
tu peux, quoy que baptisés il est ton ennemis  
mortel dans le cœur.

Scaliger.

Raro Judeus aliquis christianus factus  
fuit bonus, semper fuit nequam.  
Les anciens Reglemens des Compagnies de  
Justice, des corps d'universités, des communautés  
Religieuses étoient de ne pas recevoir les re-  
neophites de race Judaïque, ils ne sont jamais  
bons chrétiens, sont nos ennemis mortels, a-  
vantageux, fourbes, perfides, traîtres, vicieux,  
ou généralement plus heureux que nous. Dieu  
ne peut pas oublier son peuple, ainsi qu'un  
bon pere n'oublie Jamais ses enfans quoy que  
de nature, il les a chargés d'opprobres et d'un  
caractere de reprobation qui marque à la  
postérité Leur crime de Deicide, mais

673

Dans La concurrence d'un gentils et d'un  
juif on trouvera toujours Dieu du party de  
celuy, ils scauent se precaloir de ce pen-  
chant, ils s'en aydent en toutes occasions, et  
et par toute sorte de moyens.

On voit Lesprit des Juifs dans La  
Lettre que les juifs d'Espagne  
écrivirent a ceux de Constantinople  
et dans la reponce de Ceux.

Lettre des Juifs d'Espagne.

Honorables Juifs Salut et grace, vous scaurez  
que le Roy d'Espagne par un edit nous veut  
obliger de nous faire chrestiens et pour ce  
sujet on veut nous oster nos biens et nos vies,  
on detruit nos Sinagogues, on nous fait  
d'autres vexations qui nous tiennent dans la  
confusion et dans l'incertitude de ce que nous  
avons a faire Sur ce sujet nous vous supplions  
par la loy de moyses de nous ayder En cette r-  
encontre, signé Chamorra prince juif d'Espagne.

# Catalogue

643

Des familles des nouveaux  
Chrétiens de race Hébraïque  
Et Judaïque qui furent cotisés  
en prouence Lors de l'imposition  
que le Roy Louis XII. fit sur  
eux par sa declaration du 23.<sup>e</sup>  
x. bre. 1512. cy dessous Inserée.

L'an 1512. le 23.<sup>e</sup> x. bre. Louis XII. Roy de  
France se trouuant en necessité et ayant besoin  
d'argent pour suruenir aux frais de la guerre  
et autres grandes affaires touchant au royaume,  
fit l'imposition de 3000.<sup>l.</sup> sur les nouveaux  
chrétiens descendus de lignee et voyage racme  
hébraïque et judaïque, leurs assignant la  
soudite somme en deux payes, scavoir la  
moitié le mois de may prochain, l'autre le  
mois d'auant, sans qu'à la soudite somme de 3000.<sup>l.</sup> y fusse  
compris les frais et despens. outre et par dessus  
comme dit est, seront payés par les surdits

preuve de cette histoire n'y de la véritable origine  
de claud fabri que sa famille cache, pour avoir  
recours a une origine chimérique, elle demeure dans  
l'obscurité de la bourgeoisie du lieu de la fardier.

## Farges.

Noble de Race.

La famille de farges a la noblesse de l'office de  
Secrétaire de charles D'anjou dernier Comte de  
provence, exercé par Jean de farges Legataire de  
ce prince pour services a luy rendus par son  
Testament de l'an 1481. Jean de farges son fils  
acquit la terre de malignon, de Seillans, de  
et d'auriac, ses descendans ont esté gouverneurs de  
charges de maistres racionaux et conseillers au  
Comptes. Claude de farges a esté Capitaine  
de galere, ils ont fait de belles alliances, Jean  
augustin de farges d'aujourd'hui en est issu.  
il porte pour armes de gueules a un lion d'argent.  
L'auteur du nobiliaire est allé luy chercher une  
plus ancienne origine en gascoque sans rapporter  
aucuns titres de cette genealogie n'y de la preuve.

"Grace au bon Roy, qui regne en France  
Nous allons voir la poule au pot !  
Cette poule, c'est la Finance,  
Qui plumera le bon Turgot.  
Pour cuire cette chair maudite,  
Il fait la Greve pour marmite  
Et l'abbé Terray pour fagot."  
(Epigramme, p. 118 du présent recueil)

[TURGOT (Anne Robert Jacques)].  
*Pièces méchantes et curieuses*  
En français, manuscrit sur papier  
France, vers 1781 ou peu après.

5 ff. + 146 pp., précédées de 3 ff. de gardes, suivies d'un feuillet de garde, écriture cursive à l'encre brune foncée, texte inscrit dans un encadrement tracé à l'encre, reliure de demi-cuir de Russie rouge, dos lisse avec ornements dorés, plats couverts de papier marbré caillouté. Dimensions : 152 x 223 mm.

Ensemble de textes réputés « méchants et curieux » dirigés contre les réformes économiques envisagées par Turgot comme une nécessité à la veille de la Révolution. Attaqué de toute part, il ne put mener à bien sa politique qui pour une large part triomphera après 1789.

Notice détaillée p. 100

Pièces méchantes,  
mais Curieuses

Le Saule & la Ronce.  
Fable.

Le Saule dit un jour à la Ronce rampante:  
Ouy passante pourquoy t'accroches-tu?  
Quel profit, pauvre sotte, en comptes-tu tires?  
Aucun, luy répondit la plante:  
J'en veus que les déchirent.



## Les Mancequins

replongerait Logus avec sa secte dans  
l'obscurité, dont ils n'auraient pu être  
sortis. Les autres soutenaient, qu'il  
renverserait tout, & qu'après avoir tout  
renversé, il resterait seul debout  
au milieu des ruines.

La suite après la solution  
de ce grand problème

attribué à M. Linguet

## Sentiment du Logiste sur cet ouvrage

Le plus grand mérite de cet ouvrage  
est le sarcasme. Il est fait par là, pour  
plaire à la malignité humaine. Mais  
l'auteur est blâmable, & même, selon  
moi, punissable, d'avoir osé tourner

en

## Les Mannequins

en ridicule des choses augustes, & jus-  
tament révérees par l'Nation. Telles  
quela personne du Roy, Page 28. Le  
Lit de Justice, Page 36. & Suis autres,  
Leu Ministres, &c &c &c

Les Remarques, les Observations,  
& le Discours prêtés au Public sont  
remplis de peus sés fausses.

D'ailleurs, quelle conséquence  
solide tire de cet ouvrage? Otez  
en l'esprit de Causticité,

Sunt verba & Voces, proterea  
que nihil.

Voyez page 1. & 2. De la Préface  
& 50. &c. L'Inquiet n'est qu'un méchant.

M. Lurot était un homme respectable,  
qui ne voulait que le bien public, mais qui ne fut  
jamais heureux dans le choix de Moyens. &c

(20) Alors tout le monde à la fois finit le régiment, qui l'on attribuait la mort de Prince.

## Les Philippiques

11. Voir comme le sang du coupable  
N'imprime plus aucun respect. (20)  
Comme ta Coue inconsolable  
Sémit d'horreur à son aspect.  
Son ame, tremblante & confuse,  
Craint déjà qu'on ne luy refuse  
L'usage de feu & de eau;  
Ou qu'une cruelle Euménide  
N'arme contre ses parricide  
Ses couleurs & ses flambeaux.

(21) C'est l'Angleterre. On y a vu la mort de Louis 16. jour pour jour: & même on y fit des gageures.

(22) Anacarsis Turc, qui ne monteroit sur le trône, que par un assassinat.

(23) Le régiment de la marine, fit investir le Palais par les régiments de gendarmerie, & le rendit à S. M. Le Roi fit de la clare légion.

12. Enfin le jour fatal arrive,  
Et qu'Albion l'avait prédit. (21)  
Soit de sa sur la sombre rive:  
Son ennemi s'en applaudit;  
Et prenant les moeurs de Byzance,  
Comme s'il avait pris naissance  
De Selimus & de Bajazet, (22)  
Il croit par l'effroy, qu'il inspire  
Avec le rênes de l'empire (23)  
Saisir le pris d'un forfait.

**Les Philippiques**

13. De Tyran le plus sanguinaire  
 Montre d'abord quelques vertus.  
 Tel furent Néron & Tibère;  
 Tel fut le frère de Titus.  
 Le bruit d'un passé de dissipé;  
 Déjà l'on transporte à Philippe  
 Tous les noms donnés à Trajan.  
 Il suit les anciens exemples<sup>(24)</sup>  
 De rois, qui défendaient nos temples<sup>(25)</sup>  
 De attentats du Vatican.

14. Et toy Cabale insociable<sup>(26)</sup>  
 Sous le nom de Société.  
 De ton pouvoir insatiable  
 Veux détruire l'impie.  
 Veux sortir de tes mains profanes,  
 De l'exil, ou tu les condamnes,  
 Et de feru, ou tu les retiens,  
 Ces grands cœurs, les esprits sublimes,  
 Qui n'ont jamais fait d'autres crimes,  
 Que d'avoir combattu les tiens.

(24) Le Regent de  
 monta Contraires  
 à la Constitution &  
 établit un Conseil de  
 Conscience, à la tête du  
 quel il mit le Cardinal  
 de Noailles

(25) Philippe héhé  
 résista au Pape, &  
 fut le protecteur de  
 la liberté de l'Eglise  
 Gallicane.

(26) Les Jésuites  
 résistèrent à la Révolution  
 tenaient prisonnier à  
 la Bastille, ou exilaient  
 aux extrémités du  
 Royaume quantité de  
 personnes de mérite,  
 tels que le Citoyen  
 Hubert, Dragelogné,  
 &c.

## Les Philippiques

7. Duc, en que le desir de te rendre  
 N'est pas encor assoupi,  
 Non pas ! hâte-toy de te rendre  
 Dans ce nouveau Mississippi.  
 Pour ta poudre, Clinquaillerie,  
 Tes savons, tes épicerie  
 Trouver de plus sûr magasin ?  
 Là ni Venise, ni son tonnerre  
 Ne pourront, comme sur la terre,  
 Te dépouiller de tes larcins.

8. Prince, rends ton regne célèbre  
 Sur le rivage souterrain.  
 Sans craindre que la Seine, ou l'Ebre  
 Regrettent un tel souverain :  
 Contentés que leur deux Monarchies  
 Soient heureusement affranchies  
 De tes exécrables projets.  
 On te verra, sans jalousie,  
 Par les loix de ta frénésie  
 Gouverner tes nouveaux Sujets.

Quatrain mis au bas du  
Portrait de L'authen gravé à Amsterdam

Ma plume à combattre les crimes  
A témoigné si peu d'effroy,  
Que, peut être, mon jeune Roy  
Nedoit-il le jour qu'à mes rimes.

Cette piece devient très rare,  
& le héros, malgré toutes les horreurs  
De cette satire, n'en est pas moins  
regardé comme un très grand  
Prince; Quoy qu'on ne puisse  
discussenir, qu'il n'ait payé un  
fort tribut à la faiblesse de  
l'humaine nature.

1781

Le mot de peut être est ici très bien placé. Car si le Régent avoit eu vraiment l'idée  
de faire voir son pupille, le duc de Bourgogne & le duc de Bretagne, Charrel ne l'eussent pas  
empêché. D'autres croient bien plus sûrement, qu'on les a guère Régent au fait.  
horrible de l'opinion. Il a été dit dans le discours par un homme  
de son fils. Le mot d'honneur en paraît fort, mais ne s'abandonne pas à un grand honneur.

Il demeura pour Constant qui de sa Dural Commandant de la Gue, Beauport  
& prit de l'usage de Roquemont fut ordonné Régent d'Espagne de la grande Chancellerie  
qu'il n'avoit une surprise, il tua d'un coup de pistolet dans la rue du bout du monde le duc de  
Paris le Comte de la Marine. Il ne fut pas moins récompensé de la croix de St Louis

---

# 6

"Pour lors le Médecin condamne les sophismes ;  
Sur l'observation il fait ses Aphorismes.  
Il découvre du sang le véritable cours,  
Il est intelligible, il polit ses discours. "

Joachim Gagnière, *Les principes de physique*, Avignon, 1773

[HIPPOCRATE]. [GAGNIÈRE, Joachim].  
*Les aphorismes d'Hippocrate avec la traduction en  
vers français par Joachim Gagnière, medecin.*  
En français et en latin, manuscrit sur papier  
France, Dauphiné (Saint-Vallier), daté 1786

161 pp., précédées et suivies de 2 feuillets de garde de papier, complet, écriture cursive à l'encre brune, quelques repentirs, quelques papillons corrigeant le texte ; quelques notes éparses dues à une seconde main, texte latin sur la page de gauche et texte français sur la droite. Reliure de demi-vélin, dos lisse, plats en carton recouverts de papier marbré tourniqué, tranches rouges. Dimensions : 190 x 270 mm.

Adaptation inédite en vers alexandrins des Aphorismes d'Hippocrate par Joachim Gagnière connu pour ses démêlés avec Jean-Jacques Rousseau et la publication d'un ouvrage intitulé *Principes de la physique* (Avignon, 1773). Médecin humaniste, Joachim Gagnière propose ici ses "aphorismes" qui témoignent de son excellence.

Notice détaillée p. 102

## Aphorismes D'Hippocrate.

## Livre premier.

## Aph. I

Que la vie est trop courte pour la médecine?  
Le médecin, Les assistants doivent agir  
pour le malade d'un commun accord.

1. L'art demande du temps; trop courte est notre vie;  
L'occasion qui fuit, nous est comme ravie;  
L'expérience rend le mal plus dangereux;  
Le jugement devient difficile ou douteux.  
C'est peu qu'un Médecin, versé dans sa science,  
S'attire le respect, l'amour, la confiance;  
Il faut que le malade, exact en son récit  
Écoute ses conseils, fasse ce qu'il lui dit  
Qu'il soit docile aux soins d'une garde fidèle:  
Tout doit à sa santé concourir avec zèle.

## Aph. II.

Dévaluations Spontanées de l'attention  
qu'il convient d'avoir au pays, au temps,  
à l'âge & à la maladie.

2. Que le ventre trop plein ait des déjections?  
Que l'estomac s'excite à des vomitions?  
Ou soit que les vaisseaux fournissent l'écoulement  
Du sang ou des humeurs qui coulent d'abondance?  
Nous en trouvons-nous bien? n'arrêtons pas leurs cours:  
Ce flux, comme un bienfait, est utile à nos jours.  
Mais lorsqu'avec douleur notre corps le supporte;  
Notre vigueur devient languissante & moins forte.  
C'est à nous d'observer, si cet écoulement  
Nous procure du mal ou du soulagement.  
Le temps & le climat, l'âge & la maladie  
Décident s'il convient ou s'il nuit à la vie.



Aphorismi Hippocratis  
Liber primus.

## Aph. I.

I. Vita brevis, ars longa, occasio celeris, experimentum periculosum, iudicium difficile. oportet autem non modo se ipsum exhibere, quo docent facientem, sed etiam aegrum & praesentes & quae externa sunt.

## Aph. II.

2. In perturbationibus aevi & vomitibus sponte contingentibus, si quidem qualia purgari oportet, purgetur, confert, & leviter ferunt: Sin minus, vice versa sic & vasorum, evacuatio, si quidem talis fuit, qualis fieri debet, confert & bene ferunt, sin minus, vice versa. inspicere itaque oportet regionem & aetatem & morbos, in quibus convenit, aut non.

## Aphorismes D'Hippocrate.

## Livre premier.

## Aph. I

Que la vie est trop courte pour la médecine?  
Le médecin, les assistants doivent agir  
pour le malade d'un commun accord.

1. L'art demande du temps; trop courte est notre vie;  
L'occasion qui fuit, nous est comme ravie;  
L'expérience rend le mal plus dangereux;  
Le jugement devient difficile ou douteux.  
C'est peu qu'un Médecin, versé dans sa science,  
S'attire le respect, l'amour, la confiance;  
Il faut que le malade, exact en son récit  
Écoute ses conseils, fasse le qu'il lui dit  
Qu'il soit docile aux soins d'une garde fidèle:  
Tout doit à sa santé concourir avec zèle.

## Aph. II.

Désévaluations spontanées de l'attention  
qu'il convient d'avoir au pays, au temps,  
à l'âge & à la maladie.

2. Que le ventre trop plein ait des déjections?  
Que l'estomac s'excite à des vomitions?  
Ou soit que les vaisseaux fournissent l'abondance  
Du sang ou des humeurs qui coulent d'abondance?  
Nous en trouvons-nous bien? n'arrêtons pas leurs cours:  
Ce flux, comme un bienfait, est utile à nos jours.  
Mais lorsqu'avec douleur notre corps le supporte;  
Notre vigueur devient languissante & moins forte.  
C'est à nous d'observer, si cet écoulement  
Nous procure du mal ou du soulagement.  
Le temps & le climat, l'âge & la maladie  
Décident s'il convient ou s'il nuit à la vie.

248. Quoscunque in utero gerentes a febris Corripiantur, & vehementer attenuantur absque manifesta occasione, difficulter, & periculose pariunt, aut abortientes periclitantur.

## Aph. LVI.

249. Si fluxui muliebri Convulsio, & animi deliquium Superveniat, malam.

## Aph. LVII.

250. Mensibus copiosioribus prodeuntibus morbi contingunt, & non prodeantibus, ab utero fiunt morbi.

## Aph. LVIII.

251. Recto intestino inflammata, & utero inflammata, & renibus Suppuratis, urinae Stilitidiam Supervenit. hepatis autem inflammata Singultus Supervenit.

## Aph. LIX.

252. Mulier Si in Ventre non Concipiat, velis autem Scire an Conceptura sit, Vestibus Circum tectum Subter Suffito, & Si quidem procedere tibi videatur odor per Corpus ad nares, & ad os, Scito, hanc non propter se ipsam infelundam esse.

## Signes d'un accouchement laborieux.

248. Une femme, en son sein, porte-t-elle un fœtus ?  
Si tous ses membres sont par la fièvre abattus,  
Si la maigreur lui vient sans cause manifeste,  
Elle a l'accouchement difficile & funeste.  
Ainsi quand elle avorte en un accès fiévreux,  
Extenuée, elle offre un état dange-reux.

Aph. LVI.

De la convulsion & défaillance  
qui survient aux menstrues.

249. Dans le flux menstruel, que la femme dépense ;  
c'est un mal, s'il lui vient & spasme & défaillance.

Aph. LVII.

De l'abondance & de la suppression  
des menstrues.

250. Si trop abondamment les mois prennent leurs cours ;  
La femme peut s'attendre à de malheureux jours.  
Mais ses mois ressent-ils ? elle a quelque autre vice  
caché dedans le corps ou dedans la matrice.

Aph. LVIII.

De l'inflammation de l'intestin droit, de la  
matrice, des reins, ~~du~~ <sup>de la</sup> ~~strangurie,~~  
~~du hoquet qui vient de foie enflammé~~

251. L'intestin droit a-t-il une inflammation ?  
Les reins sont-ils rongés par l'ulcération ?  
L'uterus souffre-t-il des feux impitoyables ?  
L'urine, en s'élevant, fait des maux effroyables.  
Le sang s'engorge-t-il dans le foie embrasé ?  
Du hoquet qui survient, tout le corps est brisé.

Aph. LIX.

Manière de connoître qu'une  
femme deviendra enceinte.

252. Si la femme ne prend le fruit d'un amour tendre ;  
Desirez-vous savoir, s'il se peut qu'elle engendre ?  
L'ayant enveloppée avec des vêtements  
+ Soufflez-lui par dessous quelques corps tous fumants ? <sup>fumigations d'ail</sup>  
Si l'odeur passe au nez, qu'à la bouche elle abonde,  
Sachez qu'elle n'est pas elle-même inféconde.

1. Aph. 223.

3. Aph. 66.

2. Aph. 196... 197. 4. cet aphorisme fait voir que les médecins du temps d'Hippocrate ne  
connoissoient pas l'anatomie de la matrice. le corps de la femme est si poreux et si poreux  
après la menstruation que l'ail et le vinaigre peuvent y passer.

253. Si mulieri in utero gerenti purgationes prodeant, fatum suum esse impossibile.

254. Si mulieri purgationes non prodeant, neque horrore, neque febre superveniente; sibi autem fastidia ipsi accidant, hunc in utero gelere putato.

255. Quae frigidos ac densos uteros habent, non concipiunt. & quae praehumidos habent uteros, non concipiunt: obtingitur enim ipsis genitura. & siccas magis, & adurentes; abimenti enim inopia semen corrumpitur. quae vero ex utrisque temperamentum habent moderatum, haec ipsa proficere sunt.

256. Similiter autem etiam in masculis, aut etiam propter corporis raritatem spiritus extra fertur, ut semen non demittat; aut propter densitatem humidum non pervadit foras; aut propter frigiditatem non incalcescit, ut ad hunc locum congregetur; aut propter caliditatem hoc idem contingit.

257. Lac dare capite doctibus, malum. malum vero etiam febricitantibus, & quibus hypochondria elevata sunt murmurantia, & sibilantia. malum autem & quibus dejectiones biliosae, & qui in acutis sunt febribus. & quibus copiosi sanguinis facti est egestio. convenit vero tabidis non admodum valde febricitantibus lac dare & in febribus longis & languidis, nulla ex supra dictis signis presente: & praeter rationem quidem extenuatis.

Des menstrues pendant la grossesse.

253. Si la femme a ses mois, un fœtus dans le sein;  
Son fœtus peu nourri devient faible & malsain.

Aph. LXI.

Signe de la grossesse.

254. Si les mois sur le champ cessent dans une femme;  
Si la fièvre, le froid ne troublent point son ame;  
Lui vient-il quelque envie & de hauts courans?  
Pensez que dans son sein elle porte un fœtus.

Aph. LXII.

De la stérilité & de la  
fécondité de la femme.

255. Que l'utérus soit froid? ou qu'il soit trop humide?  
La semence s'y perd comme en un champ aride.  
L'utérus est-il sec? a-t-il trop de chaleur?  
Son suc se gâte & nuit au germe producteur.  
Si le tempérament par chacun se modere;  
Toute femme conçoit & devient prolifere.

Aph. LXIII.

De la stérilité de l'homme.

256. Le chaud, le froid, le sec & trop d'humidité  
Rendent l'homme sujet à la stérilité.

Aph. LXIV.

Du lait qui nuit & qui convient  
à certaines maladies.

257. Le lait ne convient pas dans les douleurs de tête;  
Il nuit à ces maux que la fièvre maltraite,  
Au ventre plein d'humour, aux gens siticuloux,  
A ceux qui font de bile, à ceux qui sont fievreux,  
A la perte de sang qui rend faibles les hommes.  
Mais le lait est salutaire à nous-même qui sommes  
Attaqués de phthisie ou d'un mal de langueur,  
Ou d'un vice caché qui nous flétrit le cœur.

1. Aph. 224.

2. Aph. 127.

3. Vous lirez, mon fils, le liv. 22<sup>e</sup> de ma Physique qui traite des  
tempéraments.

4. Aph. 40... 138 [5. Aph. 85.

## A Mon Fils.

Ayant eu quelques légers accès de goutte, je demeurai deux ans sans en ressentir, mais j'en pris un le 7<sup>e</sup> janvier 1786 qui me dura tout l'hiver; & je fus obligé de garder la chambre jusqu'au mois de may, quand je me crus assés fort pour sortir; mes pieds souffraient me refuser leur service; ils étoient si sensibles, que je souffris en marchant. j'étois encor cruellement fatigué par la toue; l'abondance des crachats me maigrissoit & m'épuisoit. forcé de tenir la maison, je m'occupai à rendre en vers français les Aphorismes d'Hippocrate. ainsi je remplissois mon temps & je dissipois les ennuis d'une vie sédentaire; par-là, mes douleurs me paroissoient plus douces; l'état de moi-même ramenait le calme à mes sens déchirés, & mes forces abattues renaissent sans m'en appercevoir.

il n'est point d'ouvrages anciens si vulgairement connus que les Aphorismes d'Hippocrate. les découvertes modernes ont concouru à confirmer leur réputation & à augmenter la confiance que les médecins avoient en eux. les Aphorismes sont des sentences courtes, solides, & absolues, sans avoir rapport à ce qui précède ni à ce qui suit. quelques unes de ces sentences sont obscures, fausses. dans les diverses interprétations qu'ont souffertes les premières, j'ai suivi les commentateurs qui m'ont paru les rendre plus claires & plus intelligibles. pour ce qui est des fausses ou douteuses; tous les médecins depuis Hippocrate jusqu'à nos jours n'ont rien dit de mieux pour éclaircir nos doutes ou dissiper nos erreurs. par exemple les Aphorismes qui concernent la connoissance d'un garçon ou d'une fille dans une femme grosse. nous n'avons pas encor des signes certains pour en faire la distinction. il semble que ce génie ait posé les bornes de l'art. semblable à un géographe qui arrange distinctement tous les pays de la terre sur une carte, notre vieillard a réduit en sentences générales ou particulières toutes les opérations de la nature. ses Aphorismes n'admettent point d'hypothèses. ce ne sont que des expériences & des observations médicales ou de lui ou des autres. par leur brièveté, ils soulagent la mémoire; & par la vérité qu'ils renferment, ils deviennent d'un grand secours pour le pronostic des maladies.

Voilà, mon Fils, le modèle que je vous propose. comme vous n'êtes que dans vos trois ans, il n'y a pas d'apparence que je vous dirige dans cette carrière. si par la suite vous vous décidez à embrasser ma profession; je n'ai rien de mieux

à vous conseiller que de vous rendre familiers les Aphorismes d'Hippocrate. Commencez à les graver dans votre mémoire dès l'âge de quinze à seize ans? vous prendrez insensiblement un esprit Aphoristique, dont vous vous servirez bon gré quand vous vous proposerez de guerir les maux <sup>de</sup> nombre qui affligent l'humanité. ne vous flatterez pas de réussir sans les savoir; & vous devez les regarder comme les premiers éléments de la médecine pratique. vous connaîtrez vos progrès à mesure que vous en ferez d'après vos propres observations non seulement sur les maladies mais à l'exemple d'Hippocrate sur les saisons, sur les intempéries, sur les âges, sur les constitutions, sur les éléments, sur l'action des remèdes. ne quittez donc jamais le lit de vos malades? tenez un compte exact de leurs symptômes? écrivez-les fidèlement? & après avoir suivi la même maladie sur plusieurs malades, dans des âges divers, & pendant des saisons différentes, vous rédigerez vos observations en Aphorismes. vous devez avoir une profonde connoissance de l'anatomie, & vous distinguerez avec une attention particulière l'action des remèdes sur le corps humain. éloignez soigneusement votre esprit des systèmes? ils sont l'écueil de notre art. n'allez pas vous consumer ni perdre votre temps à la Physique, à la Chymie, à l'histoire naturelle &c. si votre goût vous entraîne, glissez légèrement sur toutes ces sciences. la vie est trop courte pour approfondir de si grandes matières. ainsi, mon cher fils, sachez vous réduire? ne vous préoccupez que des observations faites sur les maladies; & ne lisez d'autres livres que ceux qui traitent de la Médecine pratique. c'est la seule route & la plus sûre que vous ayez à prendre pour exercer avec gloire la Médecine & la porter au faite de la perfection. l'en est assés. le peu de paroles, si vous avez la vaillance de faire le bien, doit vous suffire. mais, mon fils, montrez dans la manière d'exercer la Médecine, l'âme sensible, le cœur bienfaisant? en cela ne trompez pas un père qui vous aime avec tendresse & qui met sa consolation à penser qu'il contribue à votre bonheur & à votre félicité. eh moi, je serai bien récompensé de mes peines, si cette traduction que j'ai faite pour vous, me rappelle sans cesse dans votre souvenir.



"On devient bibliophile sur le champ de bataille,  
au feu des achats, au contact journalier  
des bibliophiles, des libraires et des livres."

Henri Beraldi, 1897

[PHYSIONOTRACE]. [QUENEDEY (Edme)].  
[CHRÉTIEN (Gilles-Louis)].

Portrait du dauphin enfant, fils de Louis XVI  
France, Paris, vers 1788-1789 (avant 1789 car  
cette date signe la fin de l'association Quenedey-  
Chrétien)

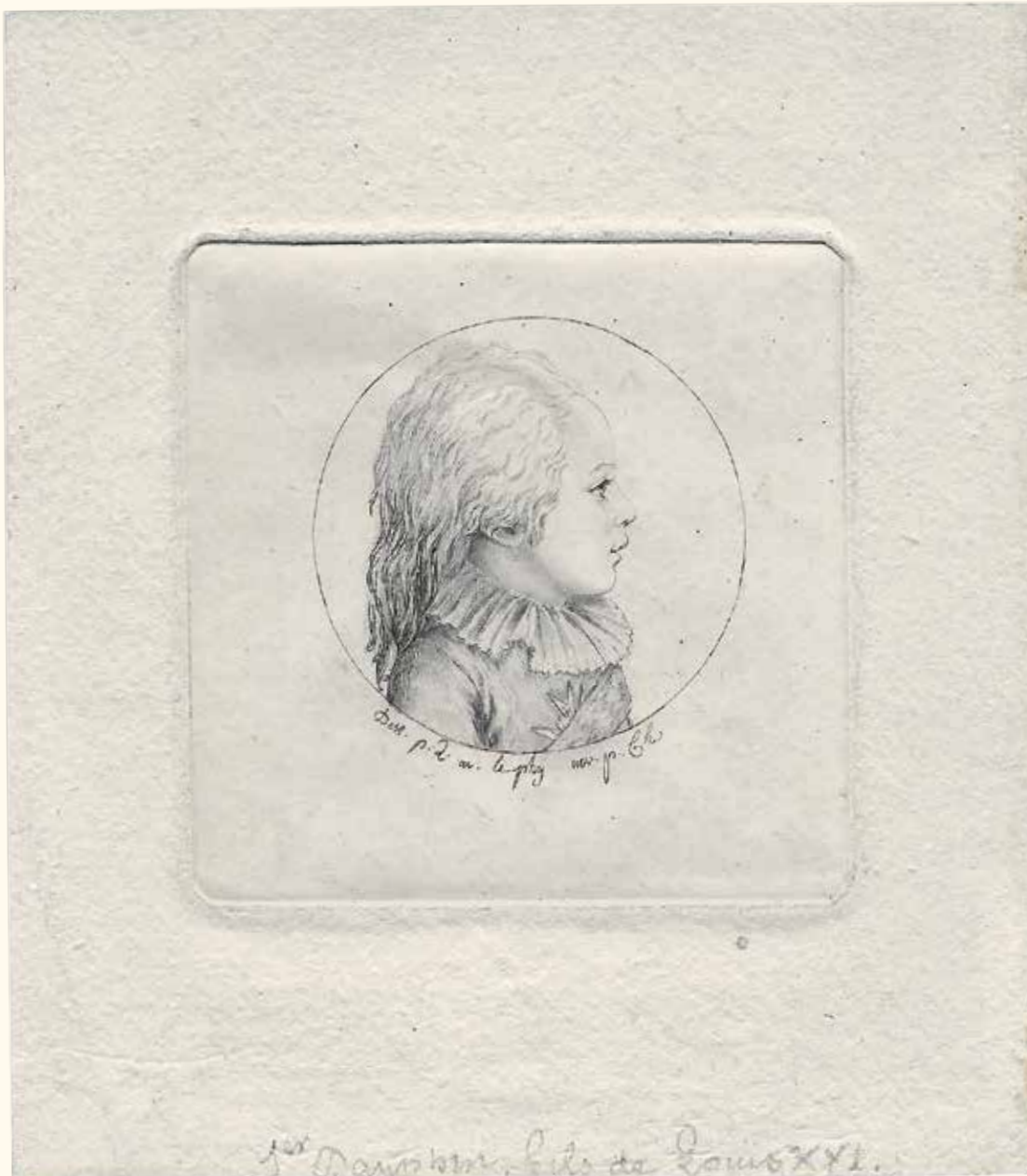
Légende : Dess[iné] p[ar] Q[uenedey] av[ec] le  
phy[sionotrace] inv[enté] p[ar] Ch[rétien]

Cachet au dos, coin droit inférieur : Collection  
Henri Beraldi

Dimensions du carton : 123 x 138 mm ; dimensions  
du physionotrace : 78 x 78 mm

Rarissime exemplaire de ce physionotrace. Ayant  
appartenu au bibliophile et historien de la gravure  
Henri Beraldi, il manque à la plupart des collections.  
Certainement le plus désirable et le plus émouvant  
portrait du dauphin réalisé quelque temps avant sa  
mort.

Notice détaillée p. 104



---

# 8.

"Montferrand, vous vous êtes immortalisé!  
Montferrand, vous avez immortalisé votre nom ! "  
Tsar Alexandre I<sup>er</sup> lors de l'inauguration  
de la Colonne Alexandrine à St-Peterbourg.

**RICARD DIT DE MONTFERRAND (Auguste)  
(1786-1858).**

*Collection de tombeaux, sarcophages, pierres  
tombales, urnes, funéraires, caveaux, obélisques,  
pyramides, colonnes, exécutées par Schwind marbrier  
– sculpteur du cimetière de l'ouest*

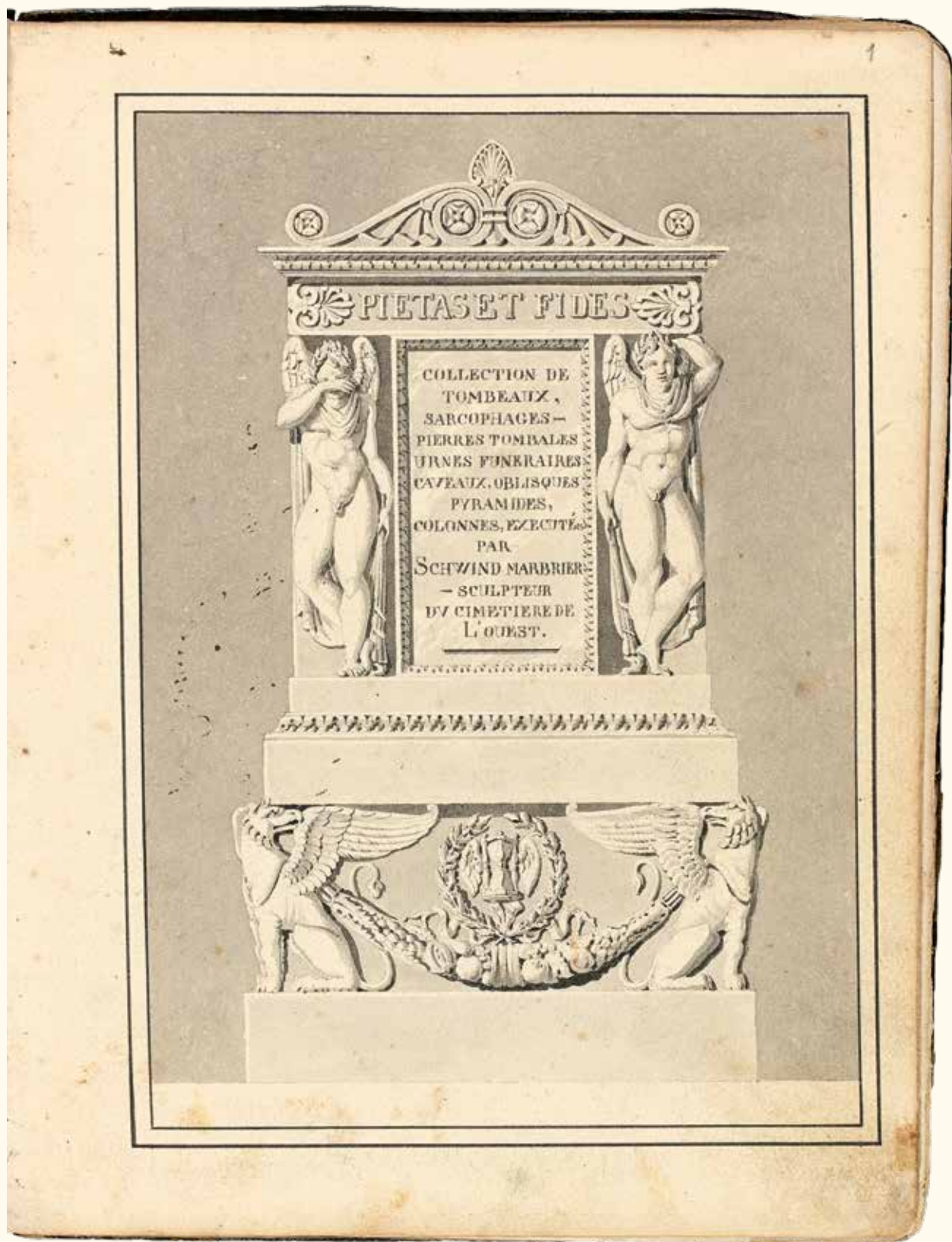
Dessins aquarellés sur papier

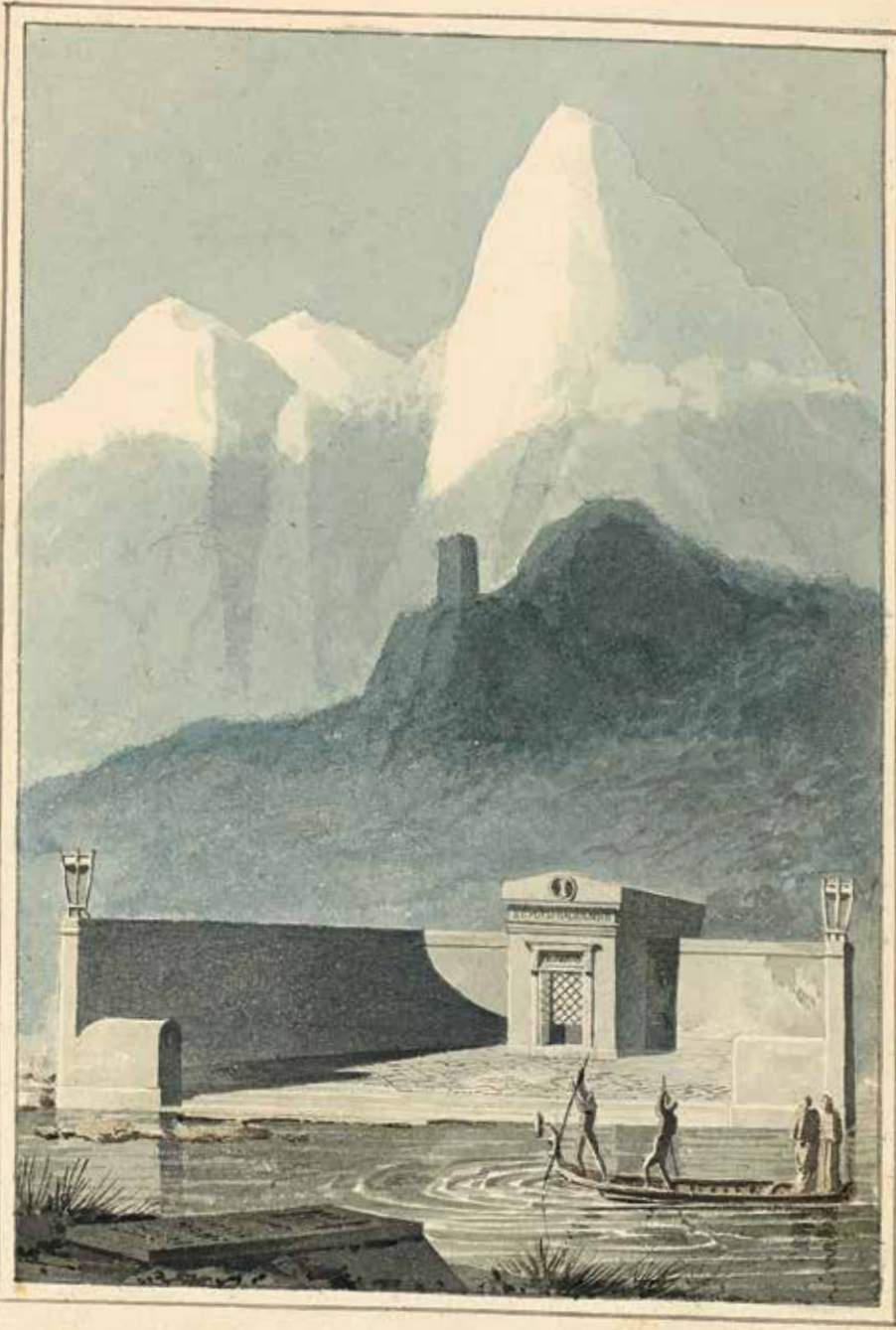
S.l.n.d. (sans doute Paris, premier quart du XIX<sup>e</sup>  
siècle).

Petit in-4, garde + 28 dessins aquarellés  
interfoliés de papier blanc (no. 12 non relié) +  
7 calques (nos. 1-7) + 15 ff. blancs + 1 calque  
(no. 8) + 32 ff. blancs; titre à l'encre et au  
lavis; filet à l'encre brune en encadrement des  
dessins; monogramme AM se trouve dans les  
dessins no. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 16, 19, 20, 21,  
23, 24, 26 (avec signature au long « Auguste  
de Montferrand », no. 27, 28); monogramme  
LV (non identifié) au dessin no. 12 (dessin  
non relié); des chiffres au crayon (en francs ?  
mesures ?) se trouvent à divers endroits sur les  
monuments, correspondant aux différents coûts  
(?); une note sur le feuillet qui suit le calque no.  
4 : « 400 f. sans couronne ». Reliure de cuir de  
Russie vert foncé, dos lisse, trace de fermoirs  
(manquants), soufflets contenant des notes  
et papiers divers (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle dont notes  
biographiques et liste des dessins contenus  
dans le recueil). (Reliure un peu frottée, coins  
émoussés). Dimensions : 198 x 149 mm.

Ricard de Montferrand, architecte exilé en  
Russie, à qui l'on doit la cathédrale Saint-Isaac  
de Saint Petersburg, propose ici, véritable  
exercice de style, ces ultimes demeures dans des  
paysages et décors poético-fantasmagoriques.

Notice détaillée p. 105









CY.  
ELL.  
ALEXANDRE  
ANCIEN  
MORT  
LE  
13 DE 1815



DE  
LE  
1815



LE  
1815

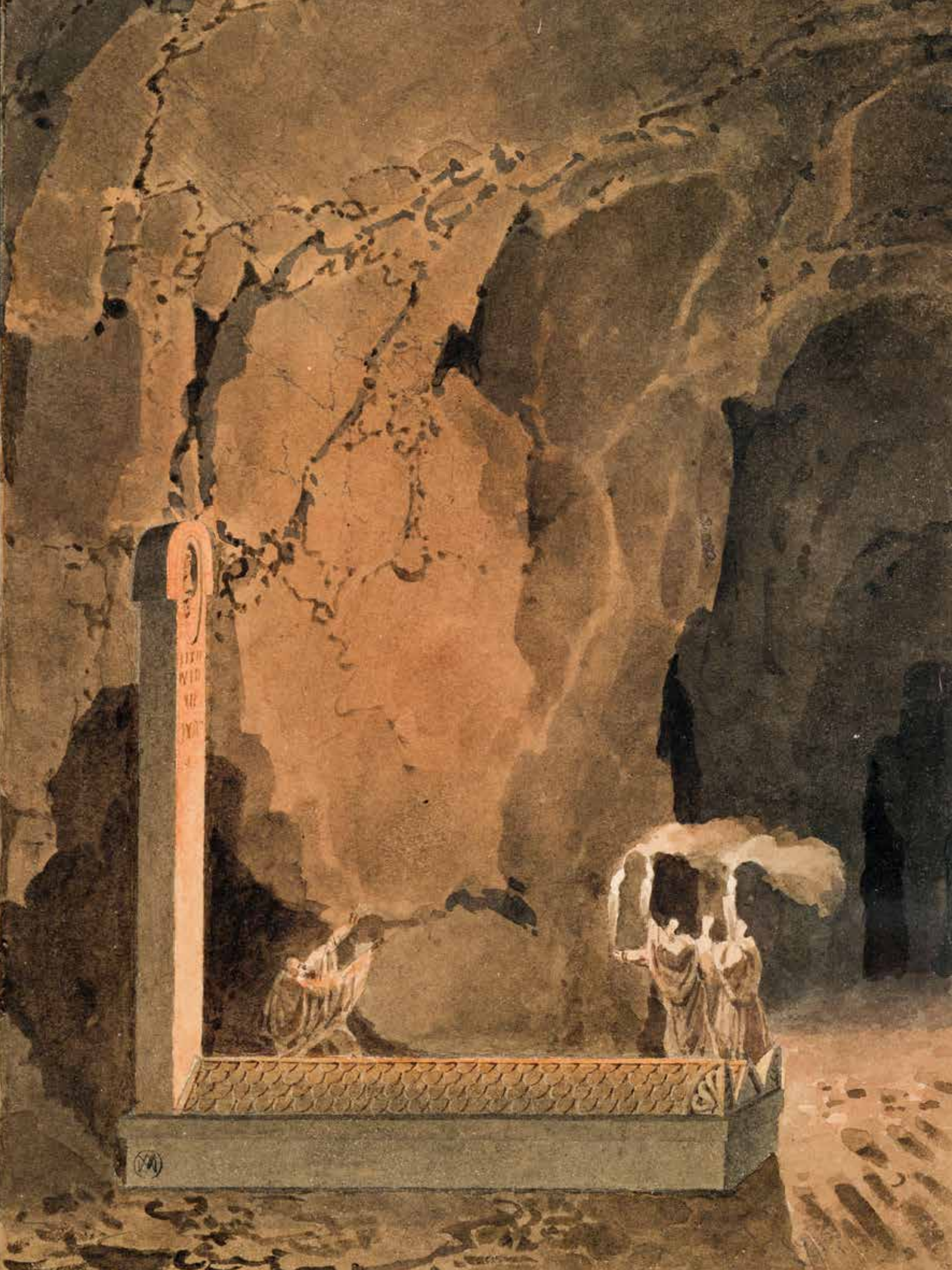


LE  
1815



LE  
1815







---

9.

"Aujourd'hui il a fait un temps infernal, des bourrasques de neige,  
puis du soleil, du brouillard, et du temps noir et net,  
c'était magnifique, mais par trop changeant.

Il est si difficile de ne pas se laisser aller  
à transformer sa toile et ce n'est pas plus tôt commencé que crac !  
c'est autre chose et souvent je regrette.

Enfin, il n'y a pas à dire, il faut vaincre et n'aurais-je que  
quelques toiles à mon goût, cinq ou six, je serais satisfait."

Lettre de Claude Monet à Alice Monet,  
Londres, 17 février 1901

[PHOTOGRAPHIE D'ART]. [PROCÉDÉ DRUET].  
MONET (Claude). *Vues de la Tamise à Londres.*  
1900 à 1904.

Album de vues d'après les peintures de Monet,  
tirages photographiques  
Procédé Druet, s.d. [vers 1904]

38 vues montées sur onglets, précédées et suivies  
d'un carton avec la mention « Procédé E. Druet /  
114 Fg. St-Honoré / Paris (VIII) ». Reliure de demi-  
chagrin à coins violine, dos à 5 nerfs, filets dorés dans  
les entre-nerfs, titres dorés « Vues de la Tamise » et  
« Claude Monet », plats recouverts de percaline  
verte, tranches gaufrées (sans dorure). Epidermures,  
coiffes émoussées. Dimensions : 600 x 440 mm.

Cet album, intitulé *Vues de la Tamise à Londres*,  
reproduit les 37 tableaux exposés par Durand-  
Ruel en 1904. Il est cité dans la bibliographie de  
l'ouvrage de Gustave Geffroy, *Claude Monet. Sa  
vie, son temps, son oeuvre* (Paris, 1924). La sixième  
photographie du recueil Druet, qui en comporte 38,  
représente le Parlement et manque au catalogue  
raisonné de Wildenstein (1996).

Notice détaillée p. 106

PROCÉDÉ E. DRUET

114 F. S. HONORÉ

PARIS (viii)









"Moi, mon colon, celle que j'préfère,  
C'est la guerr' de quatorz'-dix-huit !"

Georges Brassens

[TSINGTAO (Shandong)]. [PHOTOGRAPHIES].  
[KURUME (Camp)].

Album traditionnel japonais avec couverture en laque contenant des photographies réunies par un prisonnier allemand interné au Japon.

Chine, Tsingtao et Japon, Camp de Kurume, 1915-1920

350 photographies de différents formats contre - collées sur 30 cartons montés sur onglets. Album avec couverture en laque à décor représentant un paysage avec maisons et oiseaux. Dimensions : 270 x 370 mm.

Album concernant un épisode peu connu de la Guerre 1914-1918 : l'internement à la demande des Anglais de prisonniers allemands au Japon suite à leur reddition à Tsingtao en Chine.

Notice détaillée p. 108

Wir wollen es niemals  
vergessen!





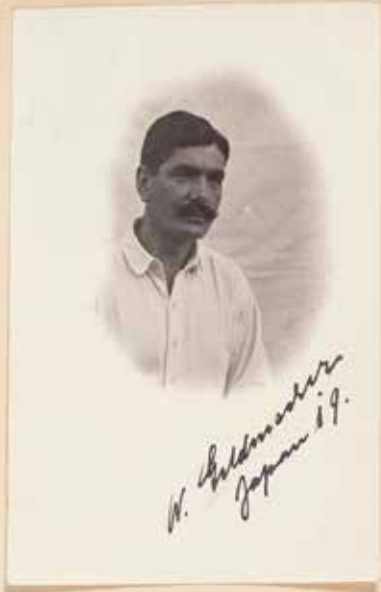












W. Eldon Miller  
Japan 19.



---

Arbe, base arrière d'une "nouvelle croisade"  
ou l'éternelle utopie...

[D'ANNUNZIO (Gabriele) (1863-1938)].  
[ARBE (Dalmatie)]. *Carnaro l[is]ola Arbe* [Plan de  
l'île d'Arbe et du golfe de Carnaro].  
Huile sur toile, signée dans le coin droit inférieur  
: « C. Pasciuti. Roma »  
Restaurée et tendue sur un châssis moderne  
Dimensions : 865 x 1125 mm.

Peint dans le goût des toiles de la Renaissance,  
ce tableau a vraisemblablement été exécuté vers  
1920 à la gloire des « croisés » qui occupèrent l'île  
d'Arbe à l'initiative de Gabriele d'Annunzio.

Notice détaillée p. 109





---

# 12.

## Louis Grossard, architecte polyvalent

**[ARCHITECTURE]. GROSSARD (Louis).**  
Porte-folio de plans, coupes, élévations des chantiers et projets de Louis Grossard, architecte (Paris, XVI<sup>e</sup> arr.)  
Légendes en français, plans et dessins sur papier France, Bellevue, et Paris, dates fournies dans les plans 1908-1939.

Format in-plano oblong, 86 feuillets (parfois plusieurs dessins et projets sur un même feuillet), projets, élévations, plans et vues (62 plans, élévations ou dessins sur papier, papier cartonné ou carton rigide, parfois en diazographie (« bleus d'architecture »); 24 plans, élévations ou dessins sur papier calque). Projets montés sur onglets, conservés dans un registre relié à coins, dos et coins de toile rouge, plats recouverts de papier marbré, attaches de tissu. Dimensions : 530 x 730 mm.

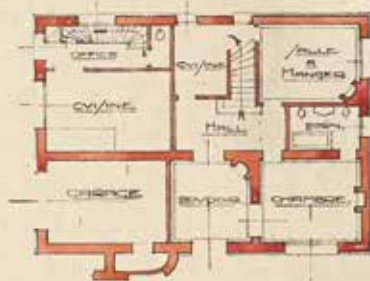
Recueil représentatif du savoir-faire d'un architecte dont les réalisations s'inscrivent dans la modernité des années 1920-1930.

Notice détaillée p. 110

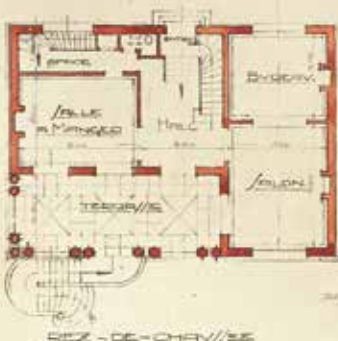


FRONTÈRE PRINCIPALE

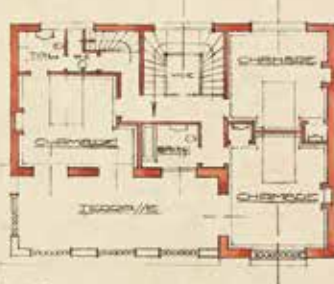
Propriété  
de Madame  
Hodler  
à St Germain en Laye.



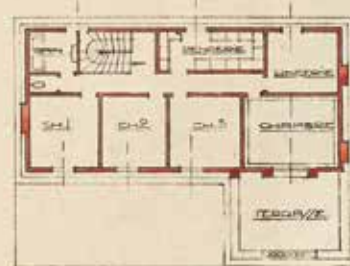
REZ-DE-CHAUSSEE  
DE QUIN FELD.



REZ-DE-CHAUSSEE



DEUXIÈME ÉTAGE

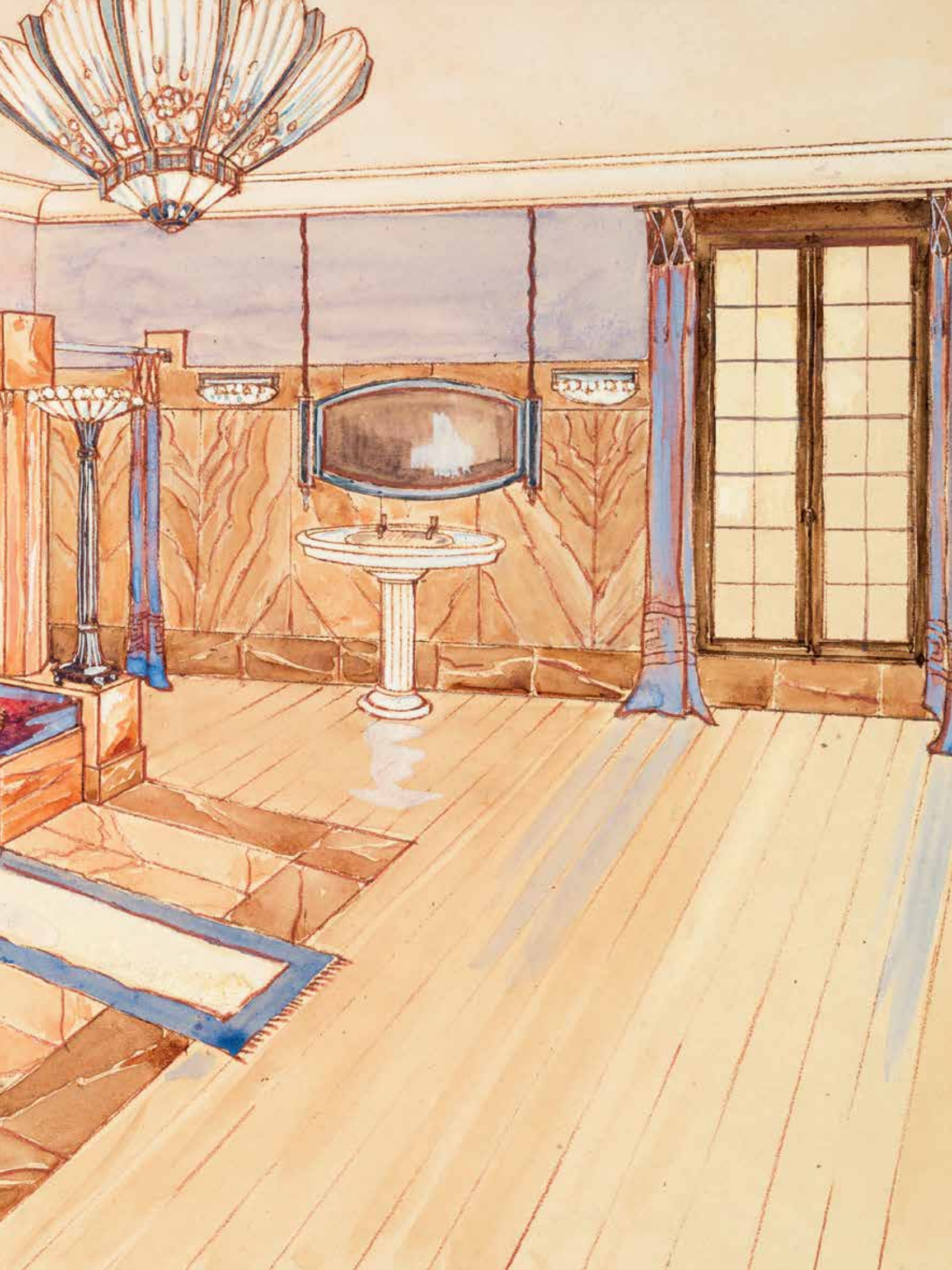


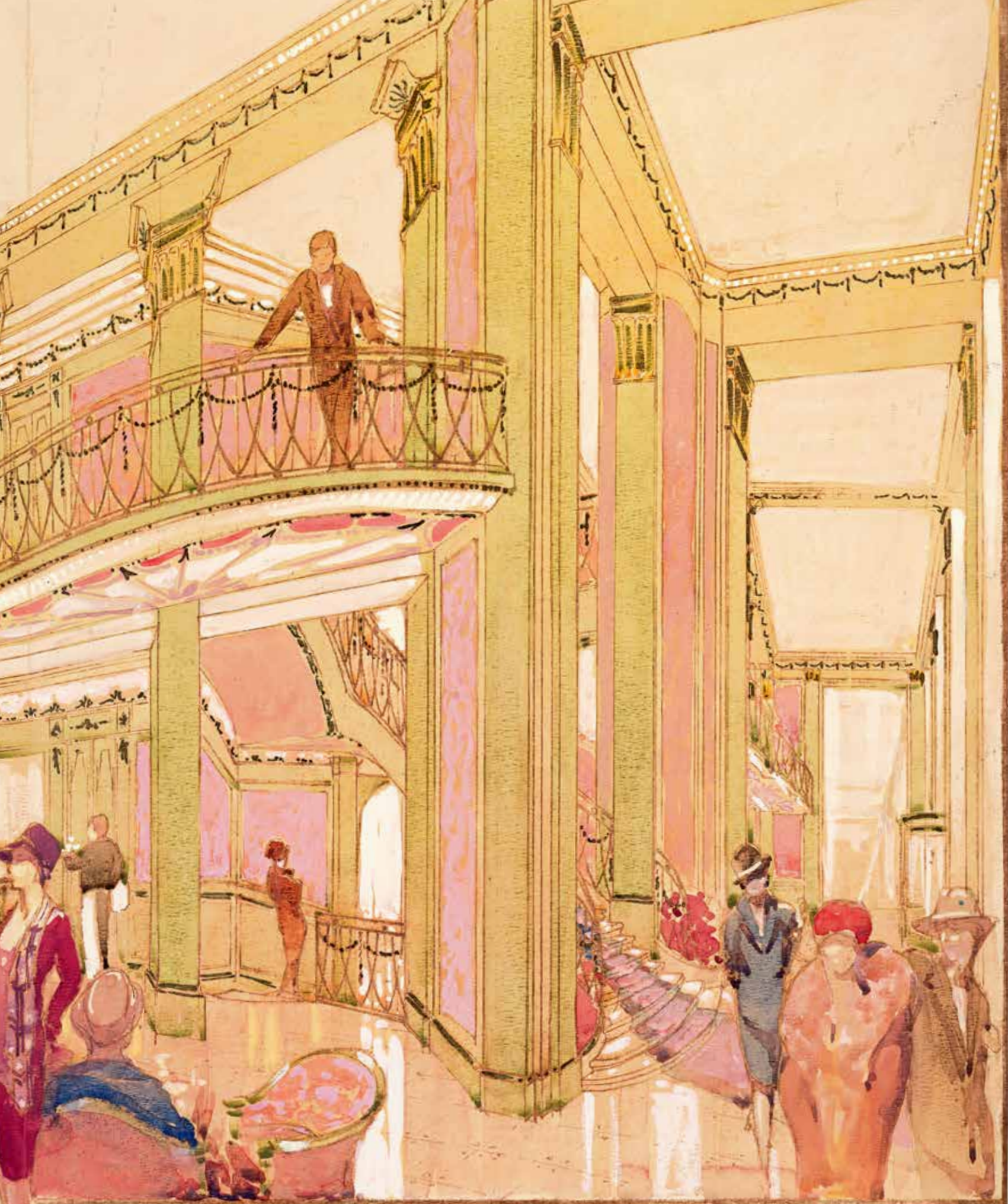
COMBLE

sur fondation de maçonnerie

REVUE 1911







DÉCORATION DU RESTAURANT  
92 AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES.

L. GROSSARD, ARCHITECTE, S.N.

PARIS, LE 23 MARS 1928



*L'arc de Triomphe des Champs Élysées*

PROJET DE LANTEERNES



*Projet A*



*Projet B*



Monsieur GROSSARD  
ARCHITECTE

CAUMARTIN  
*Cinema*

CAUMARTIN

CINE CAUMARTIN







**1. Bible (Ancien et Nouveau Testament)  
En latin, manuscrit enluminé sur parchemin  
France, sans doute sud-ouest (Agen ?), vers 1275-1300  
Avec 53 initiales historiées et 54 initiales décorées**

331 ff., manque 7 feuillets et un cahier (sans doute de 16 ff., signature ancienne xvii) (collation: i15 (de 16, manque iii), ii14 (de 16, manque ix et xvi), iii15 (de 16, manque x), iv15 (de 16, manque iii), v16, vi16, vii16, viii16, ix16, x10 (fin de l'Ancien Testament), xi16, xii15 (de 16, manque xi et xij), xiii14, xiv16, xv16, xvi16, xvii16, xviii16, xix16, xx16, xxi16, xxii8, xxiii3 (sans manque)) [manque un feuillet entre les ff. 2-3, entre les ff. 23-24, entre ff. 29-30, entre ff. 38-39, entre 46-47, entre ff. 175-176], fine écriture gothique (littera formata) à l'encre brune, texte sur deux colonnes (justification : 150 x 210 mm), réglure à l'encre, réclames décorées à la plume, quelques signatures de cahiers à l'encre rouge, quelques mots d'attente (indications pour le rubricateur), majuscules rehaussées de rouge dans le corps du texte, rubriques à l'encre rouge, chapitres bibliques en rouge et bleu, titres courants avec noms de livres bibliques et rouge et bleu dans la marge supérieure, nombreuses initiales filigranées avec prolongations vers le haut et vers le bas, toute la longueur de la colonne de texte, en alternance des « barres de l » parfois augmentées de petites croix ou de fioritures ou encore de petites têtes, de poissons ou hybrides, dessins à la plume (encres de couleur) dans les marges (par exemple fol. 13v, fol. 28), 53 initiales historiées et 54 initiales ornées (or bruni, rehauts de blanc et riche palette : rose foncé, bleu, vert, orange, mauve), addenda/corrections ou commentaires au texte biblique rajoutés dans les marges (voir par exemple au fol. 31 ou encore au fol. 136 l'important ajout dans les marges, de la même main que le corps de texte), parfois inscrits dans des formes rappelant des écus. Quelques décharges ou écaillures de peinture (fol. 1, fol. 47, fol. 227), quelques feuillets avec bande de parchemin coupée, sans atteinte au texte (par exemple fol. 269), restaurations anciennes (fol. 36), quelques mouillures. Reliure XIX<sup>e</sup> siècle, plein veau glacé, décor à froid à la cathédrale sur les plats (reliure accidentée). Dimensions des feuillets : 215 x 310 mm; dimensions de la reliure : 220 x 323 mm.

Outre un corpus de 53 initiales historiées, 54 initiales ornées et un décor filigrané à chaque feuillet, cette Bible monastique d'une rare élégance et d'une fort grande taille soulève par ailleurs le problème de son atelier d'origine entre Aquitaine anglaise et Comté de Toulouse. Elle présente une grande originalité d'iconographie et de palette.

**Provenance**

1. Manuscrit vraisemblablement copié dans sud-ouest de la France, sans doute dans le sud-ouest. Une origine carme ou bénédictine est suggérée par la présence d'un moine vêtu de noir agenouillé au pied d'une crucifixion (fol. 1) figurée dans l'initiale historiée au commencement du Prologue de Jérôme.
2. Carmélites d'Agen (au XVII<sup>e</sup> siècle), tel qu'indiqué à deux reprises : "Fratres Antonius Orgiel me conventus Carmelitarum Agennii acquisit suo labore et industria dum esset prior dicti conventus anno domini 1633" (garde supérieure); "Ex libris Carmelitarum Agennii catalogo inscriptus" (marge de droite, fol. 1). Une inscription dont on perçoit la trace est effacée au fol. 149v. Les feuillets manquants de cette Bible ont du

être extraits relativement tôt, car déjà au XVII<sup>e</sup> siècle une main a retranscrit des parties de textes manquants (feuillet 29v ; feuillet 38v) à la suite texte copié au XIII<sup>e</sup> siècle.

Les Camérites d'Agen (Lot-et-Garonne) s'établirent dans la ville vers 1272, et occupèrent un des plus grands monastères de la cité, situé dans le quartier de la Portedu-Pin. De nombreuses destructions eurent lieu au moment des Guerres de religion en Agenais et même en amont, en 1513 lors de la « grande sédition d'Agen » qui vit le couvent fut assiégé. L'église fut démolie en 1798.

Une note du XIII<sup>e</sup> siècle, qui ne semble pas être une correction au texte scripturaire, est inscrite dans un écu tracé en rouge (fol. 100v). Cette note relative à l'origine d'Abigaël, « Secundum daniel de habigail camelitite », fait référence au Mont-Carmel où au XII<sup>e</sup> siècle fut fondé par des ermites le premier ermitage des Carnes.

3. Note manuscrite sur le verso du dernier feuillet : "Anno domini millesimo quingentesimo xxii" [1522].
4. Contregardes et gardes provenant de registres notariés du XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles relatifs à des terres en Bretagne à Pleudihen (Ille-et-Vilaine) : "[...] du service divin dict et celebre en l'esglise de Pludihen le vendredi dixiesme jour de janvier mil cinq centz quatre vingtz dis sept...". Les seigneurs de Pleudihen étaient les moines de l'abbaye de Notre-Dame du Tronchet (Abbaye bénédictine, Bretagne, Ille-et-Vilaine, diocèse de Dol).
5. Charte d'origine anglaise, copiée sur papier libre, en latin avec une brève analyse au dos en anglais (il est cité un certain Hugh Riley). Acte daté 1712.
6. France. Collection privée. Ce manuscrit est cédé avec un certificat d'exportation.

**Texte**



Première garde, remploi provenant d'un autre codex du XIII<sup>e</sup>siècle, texte sur deux colonnes : "[...] etiam coniugati perfidem..."; explicit; "In nullo tamen

n cum propositione (?) Florensi monasterio cuius ipse ioachim [...] non tam hereticam crescenda sit quam in sana consilio meldensi".

Feuillet provenant d'un manuscrit contenant les canons ou décrets du Concile de Latran IV (1215). Cet extrait est relatif à la

condamnation de Joachim de Flore (1135-1202) par le Concile.

Voir Hefele, *Histoire des conciles*, vol. V, 2e partie, p. 1329; édition ancienne : *Conciliorum omnium..., tomus secundus* (Cologne, 1538), "De errore abbatis Joachim" (fol. 161-161v).

#### Ancien Testament :

ff. 1-2v, Prologue, "Frater Ambrosius tuo michi...";

f. 2v, prologue Genèse, "Desiderii mei...";

ff. 2v-13v, Genèse, avec rubrique (fol. 2v): "In nomine sancta et individue trinitatis. Incipit liber geneleos [une main du 18<sup>e</sup> a rajouté la mention: 'hebraice beresith' [manque le début; complet de la fin];

ff. 14-23v, Exode [manque la fin];

ff. 24-29v, Lévitique [manque le début et la fin];

ff. 30-38v, Nombres [manque le début et la fin];

ff. 39-46v, Deutéronome [manque le début et la fin];

ff. 47-47v, prologue à Josué, "Tandem finite penthateuchon...";

ff. 47v-54, Josué [complet];

ff. 54-61v, Juges [complet];

ff. 61-62v, Ruth [complet];

ff. 62v-63, prologue Rois, "Viginti duas esse...";

ff. 63-72v, I Rois [complet];

ff. 72v-80v, II Rois [complet];

ff. 81-90v, I Samuel [complet];

ff. 90v-99v, II Samuel [complet];

ff. 99v-100, prologue I Chroniques, "Si septuaginta...";

ff. 100-108, I Chroniques [complet];

ff. 108-108v, prologue II Chroniques, "Eusebii iheronimus...";

ff. 108v-119, II Chroniques [complet];

f. 119, prologue I Esdras, "Utrum difficilius...";

ff. 119-122, I Esdras [complet];

ff. 122-126, Nehémie [complet];

ff. 122-130v, II Esdras [complet];

f. 130v, prologue Tobie, "Chromatio et Elyodoro...";

ff. 130v-133v, Tobie [complet];

ff. 133v-134, prologue Judith, "Apud hebreos...";

ff. 134-137v, Judith [complet];

f. 137v, prologue Esther, "Librum Hester...";

ff. 137v-141, Esther [complet];

ff. 141-141v, prologue Job, "Cogor per singulas...";

ff. 142-149v, Job [complet];

Absence des Psaumes.

f. 150, prologue Proverbes, "lungat epistola quos iungit...";

ff. 150-156v, Proverbes [complet];

f. 156v, prologue to Ecclésiaste, "Memini me...";

ff. 156v-159, Ecclésiaste [complet];

ff. 159-160, Cantique des cantiques [complet];

f. 160, prologue Sagesse, "Liber sapiencie...";

ff. 160-164v, Sagesse [complet];

f. 164v, prologue Ecclésiastique, "Multorum nobis...";

ff. 164v-175v, Ecclésiastique [manque la fin, manque deux feuillets entre fol. 175 et fol. 176];

f. 176, prologue Isaïe, "Nemo cum prophetas...";

ff. 176-190, Isaïe [complet];

f. 190, prologue Jérémie, "Ieremiah propheta...";

ff. 190-206v, Jérémie [complet];

ff. 206v-208, Lamentations de Jérémie [complet];

f. 208, Prière de Jérémie;

ff. 208-208v, prologue Baruch, "Liber iste...";

ff. 208v-210v, Baruch [complet];

f. 210v, prologue Ezéchiel, "Ezechiel propheta...";

ff. 210v-225v, Ezéchiel [complet];

ff. 225v-226, prologue Daniel, "Danielem prophetam...";

ff. 226-226v, Daniel [manque la fin];

Il manque ici un cahier (signature xvii), donc lacune de certains prophètes mineurs en particulier : Osée, Amos, Michée, Joël, Abdias, Jonas, Nahum, Habacuc, Sophonie et le début d'Aggée.

f. 227, Aggée [manque le début];

f. 227, prologue Zacharie, "Anno secundo...";

ff. 227-229, Zacharie [complet];



f. 229, prologue Malachie, "Deus per Moysen...";  
 ff. 229v-230, Malachie [complet];  
 f. 230, prologue Macchabées, "Domino excellentissimo...";  
 f. 230, second prologue, "Reverentissimo...";  
 ff. 230-230v, troisième prologue, "Machabeorum libri...";  
 ff. 230v-238v, I Macchabées [erreurs dans la numérotation des chapitres; text complet];  
 ff. 238v-244v, II Macchabées [complet];

#### Nouveau Testament :

f. 244v, prologue Matthieu, "Matheus ex iudea...";  
 f. 244v, second prologue, "Matheus cum primo...";  
 ff. 245-253, Matthieu [complet];  
 ff. 253-253v, prologue Marc, "Marcus evangelista...";  
 ff. 253v-258v, Marc [complet];  
 ff. 258v-259, prologue Luc,  
 f. 259, second prologue Luc, "...";  
 ff. 259-267v, Luc [complet];  
 ff. 267v-268, prologue Jean, "Hic est iohannes...";  
 ff. 268-274v, Jean [complet];  
 f. 274v, prologue Epître aux Romains, "Romani sunt...";  
 ff. 274v-278, Epître aux Romains [complet];  
 ff. 278-281, I Corinthiens [complet];  
 f. 281, prologue II Corinthiens, "Post actam...";  
 ff. 281-283v, II Corinthiens [complet];  
 f. 283v, prologue Epître aux Galates, "Galathe sunt...";  
 ff. 283v-284v, Epître aux Galates [complet];  
 f. 284v, prologue to Epître aux Ephésiens, "Ephesi sunt...";  
 ff. 284v-285v, Epître aux Ephésiens [complet];  
 f. 285v, prologue Epître aux Philippiens, "Phylippeses sunt...";  
 ff. 285v-286v, Epître aux Philippiens [complet];  
 f. 286v, prologue Epître aux Colossiens, "Colosenses et...";  
 ff. 286v-287, Epître aux Colossiens [complet];  
 f. 287, prologue Epître aux Thessaloniciens, "Thessalonicenses sunt...";  
 ff. 287-288, I Thessaloniciens [complet];

f. 288, prologue II Thessaloniciens, "Ad thessalonicenses...";  
 ff. 288-288v, II Thessaloniciens [complet];  
 f. 288v, prologue I Timothée, "Tymotheum instruit...";  
 ff. 288v-289, I Timothée [complet];  
 f. 289v, prologue II Timothée, "Item timotheo...";  
 ff. 289v-290, II Timothée [complet];  
 f. 290, prologue Epître à Tite, "Titum commonet et instruit de constitutione...";  
 ff. 290-290v, Epître à Tite [complet];  
 f. 290v, prologue Epître à Philémon, "Philemoni...";  
 f. 290v, Epître à Philémon [complet];  
 f. 290v, prologue Epître aux Hébreux, "In primis...";  
 ff. 290v-293, Epître aux Hébreux [complet];  
 f. 293, prologue Actes, "Lucas antiochensis...";  
 ff. 293-302, Actes [complet];  
 f. 302, prologue Epîtres "Non ita est ordo...";  
 ff. 302-303, Epître de Jaques [complet];  
 ff. 303-303v, I Pierre [complet];  
 ff. 303v-304v, II Pierre [complet];



ff. 304-305, I Jean [complet];  
 f. 305, II Jean [complet];  
 f. 305v, III Jean [complet];  
 f. 305v, Epître à Jude [complet];  
 ff. 305v-306, prologue Révélation, "Omnes qui pie...";

ff. 306-310, Révélation (Apocalypse) [complet];

ff. 310v-331, Interprétation des noms hébraïques (à noter la mise en page très originale avec des initiales peintes en alternance en rouge et bleu s'étirant en hauteur).

#### Illustration

Cette Bible renferme 53 initiales historiées et 54 initiales ornées:

f. 1, Initiale F historiée, Début du prologue de saint Jérôme, Saint Jérôme enseignant à des pupill-es; Crucifixion; Moine en prière (bénédictin?).

f. 14, Initiale H historiée, Moïse (avec cornes) s'adressant aux Hébreux.

f. 47v, Initiale E historiée, L'Apparition de l'archange saint Michel à Josué.

f. 54, Initiale P historiée, Juge (?) avec phylactère déroulé et l'inscription "Ave".

f. 61v, Initiale I historiée, Ruth et Boaz, tenant des épis (Ruth est repérée parmi les moissonneurs par Boaz dans les champs).

f. 63, Initiale F historiée, Soldats philistins contre Israël (?).

f. 72v, Initiale F historiée, David ordonnant la mise à mort du serviteur amalécite du roi Saul.

f. 81, Initiale E historiée, Sulamite présentée au roi David.

f. 90v, Initiale P historiée, Chute d'Ochozias, roi d'Israël.

f. 100, Initiale A historiée, Adam et ses descendants.

f. 108v, Initiale C historiée, Le roi Salomon.

f. 119, Initiale I historiée, Cyrus, roi de Perse ordonnant à Esdras la reconstruction du temple de Jérusalem.

f. 126, Initiale E historiée, Josias (aspergeant un bâtiment consacré ?)

f. 130v, Initiale T historiée, Tobie rendant la vue à son père Tobit (?).

f. 134, Initiale A historiée, Judith attaquant Holopherne [notez que la lame de son épée est perçue le torse d'Holopherne et tranche pas sa tête].

f. 137v, Initiale I historiée, Esther et Assuérus.

f. 142, Initiale V historiée, Job raillé par sa femme.

f. 150, Initiale P historiée, Salomon.

f. 156v, Initiale U historiée, Personnage tenant un vase (?).

f. 159, Initiale O historiée, Christ bénissant.

f. 160, Initiale D historiée, Salomon tient une épée.

f. 164v, Initiale O historiée, Personnage en prière (moine ?), main divine dans le ciel.

f. 176, Initiale U historiée, Martyre d'Isaïe.

f. 190, Initiale U historiée, Martyre de Jérémie (?).

f. 210v, Initiale E historiée, Vision d'Ezéchiel du Tétramorphe.

f. 226, Initiale A historiée, Daniel dans la fosse aux lions.

f. 229v, Initiale D historiée, Malachie.

f. 230v, Initiale E historiée, Judas Maccabée (?).

#### Nouveau Testament :

f. 245, Initiale L historiée, Arbre de Jessé (Évangile selon saint Matthieu).

f. 253v, Initiale I historiée, saint Marc (Évangile selon saint Marc);

f. 259, Initiale F historiée, Prêtre (ou moine tonsuré) avec un encensoir (Évangile selon saint Luc);

Il n'y a pas d'initiale historiée pour introduire l'Évangile selon saint Jean : à la place une grande initiale ornée (f. 268).

f. 274v, Initiale P historiée, Paul assis devant un livre ouvert (Épître aux Romains);

f. 278, Initiale P historiée, Paul tenant une épée et un livre (Première épître aux Corinthiens);

f. 281, Initiale P historiée, Paul tenant un phylactère (Deuxième épître aux Corinthiens);

f. 283v, Initiale P historiée, Paul tenant un livre (Épître aux Galates);

f. 284v, Initiale P historiée, Paul tenant un livre (Épître aux Ephésiens);

f. 285v, Initiale P historiée, Paul tenant un phylactère (Épître aux Philippiens);

f. 286v, Initiale P historiée, Paul tenant un phylactère (Épître aux Colossiens);

f. 287, Initiale P historiée, Paul tenant un phylactère (I Thessaloniens);

f. 288, Initiale P historiée, Paul assis (II Thessaloniens);

f. 288v, Initiale P historiée, Paul tenant un livre (I Timothée);

f. 289v, Initiale P historiée, Paul tenant un livre (II Timothée);

f. 290, Initiale P historiée, Paul tenant une épée (Épître à Tite);

f. 290v, Initiale P historiée, Paul tenant un livre (Épître à Philémon);

f. 290v, Initiale M historiée, Paul tenant un livre (Épître aux Hébreux);

f. 293, Initiale P historiée, Personnage nimbé (apôtre?) avec un livre (Actes des apôtres) ;

f. 302, Initiale H historiée, saint Jacques (Épître à Jacques);

f. 303, Initiale P historiée, saint Pierre tenant les clés (I Pierre);

f. 303v, Initiale P historiée, saint Pierre tenant les clés (II Pierre);

f. 304v, Initiale Q historiée, saint Jean écrivant sur un phylactère (I Jean);

f. 305, Initiale S historiée, saint Jean (II Jean);

f. 305v, Initiale S historiée, saint Jean (III Jean);

f. 306, Initiale A historiée, saint Jean assis devant le livre de la Révélation avec son symbole, l'aigle (Apocalypse).



Cette Bible est à première vue difficile à cerner et à rattacher à un ensemble clair de manuscrits connexes. Elle est de très grande dimension (215 x 310 mm.) pour sa date : le XIII<sup>e</sup> siècle verra se développer les Bibles dites « de poche », de petites dimensions, destinées aux prédicateurs itinérants. La foison d'initiales historiées (54) et ornées (53) sont autant de défis d'identification, et les sujets abordés dans certaines des initiales historiées diffèrent du canon iconographique usuel (par exemple f. 63, f. 126, f. 156v). Il semble qu'elle doit son origine à un atelier d'enluminure du sud-ouest de la France, sans doute dans l'Agenais, territoire mouvant entre l'Aquitaine anglaise et le comté de Toulouse annexé ensuite au royaume de France. La suzeraineté sur l'Agenais passa du XII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle de l'Angleterre (le roi d'Angleterre est duc d'Aquitaine), au comté de Toulouse et la France des Capétiens. Cette Bible manuscrite a figuré un temps dans la bibliothèque du couvent des Carmes d'Agen (au XVII<sup>e</sup> siècle) ce qui permet à cette date d'affirmer son attachement à la région.

Les nombreuses initiales historiées de cette Bible sont d'un type qui trouvent écho dans les manuscrits (rares au demeurant, car bon nombre ont disparus) produits dans le sud-ouest de la France, entre Aquitaine et Toulousain. Agen était un évêché suffragant de l'archevêché de Bordeaux et donc était tout naturellement tourné vers l'Aquitaine. Les initiales historiées présentent des éléments communs avec les enluminures qui illustrent le « Livre des statuts et des coutumes d'Agen » (Agen, Médiathèque, Ms 42). La rédaction en occitan du manuscrit des Coutumes d'Agen fut sans doute contemporaine de Louis IX et d'Alphonse de Poitiers. Réalisé probablement entre 1250 et 1270 (Alison Stones date le manuscrit vers 1271 et vers 1279 ; Stones, 2014, vol. II, Part 2 [VIII-14], p. 269), le manuscrit contient une suite de coutumes, concessions seigneuriales, usages et règlements. Le codex est aussi un « livre juratoire » qui servait à prêter le serment d'observer les coutumes de la ville, d'être fidèle à ses privilèges et à ses franchises en posant la main sur deux des plus belles pages enluminées de l'ouvrage (miniature représentant le Christ et la vierge et extraits des évangiles). Seuls trois manuscrits connus réalisés à Agen présentent des similitudes stylistiques avec la présente Bible. Ces manuscrits sont le « Livre des statuts et des coutumes d'Agen » (Agen, Médiathèque, Ms 42), entre 1250-1270 (Stones, 2014, VIII-14) ; le *Liber seu registrum acaptamentorum debitorum domino Regi Anglie ratione terre Agennensis* (Oxford, Bodleian Library, MS. Bodl. 917), datable de 1283-1285 (« Acapt Book of Agen » ; Stones, 2014, VIII-17) et dans une certaine mesure un Bréviaire à l'usage de Saintes, c. 1280-1290 (Paris, BnF, latin 16309), peint à Agen ou à Saintes (Stones, 2014, VIII-16). On citera tout particulièrement le Livre d'Acapt (Oxford) qui présente certes un corpus restreint d'initiales historiées (3 initiales) mais dont les fonds rose foncé ou bleu sont parsemés des mêmes ornements composés de trois points blancs, des prolongements peuplés d'hybrides comme dans la Bible étudiée, une palette semblable et des figures aux traits stylistiquement proches.

**Voir :** Akehurst, F.R.P. *The Costuma d'Agen : A Thirteenth Century Customary Compilation in Old Occitan, Transcribed from the Livre Juratoire*, Turnhout, 2010. - Cuttino, G.P. « Le livre d'Agenais », in *Cahiers de l'association Marc Bloch de Toulouse*, 1956. - Enfedaque, Ardrien et Tom-Loup Roux (dir.), *Agen médiéval. De la cité des martyrs à la république communale*, In extenso éditions, 2018. - Lauzun, Philippe, « Les Couvents de la Ville d'Agen avant 1789

– Les Grands Carmes », in *Revue de l'Agenais*, année 1886, tome 13, pp. 497-530. - Stones, Alison. *Gothic Manuscripts 1260-1320*, Turnhout/Londres, Brepols/Harvey Miller, 2014. - Tholin, Georges. *Études sur l'architecture religieuse de l'Agenais du X<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle suivies d'une notice sur les sépultures du Moyen Âge*, Agen, 1874.



## 2. Deuteronomium

### 2. Bible hébraïque

Paris, Robert Estienne, [1546]

In-16, 108 ff. n. ch. (collation : P8, Q8, R8, S8, T8, V8, X8, Y8, Z8, AA8, BB8, CC8, DD8, EE4 (dont le dernier blanc)), tome complet en lui-même (cinquième partie d'une série de 17 parties). Reliure de basane noire XVII<sup>e</sup>, dos à nerfs, filet doré intérieur, tranches dorées, sous étui moderne, pièce de titre au dos avec la mention « Deuter. » en lettres dorées. Large manque de cuir en pied du dos et au premier plat, coiffe inférieure absente, coins frottés, quelques petites mouillures angulaires, marges rognées. Dimensions : 112 x 63 mm.

Remarquable exemplaire de travail d'un bibliiste français de la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle soucieux d'exactitude tant sur la forme que le fond de texte scripturaire. Cinquième livre de la Bible hébraïque et dernier de la Torah, le Deutéronome contient les derniers discours et le récit de la mort de Moïse ainsi que le second code de lois après celui de l'Exode.

**Provenance** : lecteur français de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle.

**Références** : BP 16 n°112317 ; Renouard, *Annales de l'imprimerie des Estienne*, 65, n°1 ; Schreiber, *The Estiennes*, 82 (« one of the most impressive examples of Hebrew printing of the French Renaissance... ») ; L. Schwarzfuchs, *Le livre hébreu à Paris au XVI<sup>e</sup> siècle*, pp. 34-37.

**Langue des annotations** : latin, grec, hébreu et français.

Seconde édition de la Bible hébraïque publiée par Robert Estienne entre 1544 et 1546. Deutéronome (5<sup>e</sup> partie), un volume. Texte hébraïque, seule la page de titre est bilingue latin/hébreu (*Deuteronomium* et « Elle Haddebarim »). Belle impression rétroverse avec la célèbre marque à l'olivier sur la page de titre.

Première édition in-16 de cette bible de poche suite au succès de la première in-4 parue entre 1539 et 1544. Le texte est vocalisé selon la tradition massorétique ; il reprend le texte de la princeps hébraïque publiée par Soncino en 1488. Cette édition de 1544-1546 est due à la collaboration du grand hébraïsant François Vatable (c.1497-1547) avec Robert Estienne qui l'accompagna dans son entreprise.

Pour Renouard, « Cette petite édition, qu'on dit fort exacte, est vraiment un bijou typographique, et peut-être ce qui a jamais été imprimé de plus beau en langue hébraïque ».

Les dix-sept parties de cette édition pouvaient être acquises séparément, chaque volume étant complet en soit.

Cet exemplaire a été entièrement annoté par un seul érudit pratiquant les trois langues bibliques (latin, grec et hébreu). L'annotation régulière se fait dans un très petit module. L'imprimeur Robert Estienne, nommé imprimeur royal pour l'hébreu depuis 1539, est lui-même pionnier en matière de publications de langues sacrées, en particulier sur le corpus biblique ce qui lui vaudra des mises à l'index systématiques (voir Torrens). Il est étroitement associé aux premiers lecteurs

royaux et aux aspirations d'une génération trilingue. Le texte fondamental qu'est le Deutéronome fixe un second code de lois et il est le dernier concernant l'action de Moïse, avec les passages essentiels que sont le don du Décalogue, l'institution des juges et le veau d'or.

Un examen attentif des annotations latines révèle de nombreuses références aux notes d'élucidation attribuées à Vatable extraites de la « Bible dite de Vatable », Bible latine publiée par R. Estienne en 1545 (voir D. Barthélémy). De nombreux exemples en attestent. De même on trouve de fréquentes citations de la Septante en caractères grecs, inclusions généralement brèves. Ainsi s'écartant de la doctrine catholique qui attribue la composition du Pentateuque entièrement à Moïse, ces références à la Septante servent de caution pour une attribution à Josué du dernier chapitre du Deutéronome qui voit Moïse monter sur le mont Moab en face de Jéricho avant sa mort (Dernier f. de texte : « Caput 34 quod scriptum fuit a Josue ut aiunt Sep. »). Par ailleurs de nombreuses références indiquent l'usage classique des parallèles dans le corpus biblique : au f. R 6v pour la Genèse (« Vide Genes. 20 ») et les psaumes ; à propos de la mort d'Ahah (?), « de morte ejus vide M...23 », Genèse 3 au f. T i v° sur l'idolâtrie et la combustion par le feu.

Notre exemplaire illustre précisément ce que Sophie Kessler-Mesguich dit de la pratique exégétique de Vatable : « La philologie est (donc) constamment présente dans les notes de Vatable, dont le but est de fournir les données nécessaires à l'élaboration d'un commentaire de type historique, dans lequel le sens littéral est systématiquement privilégié aux dépens de l'interprétation allégorique » (1998, p. 365).

L'essentiel de l'annotation est d'une encre brun clair, tandis que des ajouts parcimonieux apparaissent dans une teinte de brun plus foncé (plume plus fine).

La provenance française ne fait pas de doute, en témoigne les annotations dans cette langue : ainsi au f. S i r° : « pour aujourd'hui ou pour demain ton fils te demande... », au f. T. 3 v : « Pour le cheminement Dieu pardonna a Ahah (?), mais à la fin il en mourut » ou encore au f. Z 4 r, sur la virginité des jeunes filles « S'il a fait parler d'elle en mal ».

Il faut souligner par ailleurs l'usage important de références historiques et littéraires autre que bibliques, typiques d'un commentateur humaniste. Nous trouvons ainsi de nombreuses références à la vie quotidienne et au monde vivant. Ainsi f. V 7 v à propos du verset où l'action de Yahwé est comparée à « l'aile d'un aigle » (Deut. 28, 31 et 44) l'annotateur s'en réfère à l'*Histoire naturelle* de Pline à propos d'un autre rapace, le *pygargus* (10, 13-14). De même, à propos des malédictions qui attendent Israël si la volonté de Yahwé est contrecarrée, l'annotateur met l'accent sur les traductions erronées concernant le monde animal. Il s'efforce d'identifier les espèces nuisibles qui détruisent les cultures citées dans la Bible et apporte des précisions sur le terme générique hébraïque « boeuf » qu'il identifie comme étant

un *camelopardalis*, c'est-à-dire une girafe. L'annotateur se réclame par ailleurs d'un vers des *Géorgiques* (I, 149-150) de Virgile, au ff. BB 4 v, qui mentionne la maladie des blés, « la nielle pemcieuse » (« mala culmos esset robigo ») puis développe un commentaire sur la gale (*scabies*) et les hémorroïdes précisant qu'elles provoquent ces dernières provoquent un « prurit massif ».

On relève des notes concernant la rhétorique, le plus souvent rédigées en grec, telle que la métaphore (f. R 8r), la parenthèse (*parenthesis*, « car la montagne s'est embrasée, Deut.5, 23), ou la plus technique *épanalepse* (f. CC 3 v). Cela témoigne d'une lecture fine du texte aussi bien quant aux procédés du style qu'à l'élucidation historique.

Dick Wursten avec justesse souligne l'importance de cette édition comme support de cours : « A series of reprints from 1543-1546...., destined for students, to buy and make notes while the professor lectured on these topics » (« François Vatable... », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 2011, p. 580).

A plusieurs reprises l'annotateur ajoute des notes interlinéaires pour donner l'équivalent latin ou grec de l'hébreu qu'il maîtrise de toute évidence, alors que les notes de cours prises par des étudiants aux leçons de Vatable en sont quasiment dépourvus (cf. une *reportatio* d'une partie du Deutéronome par Mathieu Gautier au cours de Vatable en 1537 : BnF ms. lat. 537, f° 82 sq, voir Barthélémy 1990). Qui plus est, l'annotateur fournit les lemmes-source en hébreu : « e-ne-ka » (les yeux), au f. R 8 r, avec indication en grec de la leçon de la Septante incluse dans une paraphrase latine (« rediderunt kai tosan asaleuta pro ophthalmon sou hinc immobilia ante oculos tuos ») ou encore « lo te-nas-su » (ne tente pas) en Deut. 6, 16.

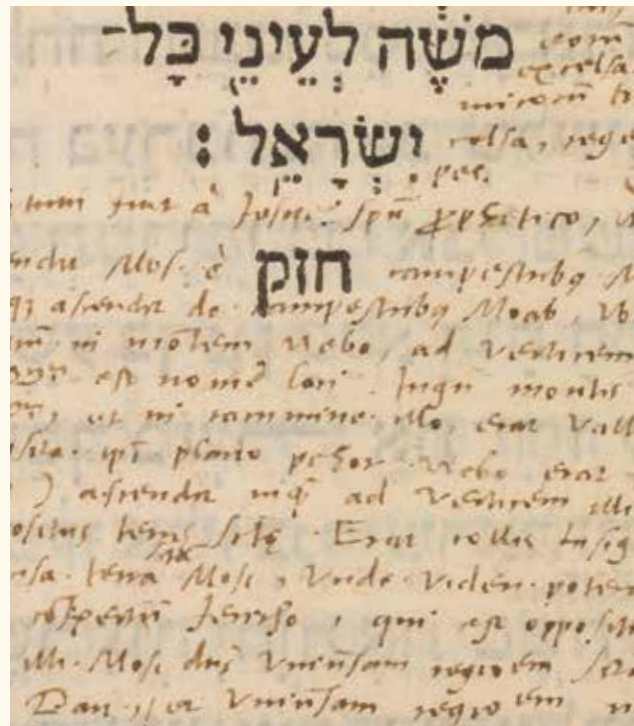
La page de titre présente une mention manuscrite en hébreu, malheureusement rognée : peut-être s'agit-il une marque de possession.

Le dernier feuillet est occupé par le report d'une citation du *Contra Maximinum Arianum episcopum* de St Augustin (II, XIV, 3), sur les conciles de Nicée et d' Rimini (« *De conciliorum auctoritate* »).

Tous ces constats ne sont pas sans rappeler les notes trilingues d'un Isaac Casaubon (1559-1614) dans ses travaux bibliques où de nombreuses phrases intègrent dans la syntaxe d'une phrase en latin des expressions grecques et hébraïques (voir Grafton et Weinberg). A l'instar de Casaubon, c'est un bibliste chevronné qui commente notre exemplaire du Deutéronome avec pour préoccupation l'élucidation de sources, la compréhension précise du détail lexical et contextuel qui permettront un jour peut-être de l'identifier.

**Voir** : Barthélémy, D. « Origine et rayonnement de la 'Bible de Vatable' », dans Backus et Higman (éd.), *Théorie et pratique de l'exégèse*, Genève, 1990, pp. 385-401. - Kessler-Mescuich, S. « L'enseignement de l'hébreu et de l'araméen à Paris (1530-1560) d'après les œuvres grammaticales des lecteurs royaux », *Les origines du Collège de France (1500-1560)*, Klincksieck/Collège de France, 1998, pp. 357-374. - Torrens, A. « Les imprimeurs d'hébreu et l'hébraïsme en France », dans *Les Hébraïsants chrétiens en France au XVI<sup>e</sup> siècle...*, Droz, 2018, pp. 89-103. - Grafton, A. et J. Weinberg,

J. 'I have always loved the Holy Tongue' : Isaac Casaubon, *the Jews and a Forgotten Chapter in Renaissance Scholarship*, Cambridge (Mass.), Harvard UP, 2011.





### 3. [SAINT-EVREMOND (Charles de Marguetel) (1614-1703)]. *Récit d'une conversation de Monsieur le Maréchal d'Hocquincourt avec le Père Canaye Jésuite.*

En français, manuscrit sur papier

France, XVII<sup>e</sup> siècle, vers 1670-1690

16 pp., précédées et suivies de 4 feuillets de gardes, pagination de l'époque, manuscrit sur papier, écriture calligraphiée à l'encre brune alternant écriture ronde humaniste et italique, réglure à l'encre rouge, rosace ornementale tracée à l'encre en fin de texte. Reliure du XVII<sup>e</sup> siècle de maroquin rouge janséniste, simple filet à froid en encadrement sur les plats, dos à nerfs, tranches dorées, roulette dorée intérieure, filet doré sur les coupes (quelques épidermures ou éraflures ; plat inférieur un peu frotté). Dimensions : 70 x 115 mm.

Copie calligraphiée et réglée de cette *Conversation* qui fut publiée de manière anonyme (par M. D. S. E.) dans le *Retour des pièces choisies ou Bigarrures curieuses* (A Emmerick, chez la Veuve de Renoäurd, 1687) puis dans les *Œuvres mêlées* de Saint-Evremond par Claude Barbin en 1693. Elle est considérée comme la meilleure des œuvres de l'auteur, véritable coup-de-poing anti-religieux. Ce manuscrit fut copié dans un esprit bibliophilique qui tranche avec les autres manuscrits connus de ce libelle. Notre manuscrit est intitulé « Récit... » conforme à la première publication de 1687 tandis que la plupart des autres manuscrits sont titrés « Conversation... ».

Moraliste et critique libertin français, Charles de Marguetel de Saint-Denis, seigneur de Saint-Evremond (1610-1703) fut d'abord soldat et exerça quelques commandements importants sous le duc d'Enghien et sous le maréchal d'Hocquincourt, mais il fut disgracié en 1661, pour avoir blâmé la paix des Pyrénées dans sa *Lettre au marquis de Créqui sur la paix des Pyrénées* (1659) critiquant Mazarin, et bientôt après exilé. Il se réfugia en Hollande, puis en Angleterre, où il devait passer plus de quarante ans. C'est en Hollande puis en Angleterre qu'il écrivit presque toutes ses œuvres. L'exil lui fut clément et il trouva en Angleterre, à la cour comme à la ville, un accueil empressé. Il repose à Westminster.

Les deux personnages campés dans le Récit de Saint-Evremond sont les suivants. Charles de Monchy d'Hocquincourt (1599-1658) fut officier, puis maréchal de France en 1651. Proche de la Fronde, il se rallia aux Espagnols (1655) qui lui confiaient la défense de Dunkerque : il est tué devant cette place le 13 juin 1658. Le Père Jean Canaye (1594-1670) est un jésuite et littérateur français. Eduqué au collège de Clermont, il entra chez les Jésuites en 1611. Il fut le professeur de Charles de Saint-Evremond qui l'avait donc observé de près.

Le chef d'œuvre de Saint-Evremond est sans nul doute cette *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le Père Canaye*, « merveille d'esprit et de persiflage » pour reprendre Rémy de Gourmont. C'est un écrit satirique ridiculisant la subtilité des Jésuites et opposant la bonne foi du vieux militaire à la subtile doctrine du jésuite. Situé en 1654 pendant le siège de Arras, le petit *Récit* ou *Conversation* fut composé bien après ladite conversation, sans doute vers 1668/1669, pendant la période hollandaise de Saint-Evremond et donc après la mort du Maréchal d'Hocquincourt. L'attribution de l'ouvrage fut disputée par plusieurs commentateurs : on l'attribua

tour à tour à Pierre Bayle, à Voltaire, à Charleval (par Voltaire d'ailleurs) et à bien d'autres. Pierre Bayle lui-même commente l'ouvrage dans les *Nouvelles de la République des lettres* (décembre 1686), établissant qu'il s'agit « d'un récit fort agréable qu'on attribue à un bel esprit, réfugié en Angleterre depuis longtemps [...] Il courait quelques copies de ce manuscrit depuis quelques mois, qui apparemment se seraient fort multipliées et altérées, s'il n'avait été donné à un imprimeur ».

Pour Saint-Evremond la religion tient ou bien de la superstition ou bien d'une « invention humaine politiquement établie pour gouverner les hommes » (EC, 106). L'idée que la religion est basée sur de la pure superstition est largement répandue parmi les libertins.

D'autres versions manuscrites de la *Conversation* existent mais toujours comprises dans un recueil et nous n'avons pas rencontré d'exemplaire isolé. Citons par exemple les manuscrits suivants - Paris, BnF, NAF 22337, p. 306 : « Conversation de Saint-Evremond avec Mr le maréchal d'Hoquincourt et le Père Canaye, jésuite » ; Paris, BnF, fr. 15228, f. 92, « Récit d'une conversation de M. le maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye, Jésuite, par Mr D. S. E. » (XVIII<sup>e</sup> s.). On recense environ une dizaine de manuscrits (Paris, BnF fr. 15228 ; 20862 ; NAF 28 ; 22337 ; Paris, Arsenal, 7586 ; La Rochelle, 673 ; Lyon, 1309).

**JOINT** : L. A. S. (2 pp.) de Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, à Monsieur de Valence (Nancy, le 6 août 1639), dans laquelle l'expéditeur informe son correspondant qu'il a « reçu une mousquetade dans la cuisse ». Le « chirurgien » l'assure qu'il pourra « sortir du lit dans quinze jours ou trois semaines ». Il le « supplie danpescher que Madame d'Eauquincourt ne soit affligé et quelle ne viene » [le voir], les « ennemis tenans continuellement des sortis de jans de gaire sur les chemins ».

**JOINT** : [SAINT-EVREMOND (Charles de Marguetel)]. *Conversation du maréchal d'Hoquincourt avec le père Canaye, par Saint Evremond. Nouvelle édition publiée par Louis Lacour, A Paris et se trouve aussi de par le monde mil huit cent soixante-cinq* [Achévé d'imprimer l'an MDCCCLXV le quinzième jour de mai par D. Jouaust, imprimeur a Paris].

In-16, 62 pp., couvertures de papier vélin conservées. Reliure de demimarroquin brun à coins, dos à 5 nerfs, titre doré, plats couverts de papier marbré caillouté, gardes de papier marbré peigné. Dimensions : 95 x 135 mm.

**Provenance** : Vignette ex-libris contrecollée sur le contreplat supérieur : « Ex-libris d'Albert Tissandier ». Albert-Charles Tissandier (1839-1906) fut un architecte, aéronaute et voyageur français. Il est le frère de Gaston Tissandier, avec qui il a coopéré à la revue *La Nature* jusqu'en 1905. En 1858, il étudia l'architecture à l'École des

Beaux-Arts à Paris, sous la direction de M. André. Il fut le fidèle compagnon et le collaborateur assidu de son frère en s'adonnant à l'aéronautique.

Les trois composantes de cet ensemble sont conservées dans un emboîtement moderne articulé et à étages.

### Bibliographie

[Saint-Evremond]. *Œuvres mêlées de Saint-Evremond, texte établi par Charles Giraud*, Paris, J. Léon Techner fils, 1865, tome I, pp. 38-51.

Cavaillé, Jean-Pierre. « Libertinage et dissimulation. Quelques éléments de réflexion » in *Libertinage et Philosophie au XVII<sup>e</sup> siècle*, 5, *Les libertins et le masque : simulation et représentation*, Saint-Etienne, 2001.

Grubbs, H.A. « Is Saint-Evremond the Author of the Conversation du Maréchal d'Hocquincourt » ? in *The French Review*, vol. 11, no. 2, dec. 1937, pp. 120-131.

Pintard, René. *Le libertinage érudit dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1943. – Charles-Daubert, Françoise, *Les libertins érudits en France au XVII<sup>e</sup> siècle*, 1998.



## 4. [BARCILON DE MAUVANS (Joseph Scipion)]. *Critique du nobiliaire de Provence.* En français, manuscrit sur papier France, Provence (?), XVIII<sup>e</sup> siècle.

Petit in-folio, 661 pp. + [16] ff. non chiffrés, manuscrit sur papier, écriture cursive à l'encre brune foncée, pagination ancienne, un seul copiste, une signature au fol. 10 : « Camille ». Reliure de pleine basane havane, dos à 6 nerfs cloisonné et fleuroné, pièce de titre de cuir rouge et lettres dorées en queue de dos : « LE MON. LAB. VOL. », tranches mouchetées de rouge (reliure avec épidermures, mors fendus ; quelques taches à l'intérieur, sans entraver la lecture). Dimensions : 200 x 300 mm.

L'abbé Robert de Briançon fait paraître son Nobiliaire de Provence dans l'ouvrage *L'État de la Provence contenant ce qu'il y a de plus remarquable dans la police, dans la justice, dans l'Église et dans la noblesse de cette province* (Paris, 1693, 3 vol. in-12). Très vite les critiques fusent, notamment parce que Robert de Briançon élargit considérablement les critères admis pour accéder à la noblesse, faisant preuve d'un certain « modernisme », mettant en question l'ordre établi pluri-séculaire.

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, Joseph Scipion de Barcilon de Mauvans, gentilhomme provençal de la ville de Saint-Paul, propose au public une interprétation toute personnelle de la « dérogeance » au sein d'un traité de noblesse lui-même inséré dans un nobiliaire manuscrit. La dérogeance consiste à se commettre dans certaines situations ou activités qui sont interdites à la condition du noble. La dérogeance avait pour conséquence la déchéance du statut de noblesse dans l'éventualité où le Parlement constatait et statuait un manquement aux règles et obligations nobiliaires. Sa réflexion est d'autant plus intéressante qu'elle est isolée (c'est le seul texte produit par ce gentilhomme), polémique (diffusée clandestinement et condamnée par le parlement de Provence) et en même temps très représentatif d'un courant de la pensée nobiliaire de cette période, à l'image du duc de Saint-Simon. « L'antiquité, la suite, les fiefs, les alliances, les emplois, au moins avec quelque durée dans les premiers temps connus, constituent une grandeur effective, et non des choses modernes passagères » Saint-Simon, *Mémoires* L'ouvrage de Barcilon de Mauvans renvoie à la question du déclin, ce que Pietri appelle la « mobilité descendante de la noblesse » (Pietri, 2004).

On connaît d'autres copies manuscrites du travail de Barcilon de Mauvans, diffusé sous le manteau. Saffroy recense 26 manuscrits dans sa *Bibliographie généalogique*, datant du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (voir nos. 32820-32844). Dans ses recherches sur l'origine des familles prétendues nobles, Barcilon s'est notamment servi du registre d'imposition des juifs convertis au début du XVI<sup>e</sup> siècle, s'achamant avec soin à prouver l'origine juive de plusieurs familles bien connues de la province, dont certaines étaient présentes au Parlement, ce qui explique sans doute la condamnation de l'ouvrage. Le texte original de ce registre figure à la fin du volume sous le titre suivant : *Catalogue des familles des nouveaux chrétiens de race hébraïque et judaïque qui furent cotisés en Provence lors de l'imposition que le roy Loüis XII fit sur eux par sa declaration du 23<sup>e</sup> decembre 1512 cy dessous inserée* (pp. 643-655). A propos de ces registres, propriété d'Allardi Fayardi notaire à Aix, Barcilon de Mauvans nous confie que ce dernier lui avait fait la confidence qu'il « avoit esté tanté plusieurs fois de les vendre chèrement, je

ne sçais si enfin dans l'accablement des taxes des notaires, il ne sera pas laissé tanter... » (p. 643). Sa charge antisémite est violente : « Ce catalogue est inseré icy pour pouvoir suivre le conseil du sage d'entre les gentilshommes : ne traite jamais d'affaires avec les juifs, ne t'allies jamais d'eux et ne les reçois pas dans ta compagnie si faire tu peux, quoyque baptisés il est ton ennemis mortel dans le coeur » (pp. 643-644).

L'ouvrage s'attache à préciser la différence entre la noblesse de race et les nouveaux nobles, dont les usurpateurs de titres profitant de l'extinction des familles anciennes et propose le catalogue des gentilshommes du sang, de nom & d'armes, ainsi que celui des Juifs de Provence réputés nouveaux chrétiens de race judaïque. Outre l'histoire des plus grandes familles de Provence (Agout, Adhémar, Brancas, Clapiers, Doria, Grignan, Grimaldi, Pontevès, Sabran, Simiane, Vintimille, etc.), l'auteur consacre un article à sa propre famille : « BARCILON noble de sang et d'origine » (pp. 124-126), raillant l'abbé de Briançon d'avoir attribué aux Barcilon une origine espagnole chimérique. Il se plaçait, bien évidemment, dans le camp de la noblesse légitime dont la pureté frise chez lui l'obsession.

### Texte

pp. 1-2, Titre et contenu : *Critique du nobiliaire de Provence. Contenant l'épurement de la noblesse du pays la differance des gentilshommes de nom et d'armes et d'origine dans les nobles de race des ennoblis et de la noblesse de robe. La Différence sur les diverses espèces de noblesse. Les notes sur les familles nobles éteintes dont d'autres ont pris le nom et les armes. Les Observations sur les usurpateurs de la noblesse que l'atheur du nobiliaire a employés comme véritables gentilshommes. Les moyens pour éviter les usurpations et le mélange dans la noblesse et pour finir une fois pour toujours les recherches contre les vrais nobles. Le Catalogue des gentilshommes de sans, de nom et d'armes, celui des nobles de race, celui des annoblis, celui des nobles de robe, et celui des familles éteintes, tous par ordre alphabétique à la fin de chaque lettre.*

pp. 2-48, Préface, incipit, « On s'atire tousiours la censure publique lors qu'on traite un suiet qu'on ne connoit pas, l'auteur du nobiliaire de Provence fait l'istoire des nobles du pays sans sçavoir ce qu'est la noblesse, son origine, ses differances, ses distinctions et ses marques. Il confond la noblesse de sang, de nom et d'armes avec la simple noblesse de race. Il confond le premier rang et le second avec les annoblis et les nobles de robe... ».

pp. 48-642, Critique du nobiliaire, avec les familles classées alphabétiquement, incipit : « Agout. Noble illustre famille entiene » ; explicit : « Voland. Noble de race ».

pp. 643-655, Catalogue des familles des nouveaux chrétiens de race hébraïque et judaïque qui furent cotisés en Provence lors de l'imposition que le roy Loüis XII fit sur eux par sa declaration du 23<sup>e</sup> decembre 1512 cy dessous inserée.

p. 655, Lettre des juifs d'Espagne.

p. 656, Réponce des juifs de Constantinople.

ff. 1-8v, Table des matières contenues dans la critique du nobiliaire de Provence, notées par feuillets.

ff. 9-10, Catalogue des familles nobles de sang, de nom et d'armes par ordre alphabétique.

f. 10v, feuillet blanc.

ff. 11-11v, Catalogue des familles de race par ordre alphabétique.

ff. 12-12v, Catalogue des familles annoblies par ordre alphabétique.

ff. 13-13v, Catalogue des nobles familles de robe par ordre alphabétique.

f. 14 Catalogue des nobles familles éteintes.

ff. 14v-16v, feuillets blancs.

### **Bibliographie**

Baury, R. « Sentiment et reconnaissance identitaire de la noblesse pauvre en France à l'époque moderne (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) » in J.-M. Constant (dir.), *L'identité nobiliaire. Dix siècles de métamorphoses (IX<sup>e</sup> – XIX<sup>e</sup> siècles)*, Université du Maine, 1997, pp. 85-86.

Du Roure, « La critique du nobiliaire de Provence », in *Bulletin de la société des études archéologiques de Draguignan*, t. XXXII, 1918/1919, pp. 41-42.

Giordanengo, G. et Matz, J.-M. « Qualitas illata per principatum tenentem. Droit nobiliaire en Provence angevine (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle) », in *La noblesse dans les territoires angevins à la fin du Moyen Age*, Angers-Saumur, Rome, 2000, pp. 261-301

Saffroy, Gaston. *Bibliographie généalogique et nobiliaire de la France...*, Paris, Librairie Gaston Saffroy, 1970, nos. 32820-32844.

Pietri, V. « Barcilon de Mauvans, interprète de la dérogeance de noblesse », in *Cahiers de la Méditerranée*, n° 69, 2004, pp. 157-174.

## 5. [TURGOT (Anne Robert Jacques)]. *Pièces méchantes et curieuses* En français, manuscrit sur papier France, vers 1781 ou peu après.

5 ff. + 146 pp., précédées de 3 ff. de gardes, suivis d'un feuillet de garde, écriture cursive à l'encre brune foncée, texte inscrit dans un encadrement tracé à l'encre, reliure de demi-cuir de Russie rouge, dos lisse avec ornements dorés, plats couverts de papier marbré caillouté. Dimensions : 152 x 223 mm.

Recueil contenant des textes dirigés contre Turgot et les économistes, et plus précisément contre les réformes qui s'imposent en cette veille de Révolution. Il est intéressant de noter que ce manuscrit se situe au moment de la mort de Turgot, aux environs de 1781. On trouve la date de 1781, à la fin de la copie des *Philippiques* : « Cette pièce devient très rare & le héros, malgré toutes les horreurs de cette satire, n'en est pas moins regardé comme un très grand Prince ; Quoy qu'on ne puisse disconvenir, qu'il n'ait payé un fort tribut à la faiblesse de l'humaine nature. 1781 ».

Anne Robert Jacques Turgot (1727-1781) est nommé ministre sur proposition de Maurepas, le mentor du Roi, auquel il a été chaudement recommandé par l'abbé de Véry, un ami commun. Sa nomination comme ministre de la Marine en juillet 1774 est bien accueillie, notamment par les *Lumières*. Un mois plus tard, il est nommé contrôleur général des finances. Son premier acte est de soumettre au roi une déclaration de principe : pas de banqueroute, pas d'augmentation de la taxation, pas d'emprunt. La politique de Turgot, face à une situation financière dramatique, est de contraindre à de strictes économies tous les ministères. Toutes les dépenses doivent désormais être soumises pour approbation au contrôleur général des finances. Avec les physiocrates, Turgot croit en l'aspect éclairé de l'absolutisme politique et compte sur le roi pour mener à bien toutes les réformes. Il expose sa doctrine dans son *Mémoire sur les municipalités* (1775) soumis au roi. Dans le système proposé, les propriétaires seuls doivent former l'électorat, aucune distinction n'étant faite entre les trois ordres. Les habitants des villes doivent élire des représentants par zone municipale, qui à leur tour élisent les municipalités provinciales, et ces dernières une grande municipalité, qui n'a aucun pouvoir législatif, mais doit être consultée pour l'établissement des taxes. Il faut y combiner un système complet d'éducation et de charité visant à soulager les pauvres.

Louis XVI recule devant l'ampleur du plan économique de Turgot et ses soutiens de la première heure, tels Maurepas et Malesherbes, l'abandonnent. Ses détracteurs, dont la reine Marie-Antoinette, jubilent, convaincus que l'ancien système peut perdurer. Le présent recueil défend une France qui, moins de dix ans après, ne sera plus. Turgot est destitué en mai 1776. Il termine sa carrière à l'Académie des inscriptions et belles-lettres : son portrait orne la salle de séances. Son système libéral et égalitaire devait triompher moins de quinze ans plus tard.

### Texte

ff. 1-3, *Pièces méchantes mais curieuses. Le saule et la ronce. Fable* ; Préface. Correction des *Mannequins* ; Eloge de M. Turgot ; Lettre de M. de Maurepas à M. Turgot lors de sa disgrâce (12 mai 1776) ; Réponse de M. Turgot (13 mai 1776).

pp. 1-49, précédées par un feuillet non chiffré, [LINGUET (Simon Nicolas Henri)]. *Les Mannequins*.

Une note indique : « attribué à M. Linguet », suivi de « Sentiment du copiste sur cet ouvrage : Le plus grand mérite de cet ouvrage est le sarcasme. Il est fait par là pour plaire à la malignité humaine. Mais l'auteur est blamable, & même selon moi punissable, d'avoir osé tourner en ridicule des choses augustes, & justement révérees par la Nation, telle que la personne du Roy, page 28, Le lit de justice, page 36... » (p. 49).

Il s'agit d'une satire du programme de Turgot et ses amis les « économistes ». Ce pamphlet circulait à Versailles depuis 1776. L'édition originale parut sous le titre *Les mannequins, conte ou histoire comme l'on voudra*, s.l. [Paris], 1776. Les noms anagrammés des « économistes » sont fournis en tête d'ouvrage : l'Abbé de Véry, Maurepas, Malesherbes, Colbert.

L'ouvrage est attribué à Louis XVIII (1755-1828), alors Comte de Provence, frère de Louis XVI par Quérard (éd. 1833, tome V, p. 368) mais il est donné à Linguet par ailleurs.

pp. 50-54, [VOLTAIRE]. *Épître à un homme*. La note en fin de texte indique : « Cette épître est de Voltaire, qui l'adressa à M. Turgot quelques jours après sa disgrâce ».

Publiée. Voir *Oeuvres complètes de Voltaire*, Paris, Garnier, 1877, tome 10 (pp. 451-453).

pp. 55-103, [LAGRANGE-CHANCEL (François-Joseph) (1677-1758)]. *Les Philippiques*.

Pamphlet très violent dirigé contre le régent Philippe d'Orléans et qui valut à son auteur La Grange-Chancel, auteur de théâtre, une réputation sulfureuse que ses précédentes productions ne lui avaient pas attirées : c'est à ce texte que remontent la plupart des fables qui ont servi à tisser la légende noire du Régent, comme la tentative d'empoisonnement de Louis XV, ou la relation incestueuse avec sa fille Marie-Louise-Élisabeth d'Orléans, duchesse de Berry. Les cinq odes sont présentes (rappelons que la première version imprimée n'en renferme que trois), mais pas l'Ode à la princesse de Conti, qui est parfois - mais à tort - considérée comme la sixième. Par rapport aux autres exemplaires qui circulèrent sous la Régence ou même après, on peut noter ici les notes en marge, véritables clefs de lecture. L'ouvrage fut édité plusieurs fois.

pp. 104-117, [GUYOT-DE-SHERBIERS (Claude-Antoine) (1745-1828)]. *Les Chancelières*.

Avocat originaire du Mans, Claude-Antoine Guyot-Desherbiers vient plaider à Paris et y eut quelques succès. Il fait, contre le chancelier Maupeou, une pièce de vers, *Les Chancelières*, qui ne put circuler que sous le manteau. Il est le grand-père d'Alfred de Musset.

pp. 118-137, Epigrammes, dont : Epigramme (1774) : « Grace au bon Roy, qui regne en France... » ; Sur Linguet qui demandait le

Cordon de St-Michel (1773) ; Contre l'abbé Terray (1773) ; Sur la duchesse de Chaulnes (1773) ; Contre le marquis de Peray (1774) ; Epitaphes de M. le duc de Lavrillière (1771, 1774) ; Contre M. Bourgeois de Boyne (1774) ; Contre l'abbé Terray ; Contre la Croix de St-Louis accordée par M. d'Aiguillon à M. Bouret d'Erigny, fermier général (1774) ; Vers pour mettre au bas du portrait de M. l'abbé Terray (1775) ; Sur M. l'archevêque de Paris donnant à dîner à M. Necker (1777) ; Contre M. Laus de Boissy, poète médiocre ; Sur le salon de 1777, « Il est au Louvre un galetas / Ou dans un calme solitaire... » ; Epitaphe de l'abbé Terray (1778) ; Epigramme sur la réception de La Harpe à l'académie française ; Autre sur la réception de M de Condorcet à la même ; Autre sur Mlle Guimard ; Epigramme sur les médecins ; Bon mot (1779) ; Epigramme sur M. d'Orsilliers ; Epigramme sur le Maréchal de Duras (1779) ; Portrait de Madame de Pompadour ; Epitaphe française deladite : « Cy gist, qui fut 15 abd pucelle, vingt ans catin ; puis 8 ans maquerelle » ; Epitaphe latine de Madame de Pompadour ; Epitaphe du cardinal Dubois ; texte sur Voltaire ; Epitaphe de l'abbé de la Coste mort aux galères en 1762 ; Epigramme contre Fréron ; Avril 1762. Aux Jésuites sur la cloture du college Loüis le Grand ; Distique sur la cassation des jesuites (1763) ; Epigramme contre Fréron ; Epigramme sur le mariage d'un jésuite ; Epitaphe de Madame de Pompadour morte en 1764 ; Mlle Clairon ; Parodie par un caustique publiée le lendemain par M. de Ste-Foy ; De la fameuse Fretillon ; Suite de Mlle Clairon, may 1765 ; Inscription pour l'Opéra 1768 ; Inscription pour mon cabinet 1768 ; Epigramme sur La Harpe may

1772 ; Epigramme « Un homme était de frigidis... » ; Sur une vieille coquette ; Sur les filles ; Temps perdu.

pp. 138-142, [DU LAURENS (Henri-Joseph)]. *Procession de la sainte Chandelle d'Arras*.

Paru dans *La Chandelle d'Arras. Poème héroico-comique, en XVIII chants* (Londres, 1774). L'édition originale parut en 1745.

pp. 143-144, feuillets blancs.

pp. 145-146, Table de ce volume.

Voyez page 1. & 2. de la préface  
& 50. & c. L'ingrat n'est qu'un méchant.  
M. Lurgot était un homme respectable,  
qui ne voulait que le bien public, mais qui ne fut  
jamais heureux dans le choix de ses moyens.

## 6. [HIPPOCRATE]. [GAGNIÈRE, Joachim]. *Les aphorismes d'Hippocrate avec la traduction en vers français par Joachim Gagnière, medecin.*

En français et en latin, manuscrit sur papier  
France, Dauphiné (Saint-Vallier), daté 1786

161 pp., précédées et suivies de 2 feuillets de garde de papier, complet, écriture cursive à l'encre brune, quelques repentirs, quelques papillons corrigeant le texte ; quelques notes éparses sont dues à une seconde main, texte latin sur la page de gauche et texte français sur la page de droite. Reliure demi-vélin, dos lisse, plats en carton recouverts de papier marbré tourniqué, tranches rouges. Dimensions : 190 x 270 mm.

### Provenance

1. Manuscrit autographe daté 1786. L'ouvrage est dédié à son fils : « Voila mon fils, le modele que je vous propose. Comme vous n'êtes que dans vos trois ans, il n'y pas d'apparence que je vous dirige dans cette carriere. Si par la suite vous vous decider à embrasser ma profession, je n'ai rien de mieux à vous conseiller que de vous rendre familiers les Aphorismes d'Hippocrate. Commencez à les graver dans votre mémoire dès l'âge de quinze à seize ans... » (pp. 2-3). Joachim Gagnière conseille de plus à son fils : « Ne vous préoccupez que des observations faites sur les maladies ; & ne lisez d'autres livres que ceux qui traitent de la médecine pratique. C'est la seule route & la plus sure que vous ayez à prendre pour exercer avec gloire la médecine & la porter au faite de la perfection » (p. 3).
2. France, collection particulière.

Dans cette adaptation inédite, en vers alexandrins, des *Aphorismes d'Hippocrate*, à partir d'une traduction latine, l'auteur réussit la prouesse de ne jamais trahir le texte tout en donnant libre cours à sa verve poétique, sans laisser le lecteur malgré l'aridité et le tragique du sujet. D'un aphorisme lapidaire, lui vient l'inspiration d'un poème de 16 vers où le savoir de son temps vient combler les lacunes hippocratiques (Aphorisme XXIV (livre III ; pp. 48-51)) :

Aph. XXIV

*In aetatibus autem talia eveniunt parvis quidem & recens natis pueris  
aphthae, vomitus, tusses, vigiliae pavores, umbilici inflammationes,  
aurium humiditates*

Aph. XXIV

Des maladies d'un nouveau né  
Depuis que nous naissons jusques à notre mort,  
Chaque âge offre des maux, tyrans de notre sort  
L'enfant voit-il le jour ? Sa misere commence :  
Il parle par des cris, signes de sa souffrance.  
Il gemit sous le poid des accidents divers,  
En étant tout à coup plongé dedans les airs ;  
C'est encor de ses maux une nouvelle source,  
Lorsque dans les poumons le sang etend sa course ;  
L'ombilic enflammé lui donne des douleurs ;  
Ou la matiere noire est l'objet de ses pleurs.

A l'inverse, et dans le même esprit, il lui arrive d'être plus synthétique (pp. 104-105) :

Aph. LXIII

*Similiter autem etiam in masculis aut etiam propter corporis  
raritatem spiritus extra fertur, ut semen non demittat ; aut propter  
densitatem humidum non pervadit foras ; aut propter frigiditatem  
caliditatem hoc idem contingit.*

Aph. LXIII

De la stérilité de l'homme

*Le chaud, le froid, le sec & trop d'humidité  
Rendent l'homme sujet à la stérilité.*

On sait peu de choses sur Joachim Gagnière, sinon qu'il est l'auteur d'un ouvrage intitulé *Principes de la physique* (Avignon, 1773), qu'il cite en note dans notre manuscrit : « Vous lirez, mon fils, le 14<sup>e</sup> liv. de ma Physique » (p. 43 ; voir aussi pp. 87, 105). Le---- livre fut à l'origine d'un litige avec Jean-Jacques Rousseau. Il se rendit de Saint-Vallier à Bourgoin pour soumettre à l'approbation du maître son principe de physique et fut éconduit sans qu'il ait pu le rencontrer. « Je ne veux pas voir votre poème... », écrira Rousseau à Gagnière qui, dépité, décida de prendre le public à témoin et pour juge en publiant ses échanges épistolaires avec le philosophe :

*Voici le fait. Arrivé à Bourgoin, on me dit que Mr. Rousseau  
étoit à Monquin dans le château de Mr. de Sezarge. Ayant  
pour guide son Perruquier, je gravis une montagne couverte  
de neige, & de la Maison des R.R. Père Jacobins où je  
m'arrétai, je me détermine à lui écrire. Gagnière, Joachim,  
Principes de la physique (Avignon, 1773, p. ix).*

Sur les relations tendues entre Rousseau et Gagnière, on consultera la *Correspondance complète de Jean Jacques Rousseau*. Tome XXXVII janvier 1769-avril 1770 (Oxford, the Voltaire Foundation, 1980), no. 6667, Lettre de Joachim Gagnière à Rousseau (13 février 1770) et no. 6668, Lettre de Rousseau à Joachim Gagnière ; voir aussi la réponse cinglante de Gagnière à Rousseau, no. 6680, « Le docteur Joachim Gagnière à Rousseau [le 6 mars 1770] [...] Au reste mon intention étoit de demander votre avis sur quelques morceaux de mon ouvrage, et non pas de mandier des éloges... ». Gagnière termine sa missive par ces vers :

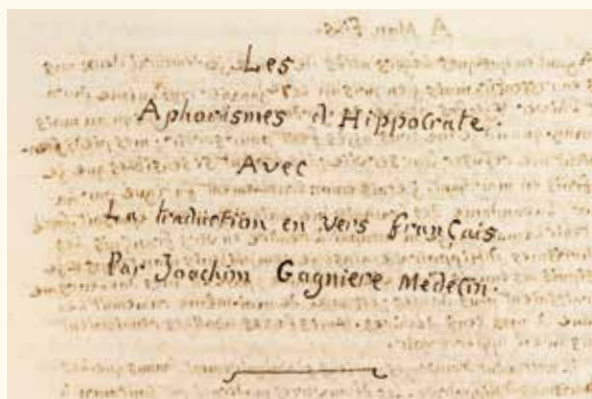
La Science n'est qu'un vain nom :  
Elle parle par jalousie  
Le plus souvent dans son jargon  
La haine se mêle à l'envie.  
Quittés cet esprit pontilleux !  
Ne vantés plus votre sagesse !  
Et devenant moins orgueilleux  
Vous connoîtrés la politesse !

L'entreprise de Gagnière est des plus intéressantes. Elle révèle un praticien honnête et compétent respectueux des anciens, soucieux de partager le savoir en faisant appel à la poésie dont les vertus mnémotechniques viendraient seconder avec succès la forme aphoristique :

« Semblable à un géographe qui arrange distinctement tous les pays de la terre sur une carte, notre vieillard a réduit en sentences générales ou particulières toutes les opérations de la nature. Ses aphorismes n'admettent point d'hypothèses. Ce ne sont que des expériences & des observations médicinales ou de lui ou des autres. Par leur brièveté, ils soulagent la mémoire ; & par la vérité qu'ils renferment, ils deviennent d'un grand secours pour le pronostic des maladies ». (p. 2).

Gagnière précise :

« Les Aphorismes sont des sentences courtes, solides & absolues, sans avoir rapport avec ce qui précède ni à ce qui suit. Quelques unes de ces sentences sont obscures, fausses. Dans les diverses interprétations qu'ont souffertes les premières, j'ai suivi les commentateurs qui m'ont paru les rendre plus claires & plus intelligibles. Pour ce qui est des fausses ou douteuses, tous les médecins depuis Hippocrate jusqu'à nos jours n'ont rien dit de mieux pour éclaircir nos doutes ou dissiper nos erreurs » (p. 2).



Le premier aphorisme donne le ton de l'ouvrage :

*L'art demande du temps ; trop courte est notre vie ;  
L'occasion qui fuit, nous est comme ravie ;  
L'expérience rend le mal plus perilleux  
Le jugement devient difficile ou douteux.  
C'est peu qu'un médecin versé dans sa science,  
S'attire le respect, l'amour, la confiance ;  
Il faut que le malade, exact en son récit  
Ecoute ses conseils, fasse ce qu'il lui dit  
Qu'il soit docile aux soins d'une grande fidèle :  
Tout doit à sa santé concourir avec zèle.*

Les éditions imprimées des œuvres complètes d'Hippocrate publiées au XVI<sup>ème</sup> siècle sont les premières à porter à la connaissance du public un corpus d'une soixantaine de traités médicaux attribués avec plus ou moins de certitude à Hippocrate de Cos, médecin né au V<sup>e</sup> siècle avant J.C. Avant la Renaissance, on ne connaissait d'Hippocrate que quelques traités traduits en latin au Moyen Age, essentiellement diffusés par les *Articellae*. Au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle, il paraît plusieurs traductions françaises mais aucune en vers alexandrins. Pour les *Aphorismes*, citons le cas intéressant

contemporain de Gagnière, celui de Lefebvre de Villebrune (Jean-Baptiste). *Œuvres d'Hippocrate. Aphorismes*, Paris, Barrois le jeune, 1783 ; et la même année, le traducteur propose une version en vers latins. Dernière en date des éditions complètes de la *Collection hippocratique*, l'œuvre monumentale d'Émile Littré, publiée en 10 volumes parus de 1839 à 1861, constitue aujourd'hui encore l'édition de référence.

#### Texte

p. 1, page de titre ; pp. 2-3, Dédicace à son fils, incipit, « Ayant en quelques légers accès de goutte, je demeurai deux ans sans en ressentir mais j'en pris un le 7<sup>e</sup> janvier 1786 qui me dura tout l'hiver & je fus obligé de garder la chambre... » ; pp. 4-17, *Aphorismi Hippocratis. Liber primus / Les aphorismes d'Hippocrate. Livre premier* ; pp. 18-37, *Liber secundus / Livre second* ; pp. 38-53, *Liber tertius / Livre troisième* ; pp. 54-81, *Liber quartus / Livre quatrième* ; pp. 82-109, *Liber quintus / Livre cinquième* ; pp. 110-127, *Liber sextus / Livre sixième* ; pp. 128-155, *Liber septimus / Livre septième* ; pp. 156-161, *Liber octavus / Livre huitième*.

#### Bibliographie

Chéreau, Achille. *Le Parnasse médical français, ou dictionnaire des médecins-poètes de la France*, Paris, 1874.

Gagnière, Joachim. *Les principes de la physique (en vers) par Joachim Gagnière, docteur en médecine* (à St-

Vallier, en Dauphiné), Avignon, Louis Chambeau, 1773 [voir Conlon (Pierre M.). *Le siècle des lumières. Bibliographie chronologique*, tome XVII, 1773-1775, ref. 73 : 820 ; texte en vers].

Hippocrate, *L'art de la médecine*, traduction et présentation par Jacques Jouanna et Caroline Magdelaine, Paris, Flammarion, 1999.

Maloney, G. et R. Savoie. *Cinq cents ans de bibliographie hippocratique (1473-1982)*, St-Jean-Chrysostome (Québec), 1982.



## 7. [PHYSIONOTRACE]. [QUENEDEY (Edme)]. [CHRÉTIEN (Gilles-Louis)].

### • Portrait du dauphin enfant, fils de Louis XVI

France, Paris, vers 1788-1789 (avant 1789 car cette date signe la fin de l'association Quenedey-Chrétien)

Légende : Dess[iné] p[ar] Q[uenedey] av[ec] le phy[sionotrace] inv[enté] p[ar] Ch[rétien]

Cachet au dos, coin droit inférieur : Collection Henri Beraldi

Dimensions du carton : 123 x 138 mm ; dimensions du physionotrace : 78 x 78 mm.

Une inscription au crayon à mine indique : « 1<sup>er</sup> dauphin, fils de Louis XVI ». Il s'agit du portrait au physionotrace de Louis-Joseph-Xavier-François de France (1781-1789), fils aîné de Louis XVI et de Marie-Antoinette, deuxième enfant du couple royal et premier dauphin de France avant Louis-Charles de France dit Louis XVII (1785-1795). Enfant de santé fragile, il meurt le 4 juin 1789 à Meudon, pendant les États généraux.

*D'une très vive intelligence, le dauphin Louis-Jos.-Xav.-Fr. n'avait jamais joui d'une bonne santé : il était mal conformé, fable, rachitique, scrofuleux... ; dès le commencement de l'année 1789 son état empira ; le cou s'était penché, la taille s'était entièrement contournée. Six mois plus tard, après de longues et douloureuses souffrances supportées avec un courage et une résignation au-dessus de son âge, il mourut à Meudon, où il avait été transporté. Ses restes furent conduits à Saint-Denis sans pompe et sans cérémonie. Tout le royaume regretta cet enfant qui annonçait de belles qualités de cœur et de l'esprit. Les États généraux, ouverts depuis un mois, se rendirent les interprètes de la douleur publique (Comtesse d'Adhémar, Souvenirs sur Marie-Antoinette, 1836).*

Violoncelliste à la Chapelle du roi à Versailles, **Gilles-Louis Chrétien** (1754-1811) invente un nouveau procédé mécanique pour exécuter des portraits : le physionotrace, instrument à l'aide duquel on réduit un tableau ou un portrait d'après nature, en calquant – et réduisant – sur l'original. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la lithographie accapara bientôt la clientèle

du portrait et des amateurs pour disparaître à son tour, comme le physionotrace, devant le daguerréotype et la photographie.

Peintre en miniature et graveur, **Edme Quenedey des Riceys** (1756-1830) suit les cours de dessin de Dijon fondée par François Devosge, puis gagne sa vie comme précepteur et restaurateur de tableaux. En 1785, il s'installe à Paris peintre de portrait miniature. Ayant appris l'invention par Chrétien du physionotrace, il le rencontre à Versailles et s'associe avec lui en avril 1788. Le 26 juin 1788, Quenedey passe une publicité dans le *Journal de Paris* pour annoncer son activité au 45, rue des Bons-Enfants. Le portrait grandeur nature, appelé « grand trait » coûte six livres, pour 15 livres, on obtient douze épreuves du portrait réduit et gravé, enfin il en coûte trois livres pour chaque gravure coloriée. Quenedey reçoit les clients et manipule le physionotrace, exécutant les grands traits. Il réduit et parachève les dessins qu'il adresse à Chrétien qui grave les portraits : c'est cette réduction qui fait parler du physionotrace comme un « précurseur de la photographie ». En novembre 1788, trois cents portraits avait été produit et mille un an plus tard. Le 18 août 1789, une rupture intervient entre Quenedey et Chrétien qui vont exercer chacun de leur côté.



Au demeurant fort rare, on conserve un autre exemplaire de ce portrait au Musée Carnavalet (Paris) sous le numéro d'inventaire G.20815-223 (dimensions : 7,8 x 7,8 cm), provenant de la collection Liesville (ville de Paris). Le catalogue des Musées de la ville de Paris date le portrait entre 1786 et 1830 (cette dernière date étant la date de décès de Quenedey).

Ce portrait est recensé dans *Avant les photographies. Les portraits au physionotrace. Catalogue des 1800 premiers portraits de ce genre*, Troyes, J.-L. Paton, 1932, no. 355.

### Provenance

Collection Henri Beraldi (1849-1931), estampille au dos, coin inférieur droit. Le recueil dont provient ce physionotrace est recensé dans Beraldi (Henri), *Estampes et livres, 1872-1892* (Paris, Conquet, 1892), pp. 26-27 : « [Révolution française]. Portraits de Louis XVI, de Marie-Antoinette, du Dauphin, de Marie-Thérèse-Charlotte, de Madame Elisabeth, des Comtes d'Artois et de Provence [...] Chrétien – Portraits au physionotrace : Bailly, Bamave, Basire, Brissot, Carnot, Chalier, D'Epréménil, La Fayette, Le Pelletier de Saint-Fargeau, Malesherbes, Mirabeau, Moreau St-Méry, Necker, Pétion, l'Incorruptible Robespierre, Mme Roland, Vadier. – Plus, un choix des plus jolis profils de femmes pris au physionotrace vers 1793 ».

Bibliophile et collectionneur d'estampes, homme de lettres, fondateur et président de la Société des livres, Henri Beraldi marqua les milieux lettré et artistique par la qualité de son œuvre. Un temps aussi sous-chef de bureau au ministère de la Marine et des Colonies, il fut aussi un « pyrénéiste » actif. Il écrit *Les Graveurs du XVIII<sup>e</sup> siècle* (1881-1883) en collaboration avec Roger Portalis, puis son ouvrage monumental, *Les Graveurs du dix-neuvième siècle* (12 volumes, 1885-1892). La bibliothèque de Beraldi figurait parmi les plus célèbres de son époque : en 1934-1935, les livres et gravures de la collection Beraldi passèrent en vente Galerie Charpentier à Paris, atteignant des résultats salués dans la presse.

### Bibliographie

Hennequin, René. *Edme Quenedey des Riceys (Aube) : portraitiste au physionotrace : un « photographe » de l'Époque de la Révolution et de l'Empire*, Société académique de l'Aube, 1926.

Hennequin, René. *Les portraits au physionotrace gravés de 1788 à 1830 : catalogue nominatif, biographique et critique illustré des deux premières séries de ces portraits comprenant des 1 800 estampes cotées de «1» à «R 27»*, Troyes, J.-L. Paton, 1932.

Vivarez, Henry. *Un précurseur de la photographie dans l'art du portrait à bon marché. Le physionotrace*. Lille, 1906.

## 8. RICARD DIT DE MONTFERRAND (Auguste) (1786-1858).

Collection de tombeaux, sarcophages, pierres tombales, urnes, funéraires, caveaux, obélisques, pyramides, colonnes, exécutées par Schwind marbrier – sculpteur du cimetière de l'ouest

Dessins aquarellés sur papier

S.l.n.d. (sans doute Paris, premier quart du XIX<sup>e</sup> siècle).

Petit in-4, garde + 28 dessins aquarellés interfoliés de papier blanc (no. 12 non relié) + 7 calques (nos. 1-7) + 15 ff. blancs + 1 calque (no. 8) + 32 ff. blancs; titre à l'encre et au lavis; filet à l'encre brune en encadrement des dessins; monogramme AM se trouve dans les dessins no. 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 13, 16, 19, 20, 21, 23, 24, 26 (avec signature au long « Auguste de Montferrand », no. 27, 28); monogramme LV (non identifié) au dessin no. 12 (dessin non relié); des chiffres au crayon (en francs ? mesures ?) se trouvent à divers endroits sur les monuments, correspondant aux différents coûts (?); une note sur le feuillet qui suit le calque no. 4 : « 400 f. sans couronne ». Reliure de cuir de Russie vert foncé, dos lisse, trace de fermoirs (manquants), soufflets contenant des notes et papiers divers (19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> s. dont notes biographiques et liste des dessins contenus dans le recueil). (Reliure un peu frottée, coins émoussés). Dimensions : 198 x 149 mm.

Très rare recueil de dessins de stèles et monuments funéraires, dont certains furent réalisés. Sensible à ce domaine architectural, Ricard de Montferrand, propose, véritables exercices de style, ces ultimes demeures dans des paysages et décors poético-fantasmagoriques.

Sans doute réalisé avant son départ en Russie 1816, la page de titre manuscrite suggère que ces fantaisies architecturales pour l'au-delà étaient confiées pour leur réalisation à « Schwind, marbrier-sculpteur du cimetière de l'ouest ». Pour le cimetière du Père Lachaise, ce dernier réalisera le monument du maréchal de Gouvion St-Cyr, exécuté d'après les dessins de David d'Angers.

Auguste Ricard de Montferrand, né à Chaillot en 1786 d'une famille d'origine auvergnate et mort à Saint-Petersbourg en 1858, se forma à l'architecture sous la direction de Percier et Fontaine. Il quitte la France en 1816 pour travailler en Russie où sa carrière doit beaucoup aux familles princières. A Saint-Petersbourg, on lui doit un chef d'œuvre, celui de la cathédrale Saint-Isaac (chantier 1819-1848) et la colonne dite Alexandrine (1836), inspirée de la colonne Trajan, à Rome. On conserve de lui deux autres recueils de dessins aquarellés, l'un intitulé *Plans et description de la Colonne Alexandrine* (Paris, BnF) et l'autre *Notice historique sur la cathédrale Saint-Isaac* (Paris, BnF).

Il est intéressant de relever le nom de certains des élus/trépassés dont Ricard de Montferrand imagine le monument funéraire. Ainsi, Jean Baptiste Cicéron Lesueur, avec lequel il fut condisciple sous la

direction de Percier et Fontaine, se voit « proposé » une stèle (fol. 3) portant la mention : « Né le 28<sup>e</sup> 178.., mort le 11 septembre 1869, architecte de mérite, il emporte le regret de ses camarades... » (fol. 3). Il est amusant de constater l'humour macabre et potache de Ricard de Montferrand qui enterre son ami Jean-Baptiste Lesueur (1794-1883) en 1869 alors que celui-ci quitte ce monde en 1883. Montferrand puise donc dans ses connaissances et amitiés pour créer des morts fictives pour des stèles imaginées et fantasmées. Par ailleurs, il procède vraisemblablement de même pour la stèle dédiée à une comtesse de Santa Cruz (peut-être Maria de la Mercedes de Santa Cruz y Montalvo (1789-1852), mémorialiste et aristocrate cubaine qui tenait un salon parisien (fol. 5)). Mais il est avéré qu'il signe le monument d'Augustin de Betancourt (mort en 1824), ingénieur, dont il fut l'ami, situé dans le cimetière Starolazarevskoé à Saint-Petersbourg (voir Chouïski, 2005, p. 118). Malgré sa patrie d'élection où il décède, Ricard de Montferrand sera inhumé au cimetière Montmartre auprès de sa mère (40, chemin des Gardes). Cette dernière stèle (fol. 26) est surmontée de ses armoiries et gravé du seul nom « Auguste » (voir Chouïski, 2005, p. 119).

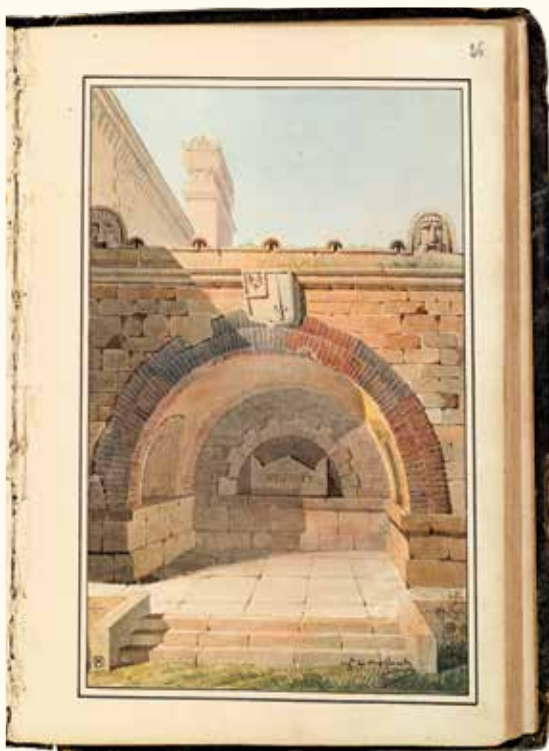
### Bibliographie

Bauchal, C. *Nouveau dictionnaire... des architectes français*, Paris, 1887, pp. 638-639.

Lance, A. *Dictionnaire des architectes français*, t. II, pp. 148-149.

Chouïski, V. *Auguste Montferrand. Histoire de sa vie et de son œuvre*, Saint-Petersbourg, 2005.

[Exposition]. *Auguste Ricard de Montferrand (1786-1858). Un architecte français à Saint-Petersbourg. Exposition du 15 juin au 29 août 2009*, Clermont-Ferrand, 2009 : voir en particulier le chapitre 3. 5. « Les monuments funéraires », pp. 118-119. - Sur Schwind, marbrier, voir Marchant de Beaumont, *Manuel et itinéraire du curieux dans le cimetière du Père La Chaise...* (Paris, 1828), p. 51.



## 9. [PHOTOGRAPHIE D'ART]. [PROCÉDÉ DRUET]. MONET (Claude). *Vues de la Tamise à Londres. 1900 à 1904.*

Album de vues d'après les peintures de Monet, tirages photographiques  
Procédé Druet, s.d. [vers 1904]

38 vues montées sur onglets, précédé et suivi d'un carton avec la mention « Procédé E. Druet / 114 Fg. St-Honoré / Paris (VIII) ». Reliure de demi-chagrin à coins violette, dos à 5 nerfs, filets dorés dans les entre-nerfs, titres dorés « Vues de la Tamise » et « Claude Monet », plats recouverts de percaline verte, tranches gaufrées (sans dorure). Epidermures, coiffes émoussées. Dimensions : 600 x 440 mm.

Le « procédé Druet » fut mis au point par Eugène Druet (1867-1916). Photographe et galeriste français, son parcours fut atypique. Tenancier du « Yacht Club français », café familial situé place de l'Alma, il y fait la connaissance d'Auguste Rodin dont l'atelier était proche. Photographe amateur, il réalise de nombreux clichés des sculptures de Rodin et finit par ouvrir une galerie d'art en 1903. C'est à cette époque qu'il réalise l'album des vues de la Tamise, vraisemblablement à la demande du galeriste Durand-Ruel, marchand de Monet, ainsi que semble l'attester la correspondance échangée entre Monet et Durand-Ruel en 1904 (voir ci-dessous [Artcurial]). Dans cette correspondance, il est évoqué l'exposition organisée par Durand-Ruel à Paris (9 mai-4 juin 1904) des *Vues de la Tamise* où 37 tableaux sont exposés. Le catalogue est une simple liste des tableaux et de leur date d'exécution sans illustration mais superbement préfacé par Octave Mirbeau :

*Je n'ai jamais si bien compris qu'aujourd'hui, devant cette extraordinaire exposition de M. Claude Monet, le ridicule souverain, la complète inutilité d'être ce personnage, improbable d'ailleurs, et si étrangement falot, et pourtant si malfaisant, que nous appelons, en zoologie, un critique d'art [...].*

*C'est un miracle. C'est presque un paradoxe que l'on puisse, avec de la pâte sur de la toile, créer de la matière impalpable, emprisonner du soleil, le polariser ou le diffuser, infiniment réfléchi, dans ce qu'une ville comme Londres contient d'haleines épaisses, de suies encrassées, et avec ces haleines lourdes, ces impénétrables suies, toutes ces émanations de charbon, faire jaillir de cette atmosphère empireumatique, d'aussi splendides féeries de lumière. Et cependant, ce n'est pas un miracle, ce n'est pas un paradoxe : c'est l'aboutissement logique de l'art de M. Claude Monet.*

Ivan Morozov, célèbre collectionneur russe, figure parmi les clients de Durand-Ruel mais aussi de Druet. Le catalogue raisonné de Wildenstein fait état de l'acquisition d'un tableau de Monet par Druet intitulé *La Seine à Rouen*, le 27 février 1909, no. 32 à l'Hôtel des ventes de Drouot (Wildenstein, Claude Monet. *Biographie et catalogue raisonné*, 1974, vol. I, 211).

Le procédé Druet est un procédé photographique dédié à l'art dont Guillaume Apollinaire fit l'éloge en affirmant qu'il permettait la reproduction « tout à fait satisfaisante des tableaux célèbres de Léonard de Vinci à Maurice Denis en passant par Titien, Ingres, Toulouse-Lautrec et Cézanne » (Chroniques d'art, 10 janvier 1911).

Druet utilise des plaques autochromes Lumière pour réaliser ses clichés au plus près, fidèle aux reliefs et aux effets de lumière.

« A l'encontre d'un très grand nombre de photographes, se contentant d'à peu près, sans se soucier de l'exactitude des valeurs, M. Druet s'est toujours préoccupé d'orthochromatisme, parvenant ainsi à une fidélité de rendu indispensable en matière de reproduction d'œuvre d'art » (Bulletin de la SFP, 1908).

A la mort de sa veuve en 1938, le fonds photographique fut repris par Vizzavona, désormais connu sous le nom de fonds Druet-Vizzavona (Paris, Médiathèque du patrimoine). On connaît d'autres albums publiés par Druet, notamment deux volumes consacrés à Adolphe Monticelli (55 et 50 planches ; Paris, INHA, PI D 31) et à Georges Viau (3 vol., Paris, INHA, PI F 23).

La relation entre Claude Monet (1840-1926) et l'Angleterre est souvent empreinte de tristesse si l'on en croit ses lettres. Il y effectue un premier séjour de huit mois entre octobre 1870 et mai 1871 accompagné de son épouse Camille Doncieux et de leur fils Jean. Il y peint « The Thames below Westminster » (Londres, National Gallery). Pendant cette première période, Monet peint les sites et monuments de Londres : Westminster, Waterloo Bridge, Charing Cross Bridge, The Pool of London, Hyde Park, Green Park. A son retour en France, Monet découvre que les Prussiens avaient détruit une grande quantité de ses toiles. Monet retournera dans les années 1880 en Angleterre, notamment auprès de James Whistler. C'est Whistler qui trouvera pour Monet une chambre dans le célèbre « Hotel Savoy » qui offre une vue spectaculaire sur la Tamise. Monet y passera les hivers de trois années consécutives : 1899, 1900, 1901. Lors de certains voyages, Monet est accompagné de sa seconde épouse Alice Hoschédé devenue Alice Monet en 1892. Pendant ces trois séjours, Monet réalisera 94 toiles : 34 de Charing Cross Bridge ; 41 de Waterloo Bridge et 19 du Parlement. Plusieurs toiles furent peintes directement de sa chambre de l'hôtel Savoy. Celles du Parlement furent peintes à partir de l'hôpital St-Thomas.

Le présent recueil reproduit selon le « procédé Druet » contient 38 photographies dont 11 représentent le Parlement, 19 le Pont de Waterloo, 8 le Pont de Charing Cross. Ces photographies reproduisent les 37 tableaux exposés par Durand-Ruel en 1904, à un tableau près concernant le Parlement qui n'était pas exposé chez Durand-Ruel. Il s'agit de la sixième photo du recueil Druet que l'on ne trouve a priori pas dans le catalogue raisonné de Wildenstein.

### Bibliographie

Alphant, Marianne. Monet. *Une vie dans le paysage*, Paris, 2010.

[Artcurial]. *Archives Claude Monet : correspondance d'artiste, collection Monsieur et Madame Cornebois*, Paris, Hôtel Dassault, vente 13 décembre 2006, lot 82, 5 LAS de Paul Durand-Ruel à

Monet au sujet de l'exposition des Vues de la Tamise, 9 pages in-8, la plupart à en-tête Durand-Ruel : « 1<sup>er</sup> mars. Il lui envoie un chèque de 10000 F, bien difficilement : « Le commerce est arrêté, momentanément, je l'espère, par les craintes qu'inspire l'incertitude du lendemain et en Amérique ce n'est pas meilleur. [...] Il est fâcheux que vous n'ayez pas pu me donner quelques unes de ces vues de la Tamise avant cette crise. Je les aurais vendues plus facilement que maintenant [...] Quoiqu'il en soit, je suis persuadé que nous aurons un très grand succès avec vos vues de Londres et que nous pourrions en vendre un bon nombre »... 31 mai. Il lui envoie un chèque de 20000 F, et contactera Camondo. Si Druet veut photographier les tableaux, ce sera à son compte, et il faudra lui demander « une épreuve de chaque reproduction pour la permission que vous lui donnez. À la fin de l'exposition nous vous enverrons les cadres vides, sauf les 3 qui sont à restaurer et les deux tableaux de Pissarro qui vous appartiennent ». L'exposition est un grand succès, c'est « la meilleure réponse que l'on pouvait faire à tous ces faux bruits et aux malveillantes assertions qui trouvaient trop souvent de l'écho dans le public. J'en suis personnellement très heureux... ». 4 juin. L'exposition est un succès incontestable : « C'est un pas considérable et il amorcera la conversion de bien des gens récalcitrants jusqu'ici. » Le travail de Druet qui doit photographier tous les tableaux retardera l'envoi des tableaux.

Druet, Eugène. *Catalogue des photographies d'œuvres d'art procédés E. Druet*, s.l.n.d. [INHA : 8 B 900]

Geffroy, Gustave. *Claude Monet. Sa vie, son temps, son œuvre*. Paris, Crès, 1924.

Le recueil de Druet est cité dans la bibliographie (ed. 1924, tome 2. Publié par les Éditions Crès en 1922, puis en 1924, du vivant de Monet, l'ouvrage sera longtemps la principale source de tous les écrits postérieurs sur le peintre. Gustave Geffroy (1855-1926) fut l'un des critiques les plus perspicaces de son temps et – avec Clemenceau – le principal soutien de Monet dans la deuxième phase de l'impressionnisme. L'ouvrage fut réédité en 2011 (Paris, Macula, texte présenté par Claudie Judrin). Le recueil est cité p. 519.

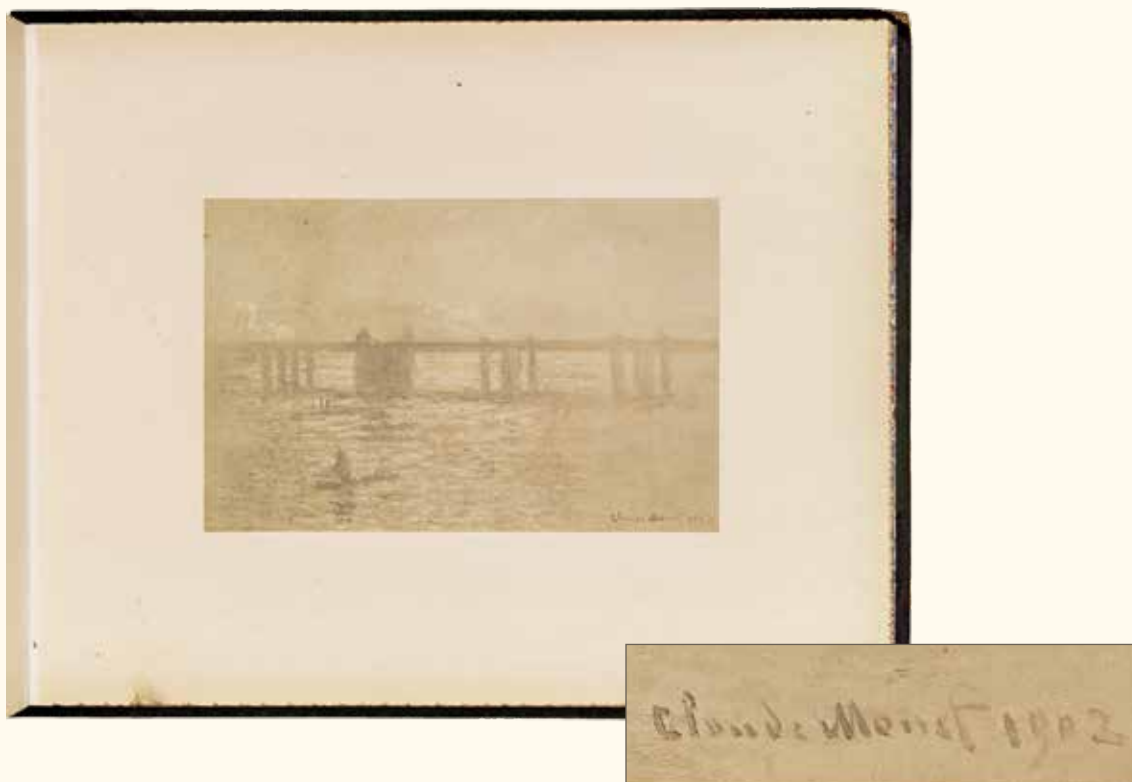
Mirabeau, Octave; Galerie Durand-Ruel, *Claude Monet : vues de la Tamise à Londres (1902-1904) : exposition du 9 Mai au 4 Juin 1904*, Paris, Galerie Durand-Ruel, 1904 [exemplaire consulté : Paris, BnF, Estampes, Yd2 1904].

[Petit-Palais (Exposition)]. *Les Impressionnistes à Londres. Artistes français en exil, 1870-1904*, Paris, 2018.

Reed, Nicholas. *Monet and the Thames*, London, 1998.

Wildenstein, Daniel. *Claude Monet. Biographie et catalogue raisonné*, Paris et Lausanne, 1974-1991.

Wildenstein, Daniel. *Monet ou le triomphe de l'impressionnisme. Catalogue raisonné*, Taschen/Wildenstein Institute, 1996.



## 10. [TSINGTAO (Shandong)]. [PHOTOGRAPHIES]. [KURUME (Camp)]. Album traditionnel japonais avec couverture en laque contenant des photographies réunies par un prisonnier allemand interné au Japon. Chine, Tsingtao et Japon, Camp de Kurume, 1915-1920

350 photographies de différents formats contrecollées sur 30 cartons montés sur onglets. Album avec couverture en laque représentant un paysage avec maisons et oiseaux. Dimensions : 270 x 370 mm.

Le Japon s'empare en août-octobre 1914 de la colonie chinoise de Tsingtao, concession allemande (aujourd'hui Qingdao), sorte de Hong-Kong germanique, à la demande de son allié l'Angleterre. La garnison allemande capitule et quelques 4700 soldats allemands (mais aussi quelques français, tchèques et autrichiens) encadrés par 180 officiers sont internés au Japon, répartis en plusieurs camps dont celui de Kurume (ouest du Japon) dont notre album fait l'objet.

Traités dans le respect des conventions de La Haye (adoptés par le Japon le 18 octobre 1902), les prisonniers du camp qui fut un modèle du genre où pendant cinq ans ils purent à loisir s'organiser et se procurer ce dont ils avaient besoin. Nombre d'entre eux, réservistes, reprirent leur activité professionnelle, initiant les japonais aux techniques occidentales de fabrication pour l'essentiel culinaire (beurre, fromage, boulangerie, pâtisserie). Libérés à la signature du traité de Versailles, plus de 170 d'entre eux restèrent au Japon pour y faire souche et créer des entreprises dont certaines perdurent aujourd'hui, notamment à Kobe.

Malgré les bonnes conditions de détention, il y eut le 15 novembre 1915 un incident au camp de Kurume, lorsque le commandant, Masaki Jinzaburô, gifla des officiers allemands qui refusèrent de célébrer l'intronisation de l'empereur Taishô qui avait lieu ce jour-là. Ce geste qui constituait une violation de la Convention de la Haye fut dénoncé avec véhémence à tel point que le commandant du camp fut contraint de démissionner. On peut néanmoins considérer cet incident comme isolé : il n'y eut quasiment pas d'autres cas de mauvais traitements.

Cet album témoigne de l'activité sportive et culturelle du camp. Par ailleurs les prisonniers - « Messieurs les allemands » (« Duitsusan ») jouissaient d'une grande liberté et étaient libérables sur parole.

Les 350 photographies présentes dans cet album se répartissent en trois périodes. La première, 70 photographies concernent la « colonie » de Tsingtao en Chine. La deuxième, environ 250 photographies, le camp de Kurume avec notamment les activités de théâtre, de sport, de musique (concerts), de repas collectifs. La troisième, environ 35 photographies, le voyage de retour en Europe.

Références : Takehiko, S. *Les soldats de Tsingtao : qui étaient les prisonniers de guerre allemands de la première guerre ?*, 2006 ; Film : « Le Paradis du moustachu » de Masalobu Deme (2006).



**11. [D'ANNUNZIO (Gabriele) (1863-1938)]. [ARBE (Dalmatie)]. Carnaro [sol]a Arbe [Plan de l'île d'Arbe et du golfe de Carnaro]. Huile sur toile, signée dans le coin droit inférieur : « C. Pasciuti. Roma ». Dimensions : 865 x 1125 mm.**

Rab (« Arbe » en italien) est une île dalmate de la mer Adriatique située actuellement en Croatie. Longue de 22 km et d'une superficie de 93,6 km<sup>2</sup>, l'île de Rab est la plus petite de l'archipel du Kvarner. Elle se trouve au sud de Krk (« Veglia » en italien). Ces deux îles sont situées devant le port croate de Rijeka (« Fiume » en italien). A l'aube de la Première Guerre mondiale, le port de Fiume ainsi que tout le littoral de l'Istrie et de la Dalmatie appartient à l'Autriche-Hongrie dont il est le seul débouché maritime de l'empire d'où son importance.

En octobre 1918, à la suite de la prise de la ville par des soldats croates mutinés de la garnison austro-hongroise, l'Italie décide d'investir Fiume et d'en prendre le contrôle. Surpris par ce coup de force, les Alliés répliquent en envoyant des troupes et en installant une commission de contrôle en attendant la signature du traité de Versailles. L'Italie demande à récupérer Fiume en invoquant le plébiscite organisé dans la ville dont le résultat est favorable à un rattachement à l'Italie.

Non résolu dans le cadre du traité de Versailles, le cas de Fiume est rapidement exploité par le « poète-guerrier » italien Gabriele d'Annunzio qui y débarque avec une poignée de légionnaires mutins italiens (les « arditi ») en septembre 1919 et proclame alors la « Régence italienne du Camaro », le Camaro étant le nom italien du golfe où se trouve Fiume. La Régence italienne du Camaro va durer 15 mois. Pressée par l'opinion, l'Italie organise le blocus du port mais sans grande conviction. Finalement, après la signature du traité de Rapallo, le 12 novembre 1920, instituant la création d'un Etat libre et indépendant de Fiume, l'Italie restituera le littoral dalmate à la Yougoslavie sauf la ville de Zara. Mais d'Annunzio refuse le traité de Rapallo et n'en reste pas là. Dès le lendemain, il fait occuper les îles d'Arbe et Veglia avant de déclarer la guerre à l'Italie. Cette dernière répliquera en faisant bombarder le quartier général de d'Annunzio sur Arbe. Les légionnaires durent quitter Arbe et Veglia le 5 janvier 1921. Témoins de cet épisode, deux séries de 12 timbres surchargés furent émis par d'Annunzio le jour même de l'occupation des deux îles par ses troupes.

A la fois tentative anarchiste et proto-fasciste, volonté d'égalité pour ses habitants mais sur fond de mégalomanie affichée, vaste champ d'expérimentation esthétique-politique, l'occupation de Fiume et des îles d'Arbe et de Veglia inaugure une expérience unique en Europe :

« Tous les insurgés de toutes les races se réuniront sous notre signe. Et les êtres sans défense seront armés. Et la force sera opposée à la force. Et la nouvelle croisade de toutes les nations pauvres et appauvries, la nouvelle croisade de tous les hommes pauvres et libres, contre les nations usurpatrices et accumulatrices de toutes les richesses, contre les races de prédateurs et contre la caste des usuriers qui exploiteront hier la guerre pour exploiter aujourd'hui la paix, la croisade toute nouvelle rétablira la vraie justice (...) »

(G. D'Annunzio, *La penultima ventura. Scritti e discorsi fiumani*, p.155-156, Milan, Mondadori, 1974, cité par Claudia Salaris in *A la fête de la révolution*, 2006, p. 75).

Un article de la charte de la Régence de Carnaro, corédigée par Gabriele d'Annunzio et Alceste de Ambris (un syndicaliste révolutionnaire) affirme clairement sa position révolutionnaire : « La Régence reconnaît et confirme la souveraineté de tous les citoyens, sans distinction de sexe, de race, de langue, de classe ou de religion. Mais elle soutient, promeut et amplifie avant tout autre droit, celui des producteurs ; elle abolit ou réduit au maximum la centralisation excessive des pouvoirs constitués. » (Art.IV). Rappelons que l'île est également tristement célèbre pour avoir abrité un camp de concentration italien entre 1942 et 1943.



## 12. [ARCHITECTURE]. GROSSARD (Louis). Porte-folio de plans, coupes, élévations des chantiers et projets de Louis Grossard, architecte (Paris, XVI<sup>e</sup> arr.)

Légendes en français, plans et dessins sur papier

France, Bellevue, Paris, dates fournies dans les plans 1908-1939.

*Format in-plano oblong, 86 feuillets (parfois plusieurs dessins et projets sur un même feuillet), projets, élévations, plans et vues (62 plans, élévations ou dessins sur papier, papier cartonné ou carton rigide, parfois en diazographie (« bleus d'architecture »); 24 plans, élévations ou dessins sur papier calque). Projets montés sur onglets, conservés dans un registre relié à coins, dos et coins de toile rouge, plats recouverts de papier marbré, attaches de tissu. Dimensions : 530 x 730 mm.*

Louis Grossard (né en 1887) est un architecte français actif jusque dans les années 1940. D'après les estampilles, Grossard avait en 1908 ses bureaux à Bellevue (Seine-et-Oise), puis à Paris (XVI<sup>e</sup> arr.) au 20, rue Boissière.

Ce recueil propose plusieurs réalisations ou projets confiés à Grossard et permet de suivre son évolution professionnelle, de ses débuts à ses réalisations résolument en ligne avec l'esthétique Art déco des années 1920-1930. Cet archivage, véritable vitrine du savoir-faire d'un architecte, sans doute destiné à être consulté par d'éventuels clients, a vraisemblablement été établi par Louis Grossard lui-même.

Il modernise aussi bien qu'il construit pour une clientèle qui souhaite être au goût du jour. Il intervient dans la réalisation des grandes galeries marchandes des Champs-Élysées. Parmi celles-ci, les Arcades des Champs-Élysées qui deviendront les « Arcades du Lido ». Ce passage couvert situé au 76-78 avenue des Champs-Élysées, fut construit à l'initiative de Léonard Rosenthal (1874-1955), bijoutier, diamantaire et promoteur immobilier d'origine russe, de nationalité turque, mécène et bâtisseur. Les Arcades du Lido abritent dès 1929 le cabaret parisien *Lido*. Grossard choisit de bâtir une galerie de marbre blond et noir avec des appliques de Lalique en bronze. Les dalles de verre du plafond sont soutenues par des colonnes de marbre.

Grossard réalise aussi l'ensemble dit « Portiques des Champs-Élysées » entre 1925-1928. Ces « Portiques » sont accessibles à partir des adresses suivantes : 144-150 avenue des Champs-Élysées ; 4 rue Arsène Houssaye ; 21-22 bis rue Lord Byron. Cela fera l'objet d'un livre de Pierre Lefèvre (voir bibliographie ci-dessous), et de recensions dans la presse spécialisée, tel Robert Caplain, « Les Portiques des Champs-Élysées », in *La construction moderne*, Paris, Mai 1928, n°35, pp.409-419 :

Le commerce s'empare du quartier de l'Étoile, autrefois réservé aux calmes habitations. [...] Si le profane, qui se promène dans les Portiques, en admirant l'esthétique de la réalisation, peut croire à la simplicité des travaux, l'initié, au contraire, par le moindre examen, se rend compte de leur difficulté et du tour de force accompli. [...] La verrière laisse filtrer une douce clarté opaline et, bientôt, les magasins aménagés mettront, dans ce lieu renouvelé de l'antique, une note parisienne fort attrayante. [...] Une fois de plus, nous ne saurions trop féliciter les promoteurs et les réalisateurs de cette œuvre qui enrichit notre belle capitale et son plus beau quartier.

Le bijoutier et investisseur Léonard Rosenthal dira des *Portiques* :

Voici donc, me disais-je, la plus belle et la mieux située des avenues de Paris. Nulle part il n'y a d'indication plus nette d'évolution et de prospérité. [...] J'ai donc lancé une idée de spéculation qui a fait école. Ainsi, par la simple volonté d'une seule personne, une avenue longue de plusieurs kilomètres, acquit par le seul effet de mes opérations immobilières, une plus-value que j'estime à quatre fois [...]. J'ai donc provoqué l'augmentation de la fortune de plusieurs centaines de propriétaires que je ne connais pas et qui ne me connaissent probablement pas davantage (Léonard Rosenthal, *Quand le bâtiment va*, 1928, à propos de la construction des Portiques des Champs-Élysées par Louis Grossard).

L'architecte est responsable aussi d'un certain nombre de chantiers à Gennevilliers, par exemple la Poste ouverte en 1934, avec une façade style « art nouveau » contenant aussi des ferronneries également réalisés d'après des dessins de Grossard.

Dans ce quartier des Grésillons à Gennevilliers, le conseil municipal vote la construction d'un marché couvert et d'une salle des fêtes : l'ensemble, réalisé par Louis Grossard, est inauguré en 1938 [29, 31 à 41 avenue des Grésillons, à Gennevilliers].

### Liste des plans

Nos. 1 à 3 : Propriété de Madame Vidaillet, à Beauséjour. Plans datés 1908. Tampon-estampille « Louis Grossard. Architecte. 27 rue des Jardies. Bellevue (S.&O.) ».

Nos. 4 à 8 : Propriété de Madame Jacobowitch à Biarritz. Tampon-estampille « L. Grossard. Architecte S.N. 20 rue Boissière. Paris XVI<sup>e</sup>... ».

Nos. 9 à 10 : Propriété de Mr. Vautrin à Varennes en Argonne. Sans estampille.

Nos. 11 à 22 : Projets de maisons, non identifiées.

Nos. 23 à 24 : Propriété de Mr. [non instruit]. Signé « L. Grossard. Architecte ». Deux dessins au crayon gras, sur papier cartonné gris ; legendes : « Façade sur l'avenue » ; « La vue perspective du Hall ».

Nos. 25 à 27 : Propriété de Mr. le baron Le Vasseur. Transformation de l'hôtel 7 rue Dosne. Tampon-estampille « L. Grossard. Architecte S.N. 20 rue Boissière. Paris XVI<sup>e</sup>... ».

No. 28 : Propriété de Madame Jacobowitch rue Dosne prolongée. Paris.

No. 29 : Elévation non identifiée : « façade principale »

Nos. 30 à 34 : Propriété de Madame Adler à St-Germain en Laye. Tampon-estampille « L. Grossard. Architecte S.N. 20 rue Boissière. Paris XVI<sup>e</sup>... ».

Nos. 35 à 39 : Aménagements intérieurs dont projets de salle-de-bains. Dessins au crayon, rehaussés de gouache et aquarelle.

No. 40 : Propriété de Mme Jacobowitch. Projet d'agrandissement de la salle à manger. Tampon-estampille « L. Grossard. Architecte S.N. 20 rue Boissière. Paris XVIe... ».

Nos. 41 à 42 : Propriété de Mr et Mme Cayron. Villa St Mandé, no. 11. Dressé par l'architecte soussigné. Paris 1912 [signé] Grossard.

Nos 43 à 49 : Projets de luminaires et de lanternes : « L'Arc de Triomphe des Champs-Elysées », calques et dessins sur papier noir ou brun.

Nos. 50 à 52 : Projets de mobilier de restaurant ou bar. Plusieurs projets au crayon rehaussés d'aquarelle, contrecollés sur un grand carton.

Nos. 53 à 55 : Trois dessins de chapelles, dont deux sont localisées : « Commune d'Avocouet-Meuse. Reconstruction de l'église. Avant-projet. Dressé par l'architecte soussigné. Varennes, le 10 mars 1923 [signé]. Grossard » ; « Commune de Malancourt-Haucourt. Reconstruction de l'église St-Martin. Dressé par l'architecte soussigné. Varennes, le 11 mars 1923 [signé]. Grossard ».

No. 56 : Ville de Gennevilliers. Construction d'un bureau des postes. Dressé par L. Grossard.

No. 57 : Elévation (gare ?), lieu non identifié. Calque.

No. 58 : Deux dessins : « Le casino au bord de la mer » ; autre élévation non identifiée.

No. 59 : Elévation de mairie (Gennevilliers ?). Signé « Bon pour étude : les membres du Conseil ».

Nos. 60 à 64 : Projets pour la maison de Gennevilliers. Neuf projets (élévations de façades)

Nos. 65 à 66 : Projets pour un stade « Racing à Sochaux ». Quatre dessins avec 4 projets, dont « Perspective à vol d'oiseau ». Projets sur papier calque.

No. 67 : Projet de monument. Tampon-estampille « L. Grossard. Architecte S.N. 20 rue Boissière. Paris XVIe... ».

No. 68 : Projet de monument pour la famille Dumangin-Double. **Dressé par Henri Grossard architecte.**

No. 69 : Projet de sépulture. Cimetière Montparnasse. Sur la stèle, on lit « Famille Grossard »

No. 70 : Projet d'aménagement de vestibule non identifié. Calque.

Nos. 71 à 72 : Projet pour le Suffren Cinéma (première élévation datée 10/9/1939). Troisième dessin : « Esquisse de peinture décorative murale Le Suffren ». Première élévation sur papier noir.

No. 73 à 74 : Projets pour le Cinéma Caumartin. Première élévation sur papier noir.

No. 75 : Projet d'aménagement d'un bar (non identifié), murs lambrisés.

No. 76 : Projet d'aménagement d'un bar « Le Berri ». Calque.

Nos 77 à 80 : Projets de marquise. Immeuble 92 rue des Champs-Elysées. Dessins réalisés pour la Société immobilière de l'Arc de Triomphe. A noter au dos du projet no. 80 : Estampille « Architecture. Dessin. Aquarelle. L. Bourdillon » (papetier).

Nos. 81 à 82 : Projets d'aménagement d'un restaurant et d'un escalier (non identifié).

Nos. 83 à 86 : Projets d'aménagement pour un restaurant sis au 92 avenue des Champs-Elysées. Quatre projets, dont une vue dépliant (dim : 950 x 640 mm). Projets signés Grossard et datés 1928

### Bibliographie

Lefèvre, Pierre. *Les Portiques des Champs-Elysées. Louis Grossard, architecte diplômé. (Société nationale des architectes de France). Texte de M. Pierre Lefèvre, secrétaire général du Bâtiment illustré. Photographies de Chevojon,* Paris, Lucien Serre et Cie., 1929.

Article : « Les grands architectes français : Louis Grossard », in *Revue diplomatique : politique, coloniale, littéraire et financière, avril 1929, n° 2068, p. 13.*







### Livres Anciens Ariane Adeline (SARL)

EXPERTISE, ACHAT ET VENTE DE MANUSCRITS ET LIVRES ANCIENS  
SIRET : 53143628500013 TVA : FR86531436285

BANQUE CIC PARIS SAINT AUGUSTIN  
102, BD HAUSSMANN  
75382 PARIS CEDEX 08 / FRANCE

Code banque : 30066 Code guichet : 10637 Compte en euros: 00020133301  
IBAN : FR76 3006 6106 3700 0201 3330 135 BIC : CMCIFRPP

40, rue Gay-Lussac, 75005, Paris  
tel : + 33 (0)6 42 10 90 17  
[livresanciensadeline@yahoo.fr](mailto:livresanciensadeline@yahoo.fr)



Livres Anciens Ariane Adeline

# Dodécade 2

Paris 2019

## LISTE DE PRIX

1. 200.000 euros
2. 15.000 euros
3. 8.000 euros
4. 4.500 euros
5. 4.500 euros
6. 35.000 euros
7. 10.000 euros
8. 25.000 euros
9. 25.000 euros
10. 4.500 euros
11. 25.000 euros
12. 15.000 euros

Livres Anciens Ariane Adeline (SARL)  
40, rue Gay-Lussac 75005, Paris  
tel : + 33 (0)6 42 10 90 17

[livresanciensadeline@yahoo.fr](mailto:livresanciensadeline@yahoo.fr)